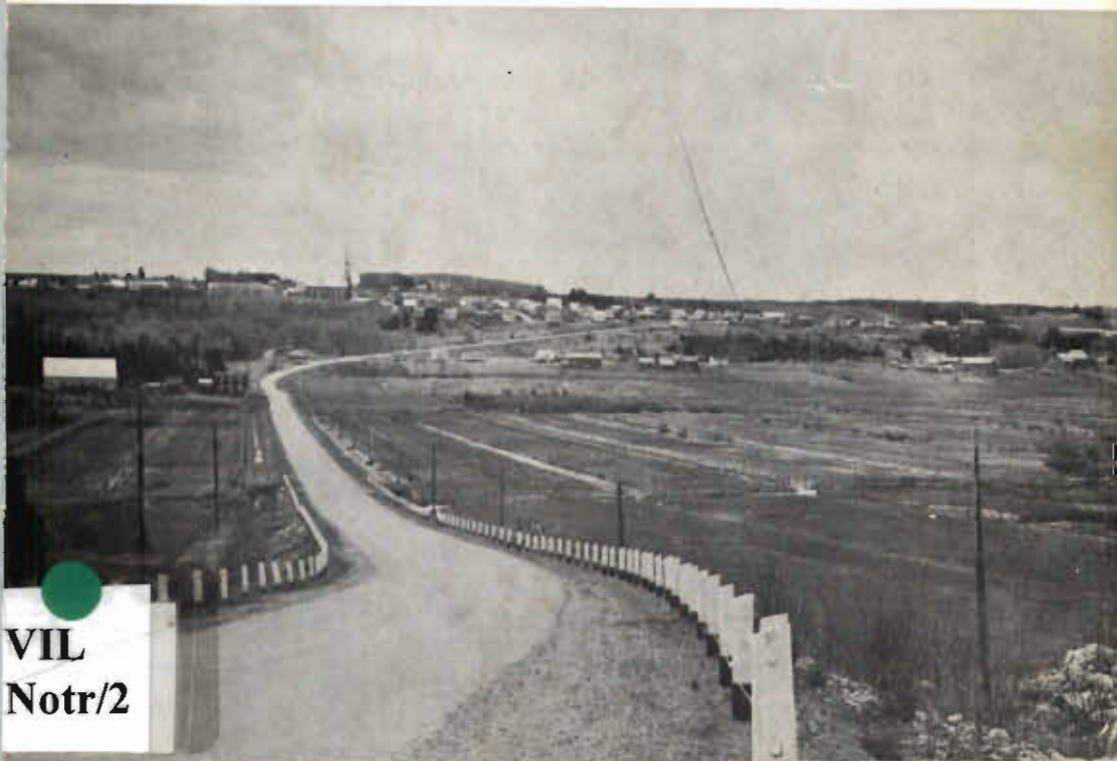


ULRIC LEVESQUE, L. ès L.

Notre-Dame-du-Mont-Carmel

COMTÉ DE KAMOURASKA

1867-1967



VIL
Notr/2

ULRIC LEVESQUE, L. ès L.

Notre-Dame-du-Mont-Carmel

COMTÉ DE KAMOURASKA

1867-1967

*Avec une présentation et une carte
géographiques faites par Hubert Lévesque, prêtre.*

NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
Comité du Centenaire
1967

A

Alberte et Danielle

Avant-propos

La publication de cet opuscule concrétise un rêve que nous faisons jadis au cours de nos années d'études au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; nous avons alors songé à rédiger l'histoire de notre « petite patrie », Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Mais le travail quotidien nous avait amené à reléguer ce projet aux oubliettes jusqu'à cet appel téléphonique de monsieur Réal-L. Lévesque, Président du Comité du Centenaire, qui, en décembre dernier, nous demanda de rédiger le présent travail.

Et voilà! Nous nous sommes lancé à corps perdu dans l'aventure et nous avons, en quatre mois et à travers le dédale des occupations journalières, préparé cette plaquette que nous livrons aujourd'hui au public de notre paroisse et à tous ceux que l'histoire locale intéresse.

La rédaction n'en a pas été facile. Non pas que nous n'ayons pas eu de collaboration! Bien au contraire, partout où nous sommes allé, nous avons trouvé la même compréhension, le même accueil chaleureux et la même aide. Mais le délai trop court ne nous a pas permis de livrer au public un travail aussi soigné et aussi poli que nous l'aurions souhaité. Nous avons aussi dû laisser en plan des sujets que le lecteur aurait aimé voir aborder dans un livre du genre. Enfin nous n'avons pas pu apporter au style toute la correction nécessaire. Nous nous excusons à l'avance de toutes ces lacunes et nous implorons la clémence de tous ceux qui liront ce volume en sachant d'avance combien il est imparfait.

Ce n'est pas chose aisée que de rédiger l'histoire d'une paroisse, surtout quand elle n'a que cent ans d'existence. Certains souvenirs demeurent vivaces à l'esprit des personnes âgées et les écrits peuvent parfois s'avérer à première vue plus ou moins faux. De plus, certains jugements semblent parfois excessifs. Disons, à notre décharge, que nous avons mis toute l'honnêteté intellectuelle possible afin que

notre récit corresponde au mieux avec la réalité historique telle qu'elle nous est apparue.

De même, nous n'avons pas voulu tomber dans l'excès de certains historiens de paroisse pour qui seules des personnes sans défauts ont vécu cette histoire. Sans passer à l'excès contraire pour se complaire dans l'exposé des chicanes banales, l'historien se doit de dire la vérité et de présenter les hommes et les faits comme il les a retrouvés au cours de ses recherches. Nos ancêtres n'étaient pas des anges; comme nous, ils avaient leurs qualités et leurs défauts que nous n'avons pas voulu cacher au lecteur parce que qualités et défauts font partie de l'histoire.

Tout au long de notre recherche, nous avons contracté une dette de reconnaissance à l'égard de plusieurs personnes. Les nommer toutes serait impossible car tous ceux que nous avons dérangés se sont empressés de nous rendre le service demandé, même s'il commandait parfois beaucoup de travail. Nos collègues du Comité du Centenaire ont fait preuve en ce sens de beaucoup d'attentions à notre endroit.

Nous tenons à remercier tout spécialement notre frère, l'abbé Hubert Lévesque, qui a bien voulu consacrer plusieurs heures à rédiger la présentation géographique et à tracer la magnifique carte hors-texte de ce volume; de plus, les recherches qu'il a effectuées à Québec nous ont permis d'éviter des déplacements que nous aurions difficilement pu faire. Notre gratitude s'adresse aussi à messieurs les abbés François Gagnon, Roland Michaud et Jean-Paul Caron qui ont si généreusement consenti à nous faciliter l'accès aux archives dont ils sont responsables. Les mêmes remerciements valent pour messieurs et mesdames Maurice Lévesque et Adalbert Cassista, pour leur sollicitude à notre égard lors de nos visites ou appels à leur domicile. Sans le concours de toutes ces personnes — et de combien d'autres que nous ne pouvons nommer ici pour éviter d'allonger cet avant-propos, — le présent ouvrage n'aurait jamais pu être réalisé.

U. L.

Table des matières

Avant-propos	VII
Table des matières	IX
Table des illustrations	XI
Sigles	XII
Bibliographie	XIII
INTRODUCTION	
<i>Présentation géographique</i>	1
Le cadre. Les grandes lignes du relief. La formation des sols. La composition des sols. Les cours d'eau. La végétation.	
CHAPITRE I	
<i>La formation de la paroisse</i>	7
Les origines. Les premiers habitants. Le curé Quartier ne veut pas se charger de la desserte. Construction d'une chapelle. Arrivée d'un prêtre-résident, Messire Pierre Boucher. Erection canonique de la paroisse: la tentative de 1860; les problèmes et le succès de la deuxième tentative en 1866-1867.	
CHAPITRE II	
<i>Un siècle de ministère paroissial</i>	21
François-Xavier-Ludger Blais, 1867-1871. Edouard Demers, 1871-1884. Joseph-Magloire Moreau, 1884-1896. Joseph-Georges Goudreau, 1896-1898. Jugement porté par les missionnaires et curés sur les paroissiens de Mont-Carmel. Guillaume-Benjamin Dionne, 1898-1905. La crise de 1905-1906. J.-E.-Olivier Martin, 1905-1910. Joseph-Alphonse Lessard, 1910-1923. François Saint-Pierre, 1923-1937. Amédée Caron, 1937-1952. Monsieur Arthur Bilodeau, 1952-1965. Monsieur Roland Michaud, 1965- Les marguilliers.	
CHAPITRE III	
<i>La vie municipale</i>	49
Le régime municipal. Le premier Conseil. Régie interne: lieu de réunions, règlements relatifs aux sessions. Le personnel politique:	

Maires et Secrétaires-Trésoriers. Dépenses, taxes foncières et rôle d'évaluation. Les chemins. Le village: sa naissance, l'aqueduc, les trottoirs, l'éclairage des rues, le nom des rues. Les services municipaux et les utilités publiques: service des incendies, salle paroissiale, téléphone, électricité, postes. Réglementations diverses: marchands, luttés contre la boisson, santé publique. Préoccupations extra-paroissiales.

CHAPITRE IV

La vie scolaire 69

L'instruction dans la Province de Québec. Les débuts de la vie scolaire à Mont-Carmel. Les arrondissements et leurs écoles: les maisons d'école, le chauffage des écoles, l'organisation matérielle des classes. Les administrateurs scolaires: les sommes dépen- sées, liste des Présidents et des Secrétaires-Trésoriers. Les ins- titutrices: salaires, dévouement, appui des Commissaires, man- que de matériel didactique, fréquent changement du personnel enseignant, institutrices méritantes. La période moderne: le se- condaire, le Couvent, l'école des garçons, la régionalisation.

CHAPITRE V

Economie et population 91

La population: évolution générale, les migrations temporaires et permanentes. L'évolution de l'agriculture: l'agriculture des pre- mières années, transformations de l'agriculture, le Cercle Agri- cole, l'U.C.C., fromageries et heurreries, moulins à farine et meunerie, autres sociétés coopératives. L'industrie forestière: les moulins à scie, le Lac de l'Est, les frères Plourde, la *Mont-Carmel Furniture Co. Ltd.* Divers: la Confiserie Sportsman Inc., La Caisse Populaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

CONCLUSION

Les grandes étapes du développement de Mont-Carmel 113

APPENDICES

A - Habitants de Mont-Carmel entre 1847 et 1860	117
B - Vocations sacerdotales et religieuses de Mont-Carmel	121
C - Les cloches de Mont-Carmel	127
D - Sacristains et organistes	130
E - Les croix de chemin	131
F - Quelques noms de lieux particuliers	133
G - Un feu de forêt (Joseph-A. Lévesque)	136
H - Bouchers, cordonniers, ferblantiers, forgerons et marchands ...	138

INDEX..... 141

Table des illustrations

Après la page

2 planches

- Rév. Edouard Quertier, Rév. Frs-X. Bégin, la vieille église
- Missionnaires et curés, 1859-1905 16

4 planches

- Curés, 1905-1967
- Edifices religieux: église, presbytère, chapelle du Lac de l'Est, cimetière (2 planches)
- Une croix de chemin, un reposoir, la famille L. Lavoie 40

4 planches

- Le village, il y a 50 ans
- Le village de nos jours (2 planches)
- Caserne des pompiers, local du « Centre des Loisirs », salle paroissiale 64

2 planches

- La vieille école du village, groupe d'élèves (1922)
- L'école des garçons, le couvent (1954) 80

4 planches

- Beurrerie, moulin à scie, boutique de forge
 - M. Alfred Plourde, moulin du Lac de l'Est, Mont-Carmel Furniture Co. Ltd
 - Quelques vues de la paroisse
 - Le petit Lac, la Confiserie Sportsman Inc. 104
- Carte de la Municipalité de Mont-Carmel à la fin du volume.

Sigles

AAQ	Archives de l'Archevêché de Québec
ACSAP	Archives du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
ACSMC	Archives de la Commission Scolaire de Mont-Carmel
AESAP	Archives de l'Evêché de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
AMMC	Archives Municipales de Mont-Carmel
APMC	Archives Paroissiales de Mont-Carmel
ASHCS	Archives de la Société Historique de la Côte-du-Sud
JALC	Journaux de l'Assemblée Législative des Canadas
MC	Mont-Carmel

Bibliographie

Nous avons utilisé une documentation volumineuse pour rédiger ce livre. La présente bibliographie contient une description des principales sources et une liste des travaux divers (annuaires, dictionnaires, études) que nous avons cités.

I - SOURCES

1 - *Manuscrites*

Archives du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (ACSAP)

Seul le document LXVI de *Gauvreau II* nous fut utile.

Archives de la Commission Scolaire de Mont-Carmel (ACSMC)

Les minutes conservées de façon suivie s'ouvrent le 15 janvier 1870; il s'agit d'un feuillet que nous avons retrouvé dans les *Archives du Conseil Municipal*. Quant au premier *Livre des Minutes de la Municipalité Scolaire*, il couvre la période 1876-1904 et nous l'avons classé comme volume II; les autres portent sur les périodes suivantes: III: 1904-1913; IV: 1913-1926; V: 1926-1947; VI: 1947-1953; VII: 1953- Monsieur Maurice Lévesque, Secrétaire-Trésorier, garde ces documents.

Archives de l'Evêché de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (AESAP)

Nous avons consulté les cahiers (recueils de documents) portant sur *Notre-Dame-du-Mont-Carmel (MC)*, *Saint-Pacôme* et *Saint-Denis*. Ces cahiers, en nombre variable (Mont-Carmel n'en a qu'un seul, d'où MC, I comme référence), couvrent la période s'étendant depuis les origines de la paroisse jusqu'en 1951, date de l'érection du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. On conserve à ces mêmes Archives un index-résumé des documents intéressant l'histoire paroissiale du diocèse et qui sont demeurés aux *Archives de l'Archevêché de Québec (AAQ)* lors du transport des autres documents.

Archives de la Municipalité de Mont-Carmel (AMMC)

Le premier *Livre des Minutes du Conseil Municipal* commence le 3 octobre 1881. Voici les dates de chacun de ces livres: I: 1881-1897; II: 1887-1906; III: 1906-1915; IV: 1915-1918; V: 1918-1929; VI: 1929-1937; VII: 1937-1949; VIII: 1949-1958; IX: 1958- Une série de documents épars, dont quelques-uns portent sur les premières années du Conseil Municipal, nous furent très utiles; nous y référons en indiquant: feuilles éparses. Tous ces documents sont chez monsieur Adalbert Cassista, Secrétaire-Trésorier.

Archives Paroissiales de Mont-Carmel (APMC)

Aux Archives de la cure, nous avons utilisé surtout les *Minutes des Assemblées de la Fabrique* qui commencent le 10 mai 1869. Le livre I va de 1869 à 1909, le livre II va de 1910 à 1952 et le livre III, de 1953 à 1965. De plus, nous avons feuilleté les deux premiers Cahiers de prônes (1874-1888; 1888-1897), le premier registre (1859-1880) et quelque peu les suivants. Enfin nous avons aussi utilisé le *Journal des Dépenses et des Recettes pour la fabrique de Mont-Carmel, 1853-1874*, (nous y référons en indiquant: Livre de comptes) et divers autres documents épars (lettres, contrats, etc).

Archives de la Province de Québec (APQ)

Le cahier intitulé *Erection des Municipalités Scolaires de 1849 à 1857* nous a été utile.

Archives de la Société Historique de la Côte-du-Sud (ASHCS)

Ces Archives sont d'une richesse incroyable pour l'histoire régionale car on y retrouve une série de dossiers compilés notamment par Joseph-A. Lavoie sur l'histoire des paroisses de la région. Malgré leurs erreurs, ces dossiers sont une mine de renseignements. Nous avons utilisé les dossiers 132 à 136, 146 et 605.

Diverses

Nous avons consulté les sources manuscrites d'associations ou d'organismes paroissiaux. Dans quelques cas, c'est le Secrétaire de ces organismes qui nous a fourni les informations d'après les documents.

2 - Orales

La mémoire de plusieurs personnes âgées nous a éclairé sur bien des points. De plus, les réponses au questionnaire que nous avons dis-

tribué au début de nos recherches nous ont donné beaucoup de renseignements fort utiles.

3 - Ecrites

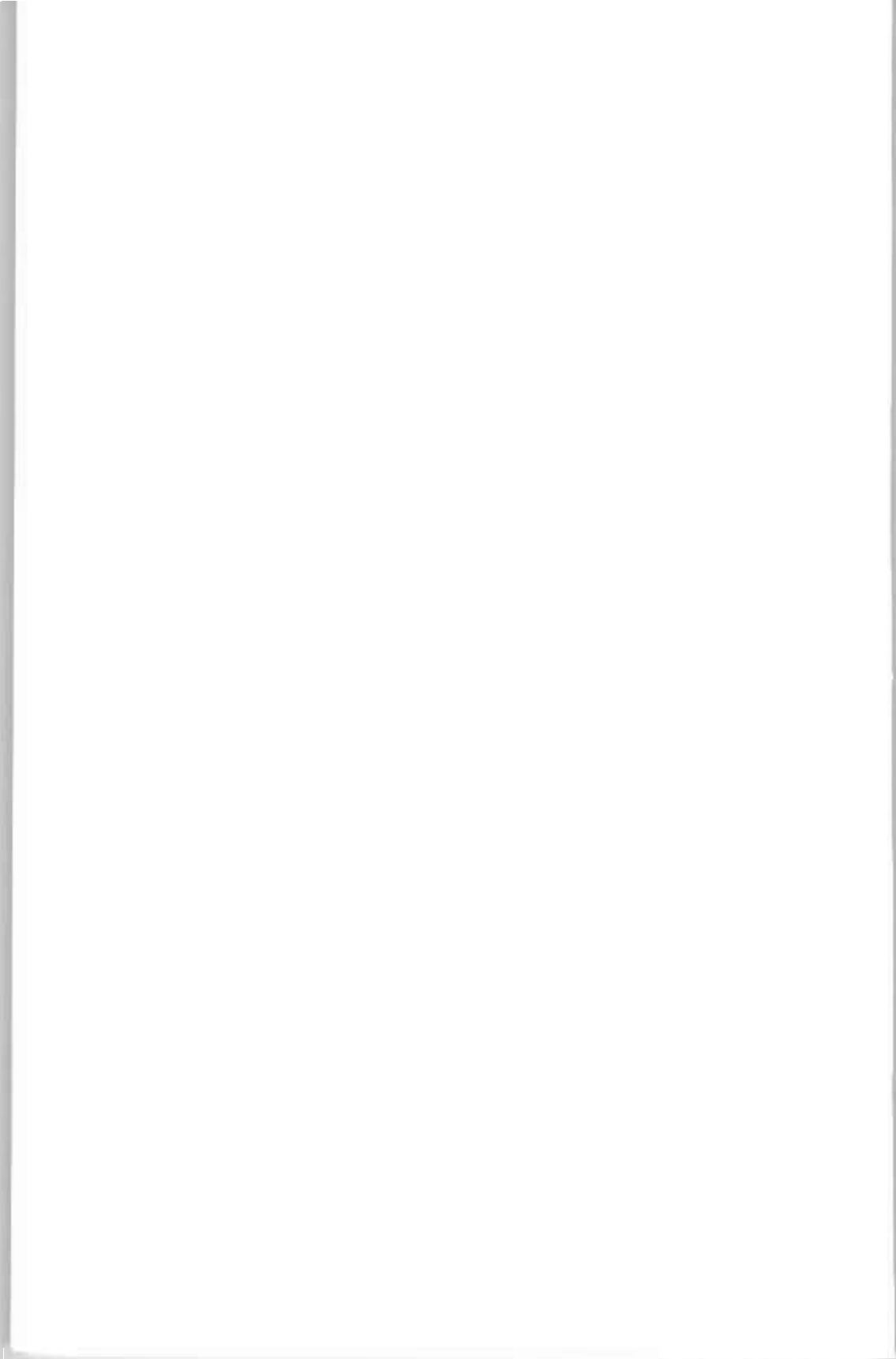
Gazette Officielle de la Province de Québec, 1908
Les *Journaux de l'Assemblée Législative des Canadas* contiennent les rapports des inspecteurs d'écoles pour les premières années; après 1855, ils font place, dans ce domaine, aux *Rapports de l'Instruction Publique*.

II - ANNUAIRES ET DICTIONNAIRES

- ALLAIRE, J.-B.-A. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*. 6 vol. Montréal/St-Hyacinthe, 1910-1934.
Annuaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Nous avons cité ceux de 1916-1917, 1922-1923, 1923-1924, 1925-1926, 1949-1950 et 1956-1957.
DESCHAMPS, C.-E. *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*. Québec, Brousseau, 1896.

III - ETUDES

- BARIL, Roger et Bertrand ROCHEFORT. *Etudes pédologiques du comté de Kamouraska (Québec)*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1965.
BARNARD, Julienne. *Mémoires Chapais*. 3 vol. Vol. I, 1744-1848 et II, 1848-1875. Montréal, Fides, 1961-1964.
GAGNON, Antoine. *Monographie de Matane, pays de brumes, de soleil, de visions*. Rimouski, Imprimerie Générale, 1945.
LAVOIE, Joseph-A. *La Famille Lavoie au Canada. De 1650 à 1921*. Préface de l'Honorable Thomas Chapais. Québec, 1922.
PEPIN, Pierre-Yves. *La Mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud*. Publication du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau des recherches économiques. Québec, 1962.
Rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec. Fides, 1965. Nous référons au volume I en indiquant *Rapport Parent*, I.
Société Historique de Kamouraska. *La Paroisse de Saint-Alexandre de Kamouraska, 1852 à 1952*. Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1952.
Société Historique Industrielle Inc., éd. *Le Pays de la Beauce, Le Bas du Fleuve et La Gaspésie*. Montréal, s.d.



INTRODUCTION

Présentation géographique

Le cadre

Le site du village de Mont-Carmel a de quoi séduire les chasseurs d'images. Le village, en effet, semble accroché à la *Grande Montagne* et la vue sur les environs y est splendide. L'ensemble territorial de la municipalité présente l'aspect d'un rectangle orienté Nord Ouest-Sud Est, avec élargissement vers le Nord, le tout donnant une superficie de 27,765 acres. Saint-Pascal, Saint-Bruno, le canton Painchaud, Saint-Gabriel, Saint-Pacôme et Saint-Philippe ceinturent la Municipalité. Ici, pas de frontières naturelles, sauf peut-être celle de Mont-Carmel-Saint-Philippe, basée, en partie, sur la ligne de partage des eaux de la montagne *Pelée*. N'oublions pas que la Municipalité de Mont-Carmel a été détachée presque en entier de la Seigneurie de Saint-Denis.¹

Les grandes lignes du relief

Pour les géologues et les spécialistes de l'histoire de la Terre, la localisation de Mont-Carmel présente un intérêt tout à fait particulier. En effet, le village même est bâti à la zone de séparation de deux grandes régions naturelles du Québec, soit les Basses Terres du St-Laurent et les Hautes Terres Appalachiennes. Pour bien saisir ceci, rappelons brièvement que le Québec comprend trois grandes divisions naturelles. D'abord l'immense Bouclier Canadien, le Nord du Québec, formé des plus vieilles roches du monde et dont on peut apercevoir, d'un peu partout dans la Municipalité, le rebord ondulé de l'autre côté du fleuve. La deuxième région naturelle porte le nom de Basses

¹Un coup d'oeil à la carte jointe au travail aidera à mieux comprendre.

Terres ou de Plaine du St-Laurent; région assez étendue dans la Plaine de Montréal, elle se fait de plus en plus coincer entre le Fleuve et la Montagne vers la Gaspésie. C'est la grande zone agricole du Québec. Finalement, les Hautes Terres Appalachiennes prennent l'autre morceau du Territoire Québécois. Ces montagnes rabotées et aplanies par les glaciers s'étendent sur 1,000 milles de long depuis le Sud des Etats-Unis, en Alabama, jusqu'à Terre-Neuve, venant couper le Québec des Cantons de l'Est jusqu'à la Gaspésie. Les côtes du village de Mont-Carmel franchissent justement le rebord nord de la région appalachienne. Mais alors, dira-t-on, qu'est-ce qu'on fait de la montagne *Peléé* dans cet ensemble car elle ne fait partie ni des Basses Terres, ni des Appalaches; de fait, elle appartient plutôt à un ensemble propre à la région que les géologues appellent « formation de Kamouraska ». En voyageant dans le comté, on voit beaucoup de ces masses rocheuses, et très dures, appelées monadnocks, surgies on ne sait d'où, venant rompre la monotonie du paysage des Basses Terres. Pensez au mont Thiboutot et à la montagne du Collège, à la Pocatière; la montagne *Peléé* fait partie de la même famille.

En résumé, le voyageur se dirigeant de St-Denis vers Bretagne traverse d'abord les Basses Terres ou la Plaine jusqu'à St-Philippe, franchit ensuite la formation de Kamouraska jusqu'à la côte du village de Mont-Carmel, établissant ainsi une sorte de transition entre la Plaine et la Montagne. Puis il s'engage résolument vers le versant nord des Hautes Terres appalachiennes. De là, poursuivant sa route vers le Sud-Est, il traverse le plateau Appalachien entrecoupé de quelques vallées transversales, au *grand bras* et à la côte de *Bayonne*, tout en continuant à monter lentement mais sûrement; en fait, il existe 300 pieds de différence en altitude dans les quelque 7 milles séparant les dernières maisons du village, sur la côte, des dernières maisons de la Municipalité, à *Bayonne*. Par la suite, jusqu'à la limite de Mont-Carmel, dans les bois de Bretagne, le relief se présente d'une façon plus calme; nous sommes vraiment sur le plateau appalachien. Voilà pour les grandes lignes du relief: voyons-en maintenant les détails.

La formation du sol

« A une époque assez reculée (environ 10,000 ans peut-être) le comté fut envahi par d'immenses glaciers semblables à ceux que l'on voit de nos jours encore au Groenland. Ces glaciers d'un poids im-

mense, comme de gigantesques robots, broyèrent tout sur leur passage, creusant des vallées ou déposant pêle-mêle des matériaux de toutes sortes et de toutes dimensions (roches, cailloux, sable, limon et argile) qu'ils traînaient dans leurs moraines. Ces dépôts se reconnaissent aujourd'hui dans les tills non remaniés, qui recouvrent la majeure partie des Hautes Terres Appalachiennes, à des altitudes variant de 600 à 2,000 pieds ».²

Puis ces glaciers, par suite de l'adoucissement du climat, vont fondre et abandonner sur place les débris qu'ils ont amassés sur leur passage. Voilà qui explique la présence de grosses pierres dans les champs et Mont-Carmel, on le sait, en a eu plus que sa part. De plus, « les eaux de fonte des glaciers, chargées de matériaux arrachés à la moraine profonde, s'engouffrèrent dans les crevasses ou les tunnels sous-glaciaires, qu'elles remplirent de dépôts grossiers »,³ appelés *kames* et *eskers*⁴ ou matériaux fluvio-glaciaires. On peut observer beaucoup de ces matériaux amassés là par les eaux de fusion des glaciers entre le *petit bras ouest* et le sixième rang de Mont-Carmel. La gravière située près de la route rurale No 1, du côté sud du pont du *grand bras*, est un de ces *kames*.

Mais l'histoire géologique de Mont-Carmel n'est pas encore terminée. Sous le poids d'un tel amas de glace, le continent s'abaisse et le niveau des Terres est alors (il y a de cela 10,000 ans) plus bas que celui d'aujourd'hui. La fonte des glaciers amène un relèvement progressif du terrain. Cependant, par suite de la lenteur de ce relèvement, l'eau n'hésite pas à envahir toutes les régions basses du comté, jusqu'à une altitude d'environ 600 pieds; le sol repose bientôt sous un bras de l'océan Atlantique, véritable mer intérieure qu'on a appelée Mer Champlain. S'ajustant au rythme de soulèvement du terrain, l'eau se retire lentement, laissant sur place des sables, des argiles, qui font la fertilité des Basses Terres, en recouvrant d'une couche plus ou moins épaisse les dépôts grossiers des glaciers. Malheureusement, les sols de Mont-Carmel ont peu ou pas du tout profité de cet avantage. Seules les terres plus basses entre la montagne *Pelée* et la côte du village semblent avoir reçu un peu de ces ma-

²R. Baril et B. Rochefort dans *Etude pédagogique du comté de Kamouraska* (1965), 28.

³*Loc. cit.*

⁴Les *Kames* présentent l'aspect de buttes arrondies, tandis que les *eskers* ressemblent plutôt à des dos de cheval et peuvent se prolonger sur plusieurs milles.

tériaux plus fins, lorsque, contournant la montagne *Pelée* par Saint-Pascal, les eaux de la mer Champlain vinrent lécher les dépôts glaciaires et y mêler une couche d'argile et de sable plus ou moins noyée dans l'ensemble.

La composition des sols

La nature, après avoir pourvu Mont-Carmel d'un site magnifique, a été plus avare des richesses de son sol car, on s'en doute déjà un peu, les pierres créent un obstacle de taille à l'agriculture dans toute la Municipalité. Malgré tout, en 1956, 13,683 acres de terrain étaient en ferme, dont 6,143 acres défrichés.⁵ Mais faire produire la terre n'est pas facile.

« Les sols de cette classe ont des limitations très sérieuses qui restreignent le choix des récoltes ou nécessitent des pratiques de conservation spéciale et un aménagement mécanique très soigné. Les sols Mont-Carmel qui ont été livrés à la culture l'ont été au prix d'énormes labeurs à cause, 1° de l'extrême abondance de pierres qui formaient parfois un pavage de blocs, et 2° à cause des propriétés physiques particulières du sous-sol, dues à la présence d'un fragipan modérément dense et très peu poreux ».⁶

Sur les hautes terres de Mont-Carmel, on a beaucoup de ces sols jaunes, pierreux, avec une couche de matières organiques relativement mince. Ici le drainage s'avère difficile à cause du roc à proximité et les sols fortement acides ont besoin d'une bonne dose de fertilisants, tels chaux, potasse, azote et phosphate. Par contre, dans les dépressions des rivières Kamouraska et St-Denis, comme sur les terres boisées du haut de la Municipalité, le sol, beaucoup plus épais, se compose de sable et de gravier. Le drainage s'y fait bien et même trop bien car la terre retient difficilement l'eau et les engrais, ce qui, avec une présence abondante de pierres, cause autant d'obstacles à la culture. Ici et là, on rencontre encore quelques îlots de terres noires, riches en humus et en matières organiques. Finalement, le long du *Ruisseau Creux*, dans les quelques basses terres de la Municipalité, les sols, composés de matériaux plus fins, semblent moins acides et on peut y cultiver à meilleur coût.

⁵Baril et Rochefort, *op. cit.*: 116. Tableau 17.

⁶*Ibid*, 93. Le fragipan est une couche de sol très dur et compact, situé à 18 ou 20 pouces de la surface. Il empêche l'eau de s'infiltrer en profondeur.

Somme toute, à Mont-Carmel, le sol se prête peu à une culture poussée; les rendements restent conditionnés par le travail d'épierrement et de fertilisation des champs, travail rude et sans cesse à reprendre. Voilà qui n'en donne que plus de mérite aux vaillants pionniers.

Les cours d'eau

« Le système des cours d'eau, ou réseau hydrographique est, comme le sol, étroitement lié à la topographie. Les cours d'eau se fraient un chemin aux endroits qui leur sont favorables et ils sont en quelque sorte guidés par la topographie ».⁷

Trois cours d'eau importants se fauillent du Sud-Ouest vers le Nord-Est, donc parallèlement au fleuve Saint-Laurent, dans les limites de Mont-Carmel. Deux de ceux-ci prennent naissance dans la Municipalité même, le *Ruisseau Creux* servant de décharge au Petit-Lac, la rivière Kamouraska se formant dans la zone dépressive comprise entre le sixième rang, la limite de Saint-Gabriel et le *petit bras ouest*. Quant à la rivière Saint-Denis, c'est au lac Davidson, près de Holliday, qu'elle commence réellement à se montrer digne de son statut de rivière. Malgré tout, les trois cours d'eau finissent par se rejoindre pour aboutir au fleuve dans la seule rivière Kamouraska, ce réseau hydrographique drainant à lui seul toutes les terres de Mont-Carmel.

Toutefois, une timide exception à ce système apparaît à la pointe Sud-Est de la Municipalité, alors que la Rivière-du-Loup, coupant à peine les limites du territoire, fait cavalier seul dans son coin.

Il reste à signaler la présence d'une nappe d'eau importante, le petit lac ou Lac St-Pierre, long de plus de deux milles et exerçant depuis quelques années un certain attrait touristique.

La végétation

Toutes les terres de Mont-Carmel ont été arrachées à la forêt. Encore aujourd'hui, on retrouve de vastes étendues de bois debout, constituant les vraies terres à bois de la Municipalité. Qu'on songe aux 20 milles carrés uniquement en forêt, à partir de Bayonne jusqu'à la limite Sud.

⁷Société Historique de Kamouraska, *La Paroisse de Saint-Alexandre de Kamouraska, 1852 à 1952*, 27.

Quant aux espèces d'arbres, on peut noter une certaine variété selon les endroits. Ainsi, dans le bas de la municipalité, ce sont les feuillus qui l'emportent, érable rouge, érable à sucre, peuplier, bouleau, formant les espèces principales. Il semble même que nous soyons ici à la limite Est de la grande zone d'érablière à sucre du Bas Saint-Laurent.

Par contre, plus on monte vers le haut de Mont-Carmel, plus on s'habitue à rencontrer des conifères, comme sapins, épinettes blanches et noires, pins, même si les feuillus ne sont pas absents. Nous voilà dans une zone à végétation mixte où les conifères s'installent dans les endroits plus humides et très acides et où les feuillus choisissent de préférence les zones mieux drainées et moins acides. Cependant, on constate bien l'aspect boréal de la forêt dans ces régions élevées et un peu plus froides.

Pour compléter cette esquisse de la végétation, ajoutons qu'à proximité des chemins, des cours d'eau, des champs, des clôtures, sur les digues de roches et les affleurements rocheux, poussent des arbustes comme les aulnes, les saules, les harts rouges, les noisetiers, les petits poiriers et merisiers, en plus des fruits bien connus que sont les framboises, les bleuets et les mûres.

Hubert Lévesque, prêtre

CHAPITRE I

La formation de la paroisse

Le voyageur qui laisse la route transcanadienne à Saint-Denis pour s'enfoncer vers l'intérieur des terres et qui, après avoir franchi le village de Saint-Philippe-de-Néri, s'engage dans le chemin de la montagne *pelée*, découvre, au tournant de la route, le charmant village de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, accroché au flanc de la *Grande Montagne*. De son point d'observation, il n'aperçoit qu'une partie de la paroisse, puisque les terres en culture s'étendent plus au sud-est, bien au delà de la *Côte de bois franc*, jusqu'aux limites de *Bayonne*. Le territoire compris dans les limites de la municipalité déborde même le terroir agricole et se termine au canton Painchaud.

La paroisse a été taillée dans les seigneuries de la Bouteillerie (Rivière-Ouelle), de Saint-Denis et de Kamouraska, et dans une partie du canton Woodbridge. Le fief et seigneurie de Saint-Denis a contribué pour la plus grande part, fournissant, sur toute sa largeur, un territoire d'environ dix milles et demi de profondeur; de Saint-Pascal (seigneurie de Kamouraska et canton Woodbridge), on a détaché plus des trois quarts de l'actuel quatrième rang, du rang *de l'église* et du *petit bras est*; quant à la seigneurie de la Bouteillerie, elle a donné environ la moitié du rang *de la montagne*, du *petit bras ouest* et du sixième rang au moment de l'érection de la paroisse; un second démembrement en 1908 a de nouveau agrandi les limites de Mont-Carmel aux dépens de la même seigneurie.

Les origines de Mont-Carmel remontent à la première moitié du XIXe siècle. Le domaine agricole des vieilles paroisses riveraines était surpeuplé et il ne suffisait plus pour absorber une population qui s'accroissait à un rythme très rapide; aussi les fils des cultivateurs devaient-ils quitter le foyer paternel pour trouver ailleurs la terre nourricière. Un certain nombre d'entre eux se fixèrent sur le domaine forestier de

la bordure des Appalaches; le progrès du défrichement amena le peuplement progressif des concessions de l'intérieur, suivi de la fondation de nouvelles paroisses. Il n'en fut pas autrement pour Mont-Carmel.

Les premiers habitants

A quand remonte l'arrivée des premiers colons de Mont-Carmel? Nous ne pouvons donner aucune réponse précise à cette question. D'après Joseph-A. Lavoie,¹ un plan de la seigneurie de Saint-Denis, fait en 1816 par les arpenteurs J.-Baptiste Larue et Charles Fournier, dénombre dix-huit concessions sur le cinquième rang et dix, sur le sixième (il s'agit du bas de la Côte et du village actuels); ce plan n'indique pas s'il y avait des gens qui habitaient sur ces concessions: la majorité, pour ne pas dire la totalité, appartenaient sans doute à des cultivateurs des premiers rangs de la seigneurie, qui se contentaient d'y couper leur bois de chauffage.

Les colons de ces concessions, s'il y en avait d'établis, n'étaient pas nombreux, puisque Monseigneur Signay, administrateur du diocèse de Québec, ne les a pas inclus dans les limites de la paroisse de Saint-Denis, lors de son érection canonique en janvier 1833; on peut lire dans le texte du décret que la nouvelle paroisse est bornée « au sud-est, en partie par le cinquième rang [...] du dit fief ou seigneurie de Saint-Denis, et en partie par le quatrième rang du dit fief ou seigneurie de la Bouteillerie [...] ».² Néanmoins, ce même Monseigneur Signay écrit, neuf ans plus tard, qu'il y a « 10 ou 15 familles » établies au-delà de la limite sud-est de la paroisse de Saint-Denis, en cette « concession de la Rivière-Ouelle appelée le Grand Bras ».³ A ces dix ou quinze familles s'ajoutèrent des nouveaux venus car, le 6 mai 1848, une « humble requête des pauvres Cultivateurs résidants dans les profondeurs du fief St-Denis, au lieu connu et nommé Grand-bras » contenait trente-six signatures ou croix; une autre requête, datée du 17 juin 1855, était approuvée par soixante-douze personnes, et le premier résident, Messire Pierre Boucher, dénombrait cent une familles et six cent vingt-cinq âmes en 1860. Ces divers dénombrements ne tiennent pas compte des habitants situés dans Saint-

¹ASHCS, dossier 136.

²Cité dans Joseph-A. Lavoie, *La famille Lavoie au Canada*, 312.

³Mgr Signay à M. Edouard Quertier, 6 juin 1842. Cité dans Julienne Barnard, *Mémoires Chapais*, I: 222. Les termes *Liche-pain* et *Grand Bras* désignaient à l'époque le bas de la paroisse, non le rang qui porte actuellement ces noms.

Pascal et qui seront réunis à Mont-Carmel en 1867; ils étaient vingt-trois résidents à signer la requête ou la contre-requête de 1860.⁴ On peut donc affirmer que le peuplement de Mont-Carmel, commencé avant 1840, fut très intensif aux environs de 1850.

La quasi-totalité de ces colons provenaient des paroisses « d'en bas », c'est-à-dire Rivière-Ouelle, Saint-Denis et Saint-Louis. D'après une certaine tradition orale, que ne contredisent pas les documents écrits, le premier habitant de Mont-Carmel serait François Lebel; le 26 mars 1814, il se faisait concéder une terre au bas de la côté du village; son nom apparaît sur la requête de 1848 et le curé Bégin a signalé son enterrement en 1853. Pour le bénéfice de leurs descendants, nous donnons en appendice la liste, par ordre alphabétique, des signataires des requêtes de 1847, 1848, 1855 et 1860; nous y avons ajouté le nom de ceux qui, d'après les recherches faites par Joseph-A. Lavoie, ont obtenu des concessions sur le territoire de Mont-Carmel entre 1814 et 1830; certains d'entre eux sont venus résider à Mont-Carmel.⁵

Le curé Quartier ne veut pas se charger de la desserte

Ces premiers habitants de la *Grande Montagne* étaient desservis par le curé de la Rivière-Ouelle, paroisse d'origine de la majorité d'entre eux; la tradition orale rapporte qu'ils parcouraient, à chaque semaine, les treize à quatorze milles nécessaires pour assister aux offices religieux à l'église de la Rivière-Ouelle. On ne peut qu'admirer leur mérite, surtout si l'on tient compte de l'état déplorable des chemins de l'époque.

Avec l'arrivée de Messire Edouard Quartier, premier curé résident de Saint-Denis, il apparut normal à Monseigneur Signay de lui confier la desserte de la population du *Grand Bras*.⁶ Mais le curé n'était pas de cet avis; à peine installé à Saint-Denis, il avait annoncé au prône qu'il ne se considérait pas chargé du ministère auprès de cette population, parce qu'elle se trouvait au-delà des limites de sa paroisse. La lettre du 14 avril 1842, dans laquelle Monseigneur Signay lui confiait officiellement le soin des habitants du *Grand Bras*, se mérita un refus catégorique; les gens du *Grand Bras*, écrit-il en substance, ne voulaient même pas d'église à Saint-Denis et le curé

⁴AESAP, MC, I: 7, 15, 28, 31.

⁵ASHCS, dossier 146; AESAP, Saint-Pacôme, I: 2; AESAP, MC, I: 7, 15, 28; APMC, Livre de comptes.

⁶L'essentiel de cette querelle est rapporté par Julienne Barnard, *op. cit.*, I: 218-224.

de la Rivière-Ouelle, qui a un vicaire pour l'aider, est tout désigné pour desservir ces colons rattachés à la Rivière-Ouelle depuis toujours.

Ainsi, du côté du curé, point de raison de me charger de Liche-pain. Du côté des gens, ils sont de la R.O.; ils s'y sont toujours bien trouvés, on ne leur fait pas d'injustice en ne se chargeant pas d'eux. Je refuse donc [...] Je refuse par justice pour ma paroisse qui, après avoir fait tant de sacrifices, pourrait se trouver privée des secours que seul, j'irai porter à des étrangers. Notre église est petite. Le Bras peut augmenter rapidement et finir par forcer les généreux braves de S. Denis à rebâtir [...]

En réalité, le différend portait surtout sur une rivalité personnelle entre lui et le curé Bégin de la Rivière-Ouelle, comme nous pouvons le déduire de cette lettre qu'il adressait à Monseigneur Signay, le 9 mai suivant : « M. B. n'a pas obtenu un vicaire, je suppose, pour lui donner plus d'aisance à voyager, se promener ou exercer son zèle ailleurs [...] Qu'il dirige sa course vers ses anciens enfants du grand bras [...] ». Au début de juin, Monseigneur Signay fait encore appel au bon sens du curé, pour qu'il n'oblige pas, par son refus, ces quelques familles à effectuer un voyage presque deux fois plus long afin d'assister aux offices religieux. Nouvelle réponse négative ! « Je refuse donc avec respect de me charger de la desserte, non pas de 15 familles, mais d'une concession de la Riv.-Ouelle appelée le Grand Bras ». Monseigneur Signay dut finalement le menacer de le changer de cure et demander à l'abbé Mailloux d'intervenir personnellement pour obtenir son consentement; le curé Quartier accepta laconiquement, dans une lettre datée du 19 août : « Monseigneur, Il faut bien, d'après, non des ordres, *mais des menaces*, me décider à accepter la desserte du Grand-bras de la Rivière-Ouelle ».

Par la suite, l'« apôtre de la tempérance » ne ménagea pas ses efforts pour desservir convenablement ces nouveaux fidèles ; selon la tradition orale, il leur aurait même offert un repas, le dimanche, après l'office de l'avant-midi. Quand il se rendait les visiter, il célébrait les offices chez Rémy Lavoie (maison de Luc Saint-Onge).⁷

Construction d'une chapelle

Afin d'améliorer la situation religieuse de ses fidèles du *Grand Bras*, le curé de Saint-Denis les encouragea à demander l'érection

⁷D'après Joseph-A. Lavoie, ASHCS, dossier 132, et la tradition orale.

canonique d'une paroisse sur leur territoire ; ceux-ci tentèrent d'unir leur domaine à celui du lac Saint-Pierre (Saint-Pacôme) pour s'assurer la population nécessaire à une telle érection. La requête dite conjointe porte la date du 15 septembre 1847. Le commissaire Cazeau, à une assemblée tenue en janvier 1848, rejeta les allégations de la requête : on avait négligé d'obtenir la signature des gens du lac Saint-Pierre, pour la plupart opposés à cette érection conjointe.⁸

Sans se décourager, mais avec plus de réalisme cette fois, les gens de *Liche-pain* adressèrent une nouvelle supplique, le 2 mai 1848, dans laquelle ils ne demandaient que la permission de construire une chapelle en bois ; les curés Bégin de la Rivière-Ouelle et Quartier de Saint-Denis les appuyaient dans leur projet. Les requérants avaient même préparé le bois et les autres matériaux nécessaires, comme le note le curé Quartier sur une feuille de la requête.⁹ Huit mois passèrent avant que le curé Routhier de Kamouraska ne vienne vérifier sur place, au nom de l'Archevêque de Québec (18 janvier 1849) ; il approuva la construction d'une chapelle « d'au moins soixante pieds de long sur pas moins de quarante pieds de largeur et quinze pieds de hauteur [...] sur un lopin de terre donné à cet effet par les Sieurs Remy Lavoie et Charles Plourde le long de la Route du Gouvernement ».¹⁰

Pressés d'avoir leur chapelle, les habitants de la *Grande Montagne* commirent une erreur de procédure ; en effet, les deux cultivateurs, Rémy Lavoie et Charles Plourde, donnèrent le terrain à l'Archevêque de Québec, qui ne l'accepta pas ; il était beaucoup plus logique que ce soit un corps de Syndics élus par les gens de la place qui se charge de recevoir ce terrain. Par conséquent, il y eut élection, le 4 mars 1849, de cinq « Syndics de la Congrégation de la Grande Montagne du Grand Bras dans le fief de St-Denis », qui acceptèrent le terrain, le 10 du même mois ; et le 25, la Congrégation passait un marché avec Louis Langelier, charpentier de Saint-Pascal, relatif à la construction d'une chapelle de quatre-vingt-un pieds de long, quarante-deux de largeur et dix-sept de poteau pour la somme de cent louis (environ cinq cents dollars américains) ; les Syndics s'engageaient à « fournir et livrer sur les lieux, tous les matériaux nécessaires en bois brut » ;

⁸Pour la requête et le procès-verbal de la réunion, voir AESAP, Saint-Pacôme, I: 2, 5.

⁹AESAP, MC, I: 7.

¹⁰AESAP, MC, I: 11. C'est une partie de l'actuel terrain de la Fabrique.

n'écoulant que sa générosité, le curé Quertier avait ajouté une somme supplémentaire de vingt-cinq louis, payable au charpentier en 1851; ce dernier devait livrer la chapelle à la Toussaint, « excepté la couverture en bardeau et le lembriis du dehors qui seront faits et livrés un an après ».¹¹

Le premier titulaire de la Congrégation de la Grande Montagne fut Saint-Edouard; ce patron, choisi par l'abbé Quertier, ne rencontrait pas les vues de l'Archevêque de Québec, parce qu'il y avait déjà deux paroisses de son diocèse qui avaient ce saint comme patron; pour sa part, il aurait préféré que ce soit « sainte Marthe, vierge, dont l'office se trouve au bréviaire le 29 juillet ».¹² On continua d'utiliser ce titulaire, mais, le 3 juin 1851, l'Archevêque décida que cette Congrégation serait sous le patronage de Notre-Dame-du-Mont-Carmel: les conditions du lieu, sa dévotion à la Sainte Vierge et celle de ses paroissiens avaient amené le curé Quertier à proposer le changement.¹³

Arrivée d'un prêtre-résident, Messire Pierre Boucher

Le 10 juillet 1851, la nouvelle chapelle était bénie et ouverte au culte dans une cérémonie présidée par l'abbé Quertier;¹⁴ malgré ses réticences, il continua d'assurer la desserte de cette mission jusqu'au 22 septembre 1852, alors que Messire F.-X. Bégin, curé de la nouvelle paroisse de Saint-Pacôme, fut chargé de le remplacer comme desservant, avec instruction d'y faire l'office le quatrième dimanche du mois.¹⁵ C'étaient les gens de Mont-Carmel qui allaient chercher le curé Bégin, lequel se retirait chez Rémy Lavoie lors de ces visites.¹⁶

Les gens de Mont-Carmel ne tardèrent pas à déplorer les inconvénients du système. Dans une requête remise à Mgr Baillargeon, administrateur du diocèse de Québec, lors de son passage à la Rivière-Ouelle le 17 juin 1855, ils se plaignent que plus de cent enfants

¹¹Copies de tous ces documents, ASHCS, dossier 132. On trouve aussi le texte du premier contrat à la cure de Mont-Carmel.

¹²Mgr Signay à M. Quertier, 29 janvier 1849; cité dans Barnard, *op. cit.*, II: 33.

¹³D'après Joseph-A. Lavoie qui se basait sur le document de l'Archevêché de Québec, ASHCS, dossier 132.

¹⁴M. Quertier à Mgr Turgeon, 12 juil. 1851. AESAP, Saint-Denis, I: 121.

¹⁵AESAP, Saint-Pacôme, I: 36.

¹⁶Cette affirmation se base sur le fait qu'en 1855, Mgr Baillargeon note, sur le texte de la requête qu'on lui présente (cf. *infra*), que les gens ont demandé à ne plus être obligés d'aller chercher M. Bégin pour les offices.

de dix à quinze ans n'ont pas fait leur première communion ni reçu de leçon de catéchisme durant l'année écoulée; que le service divin a lieu à toutes les quatre, cinq et même six semaines, et que, vu les distances et les mauvaises routes à parcourir pour se rendre à une église, il y a « préjudice notable pour la génération croissante » et des « conséquences démoralisatrices » pour la population; aussi suggèrent-ils à Monseigneur de placer un vicaire dans une paroisse voisine et de donner au curé de cette paroisse la desserte de Mont-Carmel; de cette façon, ils pourraient avoir l'office à tous les quinze jours et le catéchisme de première communion à chaque été. Le bien-fondé d'une telle requête ne faisait aucun doute; mais il fallait tenir compte des réalités matérielles et démographiques de la mission. Voilà pourquoi Monseigneur Baillargeon leur répondit que le curé de Saint-Pacôme s'occuperait du catéchisme et de la première communion, mais qu'il s'avérait impossible, pour le moment, de leur donner l'office du dimanche plus souvent.¹⁷ « Il est regrettable, note l'auteur du procès-verbal de la visite de Monseigneur Baillargeon à Mont-Carmel, le 20 du même mois, que cet endroit présente peu d'espérance d'agrandissement ».¹⁸ La faiblesse numérique de la population et sa pauvreté étaient des facteurs qui allaient à l'encontre des demandes de Mont-Carmel.

L'évolution de la situation dans la région faillit amener une orientation nouvelle dans les destinées de Mont-Carmel. En effet, depuis quelque temps déjà, les habitants de la *Côte des Beaux Biens* (Saint-Philippe-de-Néri) pressaient Monseigneur Baillargeon de leur permettre de bâtir une église; celui-ci hésitait à donner son adhésion, parce que cette demande affecterait l'avenir de Mont-Carmel et que, par ailleurs, il n'était pas sûr que la *Côte* puisse avoir une population suffisante. Pour l'éclairer dans sa décision, il pria Messire Célestin Gauvreau, directeur des ecclésiastiques au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et vicaire général, d'enquêter auprès des curés intéressés et de lui donner son opinion personnelle sur la question.¹⁹ Les curés se déclarèrent contre le projet des habitants de la *Côte*; quant au grand vicaire Gauvreau, qui partageait leur avis, il suggéra de fusionner les gens de la *Côte* avec ceux de Mont-Carmel pour former une nouvelle paroisse, dont on construirait l'église dans la montagne

¹⁷AESAP, MC, I: 15.

¹⁸Cité dans Barnard, *op. cit.*, II: 121.

¹⁹Mgr Baillargeon à M. Gauvreau, 11 fév. 1856. ACSAP. Gauvreau 11: LXVI.

Pelée; cette solution plairait aux gens de la *Côte* et les habitants de Mont-Carmel, de leur côté, abandonneraient peu à peu leur chapelle actuelle pour aller à la nouvelle église.²⁰ Cette suggestion n'eut pas de suite, mais la requête des gens de la *Côte* fut refusée.

De tels événements, s'ils se reproduisaient, risquaient de réduire à néant les demandes des habitants de Mont-Carmel. Aussi se hâtèrent-ils de revenir à la charge pour s'assurer les services d'un desservant moins occupé qu'un curé de paroisse: le 2 août 1856, ils s'engageaient, par acte notarié, à payer annuellement la somme de cinquante louis à Monseigneur Baillargeon, administrateur du diocèse, afin de défrayer les dépenses encourues par un desservant régulier.²¹ Peu de temps après, ils demandaient la permission de construire un presbytère avec l'aide de la Propagation de la Foi; Messire Hébert, chargé de fixer le site de ce presbytère, ne décida rien lors de sa visite sur les lieux en août 1857, parce que « la position de l'Église et la construction du terrain ne [permettaient] pas de [le] placer convenablement » et qu'un grand nombre des habitants avait manifesté le désir d'acheter la terre de l'église pour les besoins du curé éventuel, projet auquel le délégué s'avouait favorable.²² Il s'écoula neuf longs mois avant que, le 21 mai 1858, ce même curé Hébert ne revienne à Mont-Carmel et ne détermine enfin les dimensions et le site (à peu près à l'emplacement actuel) du presbytère.²³ Avant même la décision du commissaire officiel chargé de l'enquête, les intéressés avaient signé un contrat de construction avec le sieur Narcisse Dionne, maître-charpentier de Saint-Denis, en date du 9 avril 1858; ce presbytère, terminé à la fin de 1859, mesurait quarante pieds de longueur par trente de largeur; le contrat du 9 avril fut respecté, même s'il avait été signé avant l'approbation officielle.²⁴ Toutes ces tractations se complétèrent par l'achat, en septembre 1858, d'une terre d'église.²⁵

Beaucoup d'obstacles avaient été éliminés depuis « l'humble requête » de 1848; Mont-Carmel avait sa terre d'église, sa chapelle et son presbytère mais il lui manquait encore son curé et sa fabrique.

²⁰AESAP, Saint-Denis, I: 159.

²¹AESAP, MC, I: 17.

²²AESAP, MC, I: 20. M. Hébert à Mgr Baillargeon, 17 août 1857. La demande est du 21 juin.

²³AESAP, MC, I: 23.

²⁴APMC, f. éparses. Le cahier des comptes indique pour 1861 un paiement à Narcisse Dionne pour entreprise du presbytère.

²⁵APMC, f. éparses. Contrat de vente d'une terre de Charles Plourde à Messire François Bégin, 27 sept. 1858.

A ce sujet, Monseigneur Baillargeon se montrait réticent, parce que les ressources dont disposerait ce curé seraient plutôt limitées, car une centaine de familles pauvres ne pourraient lui assurer un revenu convenable; Messire François-Xavier Bégin évaluait à environ cinquante louis les ressources annuelles du curé éventuel; dans la lettre où il faisait cette affirmation, le curé Bégin suggérait néanmoins à Monseigneur Baillargeon de tenter l'expérience: « désireux comme le sont les habitants de cette localité, de posséder un prêtre au milieu d'eux, ils feront des sacrifices pour lui procurer un bien être convenable. Il serait bon du moins de l'essayer une année pour constater par l'expérience les ressources de cette localité ».²⁶

A la grande satisfaction des habitants de Mont-Carmel, Mgr Baillargeon émit, le 17 septembre 1859, une ordonnance dans laquelle il annonçait officiellement la venue d'un prêtre-résident pour Mont-Carmel et fixait un supplément en patates et en bois à lui être versé, en plus des dîmes ordinaires, afin de lui assurer les moyens de vivre convenablement;²⁷ moins d'un mois plus tard, ce prêtre, Messire Pierre Boucher, ouvrit les premiers registres de Mont-Carmel en y inscrivant l'acte de baptême de Marie-Arthémise, fille de Baptiste Chamberland et d'Emilie Sans Terre « de cette paroisse ». La suggestion du curé Bégin avait donné les résultats espérés.

Erection canonique de la paroisse

Le missionnaire Pierre Boucher²⁸ arrivait de Matane où il avait été curé pendant onze ans et où il venait de construire une église en pierre. Son tempérament plutôt violent – il ne manquait pas de l'être en chaire – lui avait attiré les critiques de quelques paroissiens, surtout des marchands contre qui il avait déployé beaucoup d'ardeur afin d'éliminer les désordres causés par les boissons alcooliques; par ailleurs, il avait déployé un même zèle à l'encouragement de la colonisation et de l'agriculture et à la desserte des missions de Sainte-Félicité et de la Rivière-Blanche.²⁹

Quelques mois après son installation à Mont-Carmel, Messire Boucher se mit à l'oeuvre en vue d'obtenir l'érection canonique de

²⁶AESAP, MC, I: 27. M. Bégin à Mgr Baillargeon, 19 août 1859.

²⁷AESAP, MC, I: 26.

²⁸Le prêtre-résident de Mont-Carmel porte le titre officiel de Missionnaire jusqu'à l'érection canonique de 1867.

²⁹Antoine Gagnon, *Monographie de Matane*, 145s.

la paroisse; la requête à cet effet fut adressée à Mgr Baillargeon par les habitants de Mont-Carmel, le 5 février 1860. Cent vingt-trois personnes demandaient l'érection canonique d'un territoire comprenant une partie du quatrième rang de la seigneurie de la Bouteillerie, le cinquième rang de la seigneurie de Saint-Denis et une partie du quatrième rang de la seigneurie de Kamouraska, soit quatre milles de largeur sur une profondeur d'environ dix milles et demi.³⁰ Six mois passèrent avant que l'autorité ecclésiastique ne délègue un commissaire-enquêteur, ce qui trahit les hésitations de Monseigneur Baillargeon et, sans doute, la conscience du problème qui allait se poser. Finalement Messire Charles-Félix Cazeau annonça, au début de septembre, qu'il allait se rendre à Mont-Carmel, le 24 du courant, pour vérifier les allégations de la requête.

Mais entretemps vingt-huit francs-tenanciers de la partie de Saint-Pascal que l'on voulait annexer signèrent une contre-requête où ils se déclaraient contre leur intégration au territoire de la nouvelle paroisse, parce que, écrivaient-ils, ils venaient de construire « la belle et grande Eglise de St-Pascal » et ne se sentaient pas « en moyens de contribuer à de nouveaux frais de bâtisse d'Eglise ou autres frais en dépendant, sans nuire considérablement aux intérêts de leurs familles ».³¹ L'opposition fit échouer le projet d'érection: « Contre l'attente de Votre Grandeur, note le Grand-Vicaire Cazeau dans le procès-verbal de la réunion, il est venu des francs-tenanciers de S. Paschal que l'on veut enfermer dans la paroisse projetée une opposition tellement forte qu'il faut renoncer pour longtemps à l'érection de la dite paroisse »;³² des vingt-huit signataires de la contre-requête, à peine sept résidaient dans le territoire en question; les autres n'y avaient que des lots à bois. Malheureusement pour les gens de Mont-Carmel, les lois admettaient « au même titre l'opposition des francs-tenanciers non-résidents ». Après avoir décrit comment il avait tenté de convaincre les opposants, en faisant ressortir entre autres l'injustice de leur attitude, le commissaire ajoute qu'il lui était « rarement arrivé, dans de semblables rencontres, de rencontrer d'oppositions si peu fondées en raison » puisque la plupart des opposants qui habitaient là se rendaient à l'église de Mont-Carmel, « surtout les jours de mauvais temps ». Et l'auteur du procès-verbal de conclure:

³⁰AESAP, MC, I: 28.

³¹AESAP, MC, I: 37.

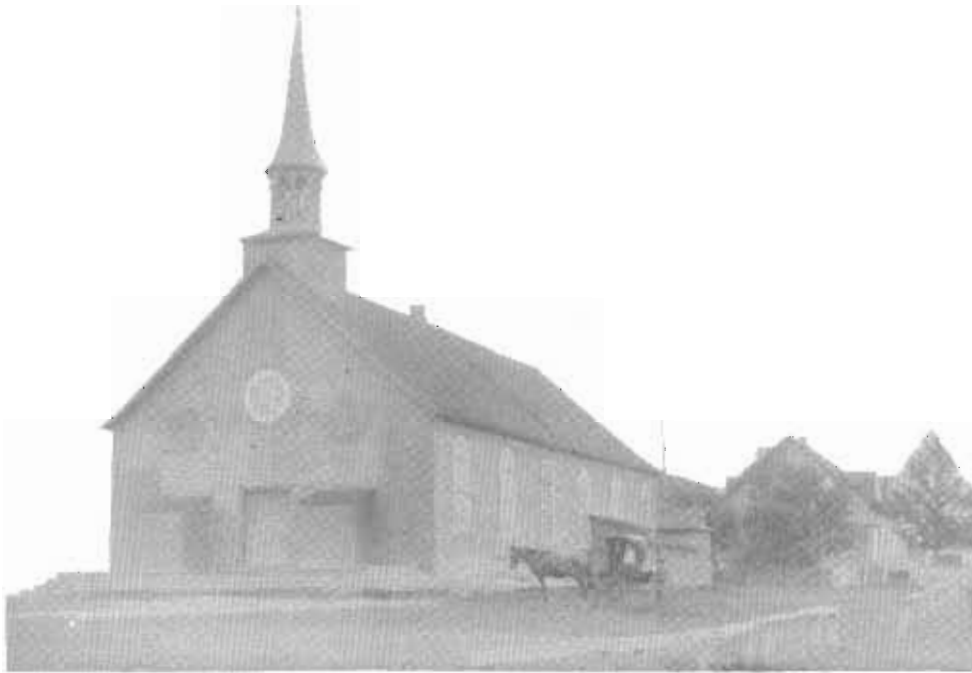
³²AESAP, MC, I: 39.



Rév. Edouard Quartier, fondateur
premier desservant, 1842-1852



Rév. François-Xavier Bégin
desservant, 1852-1859



La vieille église, inaugurée en 1851 et démolie en 1906



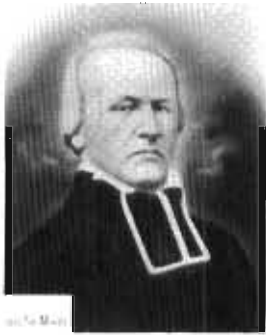
M. Pierre Boucher
1859-1861



M. J-Elzéar Michaud
1861-1862



M. Joseph Hoffman
1862-1867



M. François Morin
1867



M. Frs-X-Ludger Blais
1867-1871



M. Edouard Demers
1871-1884



M. J.-Magloire Moreau
1884-1896



M. J.-Georges Goudreau
1896-1898



M. G.-Benjamin Dionne
1898-1905

Si la susdite partie de S. Paschal reste dans le *statu quo*, il est évident qu'il est impossible de former une paroisse de la partie du fief S. Denis que l'on appelle Mont Carmel. En effet, cette partie du Fief n'a qu'une demi-lieue de front et ne renferme qu'une minime population tout à fait incapable de porter les charges propres d'une paroisse. Il est à regretter qu'on y ait construit une Eglise, car, avec la perspective qu'offre le pauvre Mont-Carmel, je dois dire que Votre Grandeur ne consentirait pas à ce qu'il y en fut construit une, si la chose était encore à faire.

L'érection canonique s'avérait impossible pour le moment et les perspectives d'avenir n'étaient pas des plus gaies. Découragé par cet échec, pauvre et obligé de s'endetter pour vivre, tant ses revenus étaient médiocres, le missionnaire de Mont-Carmel espérait bien « n'être pas condamné à rester au delà de l'année 1861 ».³² Son voeu se réalisa et il partit pour Bagotville; de Sainte-Anne-des-Monts où il avait été missionnaire-résident pendant trois ans, Joseph-Elzéar Michaud prenait la direction de Mont-Carmel.

Sa santé débile ne lui permit pas de demeurer longtemps à son nouveau poste; incapable de vaquer convenablement à ses occupations pour cause de maladie, il fut d'abord déchargé temporairement de sa tâche (30 mai 1862), puis remplacé définitivement par le révérend Joseph Hoffman (lettre de curé, 25 août 1862), afin de lui donner l'occasion de prendre un repos qui dura plusieurs mois. Le seul événement d'une certaine importance survenu durant son administration avait été la procuration à lui conférée, le 26 avril 1862, par la Corporation Archiépisopale de Québec, pour administrer et gérer, conjointement avec Louis Saint-Jean, Bruno Roy et Hyacinthe Plourde, les biens et affaires de la Chapelle de la Mission de Mont-Carmel.³³ Cette mesure temporaire était destinée à suppléer à l'absence d'un corps de marguilliers qu'on ne pouvait créer parce que l'érection de la paroisse n'avait pas encore eu lieu.

Le projet d'érection canonique demeurait une préoccupation constante pour le missionnaire. Ainsi, dans son rapport pour 1862,³⁴ le révérend Hoffman suggérait d'annexer une partie de la *Côte Beaux-Biens* et quelques habitants du quatrième rang de Saint-Pascal, dont un bon nombre fréquentaient déjà la chapelle de Mont-Carmel; cette

³²APMC, f. éparses.

³¹AESAP, MC, I: 46.

solution, d'après le missionnaire, aurait eu pour avantages de satisfaire les intéressés et de régler les difficultés nées de l'agitation de la Côte. Elle manquait cependant de réalisme quant aux gens de la Côte, pour qui il était beaucoup plus pratique de se rendre à l'église de Saint-Denis – s'ils n'obtenaient pas leur propre église – que de fréquenter la chapelle de Mont-Carmel, vu les deux fortes côtes à franchir dans ce voyage. La proposition fut donc délaissée.

La situation ambiguë de ce prêtre-missionnaire de Mont-Carmel, qui exerçait le rôle de curé sans être reconnu comme tel par la loi ecclésiastique et civile, ne pouvait durer indéfiniment; aussi Messire Hoffman rédigea-t-il une nouvelle requête, le 10 septembre 1866, pour redemander l'érection canonique de la paroisse; la quasi-totalité des habitants de Mont-Carmel, dont vingt-quatre résidents du quatrième rang, lui avaient donné leur appui.³⁶ Elle déclencha la réaction redoutée: à peine cinq jours plus tard, une contre-requête des habitants de la partie de Saint-Pascal qu'on voulait annexer, s'inscrivait en faux dans les procédures d'érection; sur les quarante-huit signataires, seuls dix habitaient le territoire en question. Six habitants du « petit quatrième rang » de Saint-Pascal, dont les maisons étaient de l'autre côté de la rivière, protestaient à leur tour le 13 octobre. Malgré ces oppositions et, après l'enquête habituelle, Monseigneur Baillargeon décréta l'érection canonique de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le 30 octobre 1866.

La victoire semblait définitive. Les procédures pour la reconnaissance civile du décret étaient déjà entamées lorsque, le 21 novembre 1866, Monseigneur Baillargeon révoqua le décret d'érection parce qu'on avait omis l'une des formalités prescrites, laquelle était essentielle à la reconnaissance de la paroisse pour les effets civils. Tout était à reprendre: la même requête, les mêmes contre-requêtes furent de nouveau produites; une assemblée, tenue le 11 décembre 1866, n'eut pas de suite. On semblait devoir aboutir à une impasse semblable à celle de 1860. L'opposition de la partie de Saint-Pascal, dont l'annexion était jugée essentielle pour l'érection par l'Archevêque de Québec, ferait-elle de nouveau échouer le projet?

Tout semblait l'indiquer. Le 18 janvier 1867, vingt-quatre francs-tenanciers redemandaient à ne pas être inclus dans les limites de la nouvelle paroisse; le 21, quatre habitants du *petit quatrième rang*

³⁶Ce paragraphe et les deux suivants s'appuient sur des documents des AESAP, MC, I: 44 - 99.

s'opposaient à leur tour.³⁶ Des contracts personnels avaient certes eu lieu avec les opposants, car on avait réussi à diminuer leur nombre de moitié; mais il fallait encore retrancher des noms sur la contre-requête pour atteindre un nombre qui assurerait la majorité aux proposeurs qui habitaient ce territoire. A l'assemblée de vérification tenue le 24 janvier 1867, la lutte fut très serrée: pour diverses raisons, on réussit à faire retrancher le nom de huit signataires de la contre-requête, ce qui assurait la majorité nécessaire à l'annexion de cette partie de Saint-Pascal. L'opposition avait perdu toute possibilité d'entraver l'obtention du décret. Le 30 janvier 1867, Monseigneur Baillargeon décrétait définitivement l'érection canonique de la paroisse. Deux autres années – et de nouvelles luttes – furent nécessaires avant la reconnaissance civile de ce décret, survenue le 16 mars 1869.³⁷

La victoire couronnait l'oeuvre du Révérend Joseph Hoffman à Mont-Carmel; depuis longtemps déjà, il avait manifesté le désir de quitter ce poste, comme le démontre son rapport pour l'année 1863:³⁸

Je suis pauvre, Monseigneur; il me suffit que vous le sachiez. J'ai encore présentes à l'esprit les belles promesses que vous m'avez faites en me plaçant à N.D. du Mont Carmel; vous ne les avez pas oubliées, j'espère. « Vous n'y serez pas longtemps, et je vous récompenserai ». Quand le moment de la récompense arrivera-t-il?

L'Archevêque de Québec avait eu besoin, pour réaliser l'érection canonique, d'un homme alliant la diplomatie à une certaine fermeté, qualités que possédait Messire Hoffman; voilà pourquoi il lui fit « attendre sa récompense » jusqu'en octobre 1867, alors qu'il le nomma au Collège de Lévis dont il devint le procureur.

Nous avons assisté, tout au long de ce chapitre, à la naissance pénible d'une paroisse; autour de ce pôle que sont l'église et le pasteur, elle s'est développée lentement, à travers les soubresauts, et grâce au courage et aux sacrifices de la majorité de sa population. Pendant que s'affirmait son identité religieuse, ses écoles, son administration municipale, ses réalités économiques et sociales naissaient

³⁶AESAP, MC, I: 83, 87, 89s.

³⁷Proclamation d'érection civile dans C.-E. Deschamps, *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*, 168s.

³⁸AESAP, MC, I: 48.

et se développaient à leur tour: elles seront l'objet d'autres chapitres. Contentons-nous, pour le moment, de suivre le déroulement de sa vie religieuse jusqu'à nos jours.



CHAPITRE II

Un siècle de ministère paroissial

Décrire un siècle de vie religieuse, c'est essayer de donner à cet aspect de la vie paroissiale le rôle vital qu'il a joué dans les esprits et dans les coeurs des habitants de Mont-Carmel, et de brosser aussi fidèlement que possible l'évolution survenue au cours des années. Mais ceci demeure un idéal car il est extrêmement difficile, voire impossible, de saisir cette partie de la réalité qui demeure le fait de convictions personnelles. Aussi devons-nous nous borner à décrire, de la vie religieuse, ce que nous pouvons en déceler, c'est-à-dire l'impulsion donnée par le pasteur, la personnalité de ce dernier et les progrès matériels de la Fabrique. Le plan adopté sera donc très simple: suivre l'évolution en la centrant sur la personnalité du curé.

François-Xavier-Ludger Blais, 1867-1871

Après l'éphémère nomination de Messire François Morin à la cure de Mont-Carmel (du 7 au 17 octobre 1867), François-Xavier-Ludger Blais devenait curé de la paroisse. Il était né à Saint-Pierre, comté de Montmagny, le 16 novembre 1832; après ses études classiques au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et ses études théologiques à Sainte-Anne et à Québec, F.-X.-Ludger Blais avait été ordonné à Québec, le 10 mai 1857. Successivement vicaire à Sainte-Croix, puis professeur et assistant-préfet des études à son *Alma Mater*, il occupa le poste de premier directeur de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne; de nouveau directeur des élèves, mais cette fois au Collège, entre 1861 et 1863, vicaire à Sainte-Famille pour un peu plus d'un an, curé de la Rivière-au-Renard, en Gaspésie, l'abbé Blais avait finalement pris la route pour Mont-Carmel en 1867, avec une jeune carrière assez bien remplie jusque là.

Ce travailleur acharné à l'esprit méthodique était d'une hospitalité proverbiale; malgré un tempérament nerveux, il était toujours plein de tact et de délicatesse.¹ Son administration fut une période de progrès dans l'organisation de la paroisse.

Après l'érection civile de la paroisse en 1869, le curé Blais créa le premier corps de marguilliers pour remplacer les Syndics élus en 1862; le 2 mai 1869, une assemblée des francs-tenanciers choisissait « pour former avec Monsieur le Curé, le corps des marguilliers de la dite paroisse, les Sieurs Rémi Dionne, Joseph Drapeau, Thomas Rivard, Germain Soucy, Joseph Bélanger, Nazaire Dionne, Etienne Lévesque et Georges Migneault » ; huit jours plus tard, Monseigneur Baillargeon émettait une ordonnance confirmant cette élection et nommant Rémi Dionne, Joseph Drapeau et Thomas Rivard, respectivement premier, deuxième et troisième marguilliers.²

Le curé Blais savait défendre les intérêts de sa jeune paroisse, comme il le montra lors de la signature, par ses paroissiens, d'une requête en opposition au projet de construction d'une église à la Côte (août 1869). Ses fidèles alléguaient que les gens de la Côte avaient au maximum un mille et demi à parcourir pour fréquenter l'église de Saint-Denis ou celle de Mont-Carmel et que les habitants du *petit quatrième rang*, que Monseigneur tenait tant à annexer à Mont-Carmel et dont l'opposition avait retardé de quatre à cinq ans l'érection de la paroisse, étaient pour se joindre à la Côte tout comme les dix habitants du *Rocher Blanc*; chargé de transmettre cette requête, Messire Blais explique à Monseigneur l'attitude de ses paroissiens, qui voient bien que « leur paroisse, déjà si pauvre, en souffrira nécessairement un amoindrissement considérable » ; dans sa lettre, il excuse aussi l'adhésion de ses quatre paroissiens du *petit quatrième rang* et des habitants du *Rocher blanc*, qui seront à proximité de la nouvelle église; mais il ne manque pas de prévenir Son Excellence que, « si Elle autorise la construction d'une Eglise à la Côte, Elle détruit d'un trait de plume le résultat obtenu par neuf ans de démarches et de tracasseries de la part des Curés de Mont-Carmel pour augmenter un tant soit peu sa valeur ».³ La démarche n'atteignit pas

¹Portrait tracé par Monseigneur Wilfrid Lebon dans *Annuaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1925-1926*, 89-97.

²APMC, min. I, no 1. Copie conforme de l'ordonnance de Monseigneur Baillargeon, faite le 20 mai 1869 par Messire Blais.

³AESAP, MC, I: 110, 9 août 1869.

l'effet désiré puisque les gens de la Côte se virent accorder la permission de construire leur église.

En 1871, le curé Blais quitta Mont-Carmel pour Saint-Patrice où il devait demeurer jusqu'à sa mort. Il manifesta, à cet endroit, une activité peu commune: achèvement et reconstruction de l'église, fondation d'un collège de Frères, de l'hôpital, et formation des deux paroisses qui portent ses prénoms. Retiré depuis 1907 à l'hôpital qu'il avait fait naître, il y décédait le 2 décembre 1925, au milieu des siens qu'il n'avait jamais cessé de fréquenter, au cours de ses promenades de l'après-midi entre autres.⁴

Edouard Demers, 1871-1884

Le successeur de l'abbé Blais fut le premier curé de Mont-Carmel à occuper son poste pendant plus de cinq ans. Né à Saint-Pierre-les-Becquets le 12 décembre 1831, ordonné prêtre à vingt-huit ans, il avait été vicaire à peine trois ans avant d'obtenir la cure de l'Île-aux-Grues en 1862.

La personnalité de ce prêtre fait contraste avec celle de son prédécesseur: autant le premier fut méthodique et soigné dans la consignation des actes officiels et dans ses lettres, autant le curé Demers laissa une documentation en désordre, pleine de ratures, de renvois, et partant difficile à comprendre. On pressent chez lui l'impulsif, l'homme d'action peu doué pour le travail de bureau, mais qui n'en avait pas moins un sens de l'organisation des plus remarquables et de réelles qualités d'administrateur, comme en témoignent les progrès matériels de la Fabrique réalisés sous sa direction.

Dès son arrivée à Mont-Carmel, Messire Edouard Demers entreprit de faire réparer l'église, la sacristie et le presbytère; il s'agissait, en réalité, de compléter ces constructions que les paroissiens, faute d'argent, avaient laissées inachevées et qui s'étaient détériorées rapidement par la suite. Ce n'était pas sans raisons. L'église avait besoin d'un voûte, de « boisures » intérieures, de châssis neufs et d'un agrandissement par la finition du jubé et des galeries; l'extérieur était aussi à rénover. La sacristie, érigée vers 1864 (eu même temps que le clocher de l'église), n'avait pas été finie à l'extérieur et nécessitait quelques améliorations intérieures. Quant au presbytère, il demandait « des réparations assez considérables en dehors et en dedans pour

⁴Allaire, *Dictionnaire biographique du clergé canadien*, VI: 111s.

en faire une maison simplement convenable ».⁵ Dans de telles conditions matérielles, on comprend mieux pourquoi les premiers prêtres-résidents de Mont-Carmel avaient tous demandé à être remplacés après quelques mois d'apostolat sur place !

Les réparations à effectuer auraient pu décourager un curé moins ferme que l'abbé Demers, mais elles étaient une nécessité: « J'ai chanté la grand'messe aujourd'hui dans la sacristie, écrit-il en janvier 1872, n'ayant pas de bois pour chauffer l'Église. Le presbytère, Mgr, est inhabitable dans les grands froids ».⁶ Convaincu de la nécessité et de l'urgence des travaux, Monseigneur E.-A. Taschereau décréta leur exécution sous la direction du curé et de trois syndics élus à cette fin par les francs-tenanciers de la paroisse. Les réalisations furent lentes; en 1875, seul le presbytère avait été réparé, à la grande satisfaction du curé.⁷ Six ans plus tard, toutes les réparations étaient terminées; la dépense totale atteignait les deux mille dollars. Grâce aux surplus de la Fabrique et à la générosité du curé, qui avait donné de ses propres deniers, le tout avait été réalisé sans endetter la Fabrique.⁸

Toujours sur le plan de l'organisation matérielle, le curé Demers a fait faire des améliorations au cimetière; en septembre 1874, les paroissiens sont amenés à charroyer « au moins trois pieds de terre pour une fosse de quatre pieds de profondeur ». Chaque paroissien a fourni sa part de travail. Quelques années plus tard, Messire Demers demanda à l'Administrateur du diocèse s'il serait bon de creuser un « sillon » pour y déposer les corps durant la saison froide, vu qu'il était impossible d'enterrer les morts en hiver; celui-ci lui répondit de bâtir un charnier;⁹ la dite construction ne fut probablement pas réalisée. Le curé Demers a aussi réglé l'épineux problème du chauffage de l'église, en divisant la paroisse en quatre zones dont les habitants devaient fournir à tour de rôle le bois nécessaire.¹⁰

⁵AESAP, MC, I: 106. Procès-verbal de l'assemblée tenue par M. Pierre Patry chargé d'enquêter sur la requête demandant ces réparations, 22 déc. 1871.

⁶AESAP, MC, I: 107. M. Demers à Mgr E. A. Taschereau, 7 janvier 1872.

⁷AESAP, MC, I: 116. M. Charles Trudelle, curé de Saint-François, à Mgr Taschereau, 15 oct. 1875. L'abbé Trudelle avait été chargé de rencontrer le curé et les syndics au sujet des réparations à l'église et à la sacristie.

⁸AESAP, MC, I: 119, 123, 128. Rapports du curé pour 1876, 1878 et 1881.

⁹APMC, min. I: entre les nos 27 et 28. Mgr E.A. Taschereau à M. Demers, 22 août 1882.

¹⁰AESAP, MC, I: 115. M. Demers à Mgr Taschereau, 19 avril 1875. Le 22, l'ordonnance était donnée.

Ce fut également sous son administration que six habitants du quatrième rang de la Bouteillerie (*rang de la montagne*) furent rattachés, pour fins religieuses, à la paroisse de Mont-Carmel.¹¹ Bref, le bilan de l'évolution matérielle et des progrès dans ce domaine est largement positif pour les treize ans de cure de l'abbé Demers.

Des difficultés avec quelques-uns de ses paroissiens assombrèrent les dernières années du curé Demers à Mont-Carmel; en 1883, une requête signée par quelques individus réclamait l'abolition du supplément de « bois et de patates » créé lors de l'installation du premier résident, sous prétexte que les dîmes ordinaires fournissaient suffisamment de revenus pour faire vivre un curé. Messire Demers ne tarda pas à réagir: dans une lettre du 1er mars, il expliqua à l'Archevêque qu'un revenu annuel de \$309. était loin d'être exagéré; il avait certes raison! Trois jours plus tard, une assemblée de paroisse adopta une résolution dans laquelle les paroissiens déploraient la conduite des deux proposeurs de la requête, laissaient à Monseigneur le soin de décider quand il abolirait le supplément et reconnaissaient publiquement les bienfaits de leur curé.¹²

Depuis quelque temps déjà, le curé Demers avait demandé à changer d'endroit, demande qu'il réitéra dans sa lettre du 1er mars 1883; l'immensité de Mont-Carmel ne convenait plus à un prêtre de cinquante et un ans. L'excellente réputation de ses vertus et de son dévouement alliée à son sens de l'organisation amena ses supérieurs à ne le déplacer que de deux milles et il prit la cure de Saint-Philippe-de-Néri où il est décédé le 9 juin 1892.

Joseph-Magloire Moreau, 1884-1896

L'abbé Joseph-Magloire Moreau recueillait une paroisse que son prédécesseur avait réorganisée et dans laquelle tout semblait se dérouler normalement. Natif de Saint-Jean-Port-Joli, ancien élève du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il avait obtenu sa première cure en 1868, à Saint-Modeste, une année à peine après son ordination. Sa deuxième fut celle de Mont-Carmel, où il demeura douze ans. Ces faits dénotent à la fois la confiance que manifestait l'Archevêque de Québec à l'endroit de ce jeune prêtre — il avait vingt-sept ans lors

¹¹APMC, feuilles éparses. Décret du 30 août 1879.

¹²AESAP, MC, I: 130; APMC, min. I, no 29. 4 mars 1883.

de sa nomination à Saint-Modeste – et la relative facilité avec laquelle il savait se faire accepter de ses ouailles.

Si l'administration matérielle du curé Demers avait été chargée, celle du curé Moreau le fut beaucoup moins: adhésion à la *Société d'Assurance Mutuelle entre les Fabriques* (1886), construction d'un chemin couvert reliant la sacristie à la chapelle (vers 1888), achat par souscriptions d'une « voiture des morts » pour transporter les corps jusqu'à l'église (1890), réparations à la clôture du cimetière (1893), tels sont les faits les plus importants consignés aux archives de la cure de Mont-Carmel.¹³ De plus, c'est sous son administration qu'un décret du Cardinal Taschereau obligea les Fabriciens de Mont-Carmel et ceux de Saint-Philippe à faire tirer la ligne entre les deux paroisses conformément aux cadastres qu'on venait de terminer.¹⁴

Sa dernière année de cure à Mont-Carmel fut très pénible, car le brave curé s'était tué à la tâche afin de desservir convenablement sa vaste paroisse. En février 1896, il était très malade et devait recevoir l'aide d'un prêtre du Collège pour les offices du dimanche; comme il l'écrivait lui-même au Grand Vicaire, Monseigneur C.-A. Marois, le 21 février, il souhaitait changer de cure parce que, même si la population n'atteignait pas un nombre excessif, le soin des fidèles de Mont-Carmel commandait beaucoup de travail par suite des distances et des mauvais chemins.¹⁵ Son état de santé ne s'améliorant pas de façon sensible, le curé Moreau reçut d'abord l'aide d'un vicaire, Messire T. Dumas (nommé le 21 août 1896), puis l'abbé Joseph-Georges Goudreau le remplaça, le 25 août 1896. Un repos de deux ans lui permit de reprendre le ministère paroissial à Fortierville.

Joseph-Georges Goudreau, 1896-1898

Originaire des Grondines, d'une famille de meunier, Joseph-Georges Goudreau avait été ordonné par le Cardinal Taschereau, le 30 mai 1885; vicaire successivement à Saint-David-de-l'Auberivière, Sillery et Saint-Victor-de-Tring, il fut nommé, en 1889, au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il enseigna l'anglais et occupa le poste de préfet des études commerciales avant de se voir confier la cure de Mont-Carmel en 1896.¹⁶

¹³APMC, f. éparses. Certificat d'assurance; APMC, min. I: nos 50, 53, 56s., 65.

¹⁴APMC, min. I, no 54.

¹⁵AESAP, MC, I: 142.

¹⁶Anonyme, Notice biographique dans *Ann. du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1916-1917*, 89s.

Son passage y a été de courte durée, mais le curé Goudreau ne manqua pas de susciter chez ses paroissiens une sincère estime à son égard. La brièveté de son séjour lui permit peu de réalisation matérielle: seule une allonge fut faite au jubé pour installer seize bancs de plus.¹⁷ Par contre l'esprit de conciliation et le dévouement du curé Goudreau en imposèrent à ses paroissiens et son départ précipité à la fin de 1898 les amena à rédiger une requête signée par cent quatre-vingt-dix-neuf personnes et appuyée par une résolution du Conseil Municipal « pour obtenir la faveur de conserver à la tête de notre paroisse notre digne estimé et populaire Curé »,¹⁸ lui qui avait su effacer le malaise parmi eux pour « faire place à la paix et à l'union ».¹⁹ Il fut répondu: « Impossible » à cette demande.

L'abbé Joseph-Georges Goudreau alla terminer son oeuvre à Saint-Alphonse-de-Thetford où il exerça le ministère pendant vingt ans; curé démissionnaire depuis quelques semaines, il s'éteignit le 19 avril 1917.

Jugement porté par les curés et missionnaires sur les paroissiens de Mont-Carmel

Arrêtons-nous un instant pour faire le point et nous interroger sur ce que nous pouvons connaître de la pratique religieuse des habitants de Mont-Carmel durant ce premier demi-siècle, en prenant comme référence cette source incomparable de renseignements que constituent les rapports annuels du curé.²⁰

Les gens fréquentaient régulièrement l'église le dimanche; ils se rendaient à la messe et assistaient aux catéchismes qui se faisaient chaque dimanche, sauf en hiver. Rares étaient ceux qui manquaient au précepte de la confession annuelle et les gens communiaient en moyenne trois fois par année; seuls deux ou trois paroissiens ne faisaient pas leurs Pâques. Les paroissiens avaient à coeur l'entretien de leur pasteur et payaient scrupuleusement leur dîme et le supplément vers 1860, mais le curé Demers notait, à partir de 1875, qu'une trentaine environ omettaient de s'acquitter de cette obligation par pauvreté ou par négligence.

¹⁷APMC, min. I, no 77. Assemblée de Fabrique, 20 mars 1898.

¹⁸AESAP, MC, I: 148. Requête du 7 décembre 1898.

¹⁹AMMC, II: 53. Résolution adoptée le 5 décembre 1898.

²⁰Nous avons retrouvé treize rapports annuels pour une période allant de 1859 à 1883. AESAP, MC, I: 31, 48, 102, 114, 118-120, 123-125, 128s., 132.

Quelques carences sont aussi consignées dans ces rapports annuels. De façon générale, les curés ne remarquent aucun désordre notable dans la paroisse; si la majorité des habitants se disent de la *Société de Tempérance*, très peu par contre pratiquent l'abstinence totale. « Ici comme ailleurs, lit-on dans le rapport pour 1882 - 1883, le grand nombre qui voyagent, occasionnent quelques misères dans la paroisse ». Les élections, surtout municipales, se déroulent généralement de façon édifiante, mais le curé constate, en 1881, que les paroissiens manquent de charité entre eux. En somme, le tableau fort incomplet que nous venons de tracer démontre que les paroissiens de Mont-Carmel donnaient à leur curé ou missionnaire, pour emprunter les expressions de l'abbé Hoffman, beaucoup de « consolations spirituelles » malgré le peu de « consolations matérielles » (allusion aux maigres revenus du curé).

Guillaume-Benjamin Dionne, 1898-1905

Le curé Dionne n'a pas connu des jours heureux à Notre-Dame-du-Mont-Carmel; malgré un jugement assez sûr, son franc-parler dans des circonstances à la vérité assez spéciales lui a suscité des adversaires acharnés qui obtiendront d'ailleurs son renvoi. Né à Saint-Denis le 24 juin 1849, Guillaume-Benjamin Dionne avait été ordonné prêtre à l'âge de trente ans; vicaire à Saint-Raymond, Sainte-Marie, Saint-Sébastien-de-Beauce, Cap Santé et Saint-Charles-de-Bellechasse, il avait finalement accédé à une cure, celle d'Armagh, qu'il avait conservée pendant une décennie (1888-1898).

A peine un an et demi après son arrivée à Mont-Carmel, l'abbé Dionne se vit offrir la cure des Saints-Anges (Beauce) qu'il refusa pour ne pas encourir les dépenses d'un nouveau déménagement (son départ d'Armagh et son installation à Mont-Carmel lui avaient coûté \$300.). Mais le curé Dionne avait d'autres motifs pour refuser le poste; en effet, il avait soulevé contre lui quelques-uns des paroissiens d'Armagh, « ses ennemis » comme il les appelait, et il ne voulait pas, pour cette raison, retourner dans la même région. Ses difficultés du moment l'amenaient parfois jusqu'au découragement: « La vie est courte, écrit-il le 9 février 1901 à son ami, Alphonse-Andronique Beaudet, curé de Saint-Pascal; si la fin peut arriver une bonne fois - Quel bon débarras [...] ».²¹ Malgré la meilleure volonté du monde, il ne parvenait pas

²¹AESAP, MC, I: 152.

à dominer un tempérament colérique qui devait lui attirer encore beaucoup d'ennuis.

Peut-être pour l'éloigner de Mont-Carmel, au moment où l'on commençait à parler de la construction de l'église, de la sacristie et du presbytère, Monseigneur L.-N. Bégin lui offrit la cure de Saint-Damien au début de 1905; encore une fois, le curé Dionne refusa: « Saint-Damien est trop proche de St-Cajetan, mes ennemis d'Armagh vivent encore et ne cesseront de me calomnier [...] Ils m'ont poursuivi jusqu'à N.-D. du Mont-Carmel [...] A Saint-Damien, ils vont continuer] à faire circuler les calomnies les plus atroces sur mon compte pour la plus grande gloire de Dieu ». L'abbé Dionne n'ignorait pas « les misères du regretté M^{re} Guimond, comme curé de St-Damien » et refusait, malgré « sa gêne extrême » à Mont-Carmel; il savait par ailleurs qu'un certain M. Brousseau serait très mortifié de le voir curé à Saint-Damien: « Dans tous les cas, ce bon Mr Brousseau, s'il me faisait ce qu'il a fait au curé défunt, je me ferais justice moi-même ».²² Nous avons dans ces quelques lignes le personnage, tout d'une pièce, prêt à l'action brusque et sans détour; ce n'était certes pas le diplomate qu'il aurait fallu dans la crise de la reconstruction de l'église qui s'annonçait déjà!

La crise de 1905-1906

Raoul Blanchard a écrit, dans son abrégé de géographie de la province de Québec, que la plupart des paroisses canadiennes ont connu des difficultés, au moment de leur fondation, à propos du site de l'église; chaque rang un tantinet peuplé voulait l'avoir dans ses limites, même si, dans bien des cas, l'emplacement choisi était loin du centre de la paroisse. Mais les cas de querelles au sujet du site d'une église à reconstruire sont beaucoup plus rares, car on s'habitue à un endroit, on y retrouve les autres bâtisses de la fabrique, le cimetière, de sorte que le problème de la localisation de la nouvelle église ne se pose généralement pas.

Mont-Carmel a connu le problème; au début de ce siècle, il s'est posé avec tout son bagage de rancunes et d'animosités que seul le temps a pu effacer. Les gens âgés s'en souviennent et les jeunes en ont entendu parler. Pour notre part, nous avons essayé, dans les pages qui suivent, de le présenter tel qu'il nous est apparu à travers les docu-

²²AESAP, MC, I: 165. M. Dionne à Mgr L.-N. Bégin, 15 février 1905.

ments d'archives que nous avons consultés. Nous espérons que notre exposé reflétera avec le plus de réalisme possible les événements de cette crise majeure dans l'histoire de Mont-Carmel.

Le tout commence par une assemblée des marguilliers et francs-tenanciers, en date du 5 mars 1905, au cours de laquelle on décide de construire un nouveau presbytère, moyennant une somme de deux mille dollars prise sur les « argents de la Fabrique » ; la résolution reçoit l'approbation de l'Archevêque de Québec, Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, le 9 mars suivant.²³ Cet acte, en apparence assez anodin, recelait une querelle en germe depuis quelques années déjà. A peine deux jours plus tard, Thomas Michaud, Louis Beaulieu fils B., Joseph St-Onge et Pitre Beaulieu, à l'instigation de Louis P. Lévesque, faisaient signer une requête, à laquelle adhéraient quatre-vingt-six personnes, pour dénoncer les procédures suivies par le curé au sujet de la construction projetée:²⁴ le curé avait d'abord réuni les paroissiens à la sacristie, le 26 février, après annonce faite au prône, et leur avait demandé une réponse immédiate au sujet de la dite construction; aucune décision n'avait cependant été prise à cette réunion. Le dimanche suivant, le curé les avait de nouveau rassemblés et avait obtenu, par un vote sans discussion, la somme de \$2 000. pour la construction du presbytère. Les protestataires ne refusaient pas de réparer ni de construire, mais après avis d'experts et au coût le moins élevé, vu la pauvreté des gens. Les quatre protestataires principaux avaient par la suite annexé au texte de la requête une lettre pour se plaindre d'une violente sortie faite en chaire par le curé, le dimanche 12 mars, au cours de laquelle il avait même proféré des menaces de poursuites devant les tribunaux civils.

Un tel brouhaha provoqua une action rapide de Monseigneur Bégin; dès le 26 du même mois et après les délais légaux, le Révérend Alphonse-Andronique Beaudet, curé de Saint-Pascal et commissaire désigné par l'Archevêque, allait se rendre compte de l'état du presbytère qu'il déclara inhabitable et irréparable; en conséquence, il se prononça pour la reconstruction immédiate. Au cours de l'après-midi, il rencontra les marguilliers du banc dont un seul était réticent. Pour vérifier les plaintes de la requête, il interrogea quelques paroissiens; tous s'accordaient à dire que le but de l'assemblée du 5 mars était connu depuis le dimanche précédent et qu'une centaine de pa-

²³AESAP, MC, I: 176.

²⁴*Loc. cit.*

roissiens avaient voté pour la proposition du curé et une quinzaine contre, dans le vote tenu, il est vrai, sans discussion. Quant à la violence de langage en chaire, le commissaire rapporta qu'on s'accordait à dire à peu près ceci: « On s'attendait à une grosse colère de la part de Mr le Curé; mais il nous a étonnés par la modération de son langage, disant ce qu'il fallait dire, mais sans blesser personne, sans faire de mauvais souhaits à qui que ce soit ». Il avait menacé « des tribunaux civils ceux qui, auprès de Votre Grandeur, fausseraient la vérité dans la narration de tout ce qui s'était passé au sujet de l'assemblée susdite ». Les gens interrogés auraient préféré qu'on attendît la visite de Sa Grandeur, mais Messire Beaudet leur avait répondu que, vu l'état du presbytère, Monseigneur ne risquerait pas de laisser un prêtre passer un autre hiver dans un tel local.²⁵ La lettre adressée le 27 mars par Monseigneur Bégin aux marguilliers de Mont-Carmel ne laissait subsister aucune équivoque: le rapport du curé Beaudet ayant confirmé les explications du pasteur de Mont-Carmel, il ordonnait de se mettre au travail tout de suite.²⁶

Malgré cet ordre, malgré une nouvelle requête pour la construction du presbytère (6 avril-111 signatures), malgré une demande de deux marguilliers (21 avril),²⁷ la construction ne débuta pas immédiatement. L'opposition au curé et la visite attendue de Monseigneur Bégin étaient sans doute pour quelque chose dans ce retard, mais indépendamment de ces facteurs, le problème avait maintenant pris sa portée véritable. En réalité, c'était la localisation de l'église et de ses dépendances qui préoccupait les gens et les divisait à ce point. Puisque tout était à reconstruire – comme en témoigne une requête présentée le 16 juillet 1905 pour la reconstruction de l'église, de la sacristie et du presbytère,²⁸ – les habitants du haut de la paroisse désiraient qu'on reconstruise plus près du centre géographique, c'est-à-dire au *petit bras*. La demande était logique, mais elle rencontrait l'opposition des habitants du faubourg et des autres rangs qu'elle aurait pour effet d'éloigner de l'église. Dans cette optique, on s'explique mieux l'opposition à la reconstruction immédiate du presbytère, qui, si elle avait eu lieu, aurait enlevé aux promoteurs du site du *petit bras* toute opportunité de faire triompher leur point de vue.

²⁵AESAP, MC, I: 177.

²⁶APMC, f. éparses. 27 mars 1905.

²⁷AESAP, MC, I: 177, 180.

²⁸AESAP, MC, I: 160.

La deuxième phase du conflit débuta elle aussi à une assemblée de paroisse tenue pour l'exécution des ordonnances laissées par Monseigneur Bégin au cours de sa visite de l'été 1905. Voici le récit de cette assemblée, tel que rapporté dans une requête de protestation au sujet de la dite assemblée tenue le 21 juillet 1905.²⁹ Après avoir lu le texte des ordonnances, le curé Dionne y avait fait suite en demandant la signature d'une requête pour la construction d'une église en pierre ou en bois; on lui avait demandé de rayer le mot *pierre* puisque tous les paroissiens voulaient une église en bois, mais le curé avait refusé sous prétexte que, si on retranchait ce mot, l'assemblée serait nulle parce que le texte de la requête n'aurait pas été conforme à celui de l'ordonnance; il avait ajouté que ce choix des matériaux se ferait à une autre assemblée. Il s'était fâché « tout rouge », rapporte le texte de la requête de protestation, et, par la suite, il arrêtait les gens au passage, les pressait, les contraignait et les menaçait même, en leur répétant que ceci n'engageait en rien quant aux matériaux. La requête concluait que l'on avait épuisé tous les moyens de s'entendre avec le curé et demandait pour Mont-Carmel un autre prêtre avec lequel « il soit possible de donner ses raisons sans s'exposer aux tempêtes ». Leur demande fut acceptée sans trop de difficultés car le curé avait déjà donné sa démission et, dans un télégramme envoyé le 15 août 1905, il acceptait « avec reconnaissance la cure de St-Elzéar »; des terres lointaines de Saint-Thuribe (Comté de Portneuf), paroisse qu'il venait de fonder, l'abbé J.-E.-Olivier Martin acceptait, le 31 août, la cure de Mont-Carmel.³⁰

Le nouveau curé répondait aux besoins de l'heure. Son prédécesseur n'avait pas su créer l'unité dans sa propre paroisse pour de multiples raisons, entre autres ses excès de langage et son manque de diplomatie; il avait affronté des problèmes auxquels il n'avait pas su faire face. Le chef religieux s'était heurté à une opposition menée par des hommes décidés et certes très exigeants à l'endroit de leur curé. Quant au nouveau curé, il possédait plusieurs atouts, notamment son tact, sa modération et sa sagesse, pour calmer les esprits et réaliser les constructions projetées.

Le débat entrait dans sa dernière phase. Le 8 septembre 1905, le même commissaire Beaudet revenait sur place pour vérifier les allégations de la requête du 16 juillet; il présida une des assemblées les

²⁹AESAP, MC, I: 184.

³⁰AESAP, MC, I: 191. Le curé Dionne ne part qu'en septembre.

plus houleuses que la paroisse ait jamais connue. Pourtant, son procès-verbal, signé en présence du curé et de quelques témoins, ne dénote rien de bien particulier: il a choisi, pour les futures constructions, un emplacement de la terre de la Fabrique, situé sur un terrain élevé, à environ huit arpents au sud de l'église actuelle et à un arpent de la route centrale; le choix du site a reçu l'adhésion de la majorité et contenté les gens; le déplacement n'affecte pas trop les vingt maisons du village ni les bâtisses de la Fabrique, qui sont à refaire; ceci élimine le problème amené par la nécessité de déplacer de quelques pieds vers le sud l'église nouvelle si on la laissait sur le site actuel, et elle se trouverait alors sur un terrain bas et marécageux. Le commissaire a aussi fait promettre aux paroissiens d'accepter « sans récrimination, ni opposition » la décision finale de Monseigneur Bégin, Archevêque de Québec, « tant pour la place de l'Eglise, sacristie et presbytère que pour les dimensions et mode de construction ».³¹

De retour à Saint-Pascal, le curé Beaudet rédigea un autre texte, y consignait ce qu'il n'avait pas inscrit au procès-verbal officiel. Ce texte mérite d'être cité *in extenso*, tant son contenu traduit l'atmosphère de cette crise:

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Grandeur le rapport de l'assemblée de N-D. du Mont-Carmel tenue ce jour, assemblée très orageuse, qui a duré 3½ heures. A un moment donné quant il s'agissait du site de l'Eglise future, j'ai cru qu'il allait y avoir une prise générale, une bataille bien conditionnée. 80 votèrent pour le transfer de l'Eglise sur le beau plateau mentionné dans mon procès-verbal et 39 contre. J'ai fait le fâché, je leur ai dit comme ils étaient et seraient la risée du pays, s'ils continuaient à se chicaner, que Votre Grandeur les laisserait indéfiniment languir avec leur vieille Eglise tant qu'ils ne s'entendraient pas comme des frères. « Enfin, leur ai-je dit, vous voulez demeurer catholique et vous reconnaissez Monseigneur Votre Archevêque comme votre tête, vous avez confiance à Lui, vous entendez lui rester unis. Eh bien! décidez par un vote unanime que vous vous en rapportez à son jugement ». Et ce vote pris a donné la Masse de l'Assemblée dans le sens affirmatif, et seulement 7 ou 8 qui n'ont pas voulu adhérer à ma proposition. Et ce qui me paraît pénible à dire: ce semble être un peu

³¹AESAP, MC, I: 160.

la faute du curé Dionne, si ces 7 ou 8 sont montés de la sorte. Il a avoué que le porte-étendard de ce petit groupe était un des Meilleurs garçons de sa paroisse, qu'il regrettait d'avoir parlé à l'assemblée aussi follement qu'il l'avait fait. M. le Curé Dionne était si monté avec ses amis pour le site actuel de la future église qu'il ne voulait pas même qu'on parlât dans l'assemblée d'aucun site pour la future Eglise. J'ai obtenu avec la plus grande misère qu'il laissât l'assemblée pour me permettre de traiter librement avec les paroissiens. Il aurait été bien préférable d'attendre après son départ pour tenir cette assemblée.

Dans tous les cas, je conseille bien à Votre Grandeur de ne pas lancer de décret tant que Mr Dionne sera là. Et même, si les circonstances ne se compliquent pas davantage, après le départ de l'ancien curé et avant l'arrivée du nouveau, je laisserais libre un dimanche ou deux où le curé de St Pascal pourrait aller faire l'office et lire Votre Décret de construction et de site adopté par la grande Majorité, et je serais bien surpris si on ne remportait pas alors une victoire complète.⁸²

Pris par surprise, les paroissiens avaient accepté la suggestion du commissaire relative au nouveau site de l'église; mais le premier moment de stupeur passé, la solution, possible dans l'abstrait – entre deux extrêmes, on choisit le centre, – s'avérait d'une réalisation un peu utopique. Aussi une requête demandant de conserver le site actuel de l'église fut-elle envoyée, le 11 septembre 1905; on y exposait le manque de solidité du terrain proposé, l'isolement de cette église – elle serait en plein bois, – les problèmes du faubourg, l'absence d'eau, le besoin d'acheter du terrain pour pouvoir se rendre à l'église, la nécessité de reconstruire « bâtiments, hangars et autres dépendances » du curé et le peu d'avantages réels pour les paroissiens les plus éloignés de l'église de ce côté. Cent deux personnes avaient apposé leur signature ou croix.⁸³ Pour sa part, le curé Martin, encore à Saint-Thuribe, se montra fort surpris de ce changement de site et demanda à Monseigneur Bégin d'attendre son arrivée à Mont-Carmel avant de prendre une décision (14 septembre).⁸⁴

⁸²*Loc. cit.*

⁸³*Loc. cit.*

⁸⁴*Loc. cit.*

On attendit son arrivée et, le 17 octobre 1905, il pouvait écrire à Monseigneur Marois, V.G., que les gens lui paraissaient des mieux disposés; d'après lui, la proposition du curé Beudet était illégale, quoique faite dans une assemblée légale, parce que l'avis de convocation ne mentionnait pas cette question; Monseigneur pouvait cependant suivre cette suggestion car l'assemblée lui avait donné toute autorité. Quant aux matériaux, il s'était produit à ce sujet un revirement d'opinion et les gens penchaient maintenant en faveur de la pierre.⁸⁵

L'optimisme du curé Martin était peut-être exagéré, parce que l'agitation se poursuivait encore dans la paroisse; certains craignaient que la décision de l'assemblée de construire sur la côte ne soit pas respectée. Pour régler la question, l'abbé Martin suggéra une décision rapide pour le même site:

Ma conviction profonde, basée sur l'opinion de citoyens impartiaux de la Paroisse, est qu'il est mieux que l'église ne change pas de place. L'orage, si orage il y a, sera moins forte en laissant les choses dans le statu quo. Que Monseigneur déclare que tout pesé et considéré il s'en tient à la décision donnée il y a quatre ans. Jusqu'à l'assemblée tenue par Mr Beudet on ne s'attendait à aucun changement. Le plus tôt le décret du site viendra, le mieux cela sera, demain si c'est possible. Il me sera d'un grand secours pour décider définitivement la question des matériaux, en présence d'un entrepreneur que j'attends demain.⁸⁶

L'abbé Martin fut écouté et, le lendemain, 4 novembre 1905, Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, Archevêque de Québec, décrétait ce qui suit:

A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que [. . .]
le Tout bien pesé et mûrement considéré, nous croyons devoir Nous en tenir à la décision que Nous avons donnée il y a quatre ans sur le site de la dite église: cette église sera construite au même endroit que l'ancienne, avec façade sud-ouest [. . .]⁸⁷

⁸⁵*Loc. cit.*

⁸⁶*Loc. cit.*

⁸⁷*Loc. cit.*

A une assemblée de paroisse tenue le 12 novembre 1905,³⁸ le curé était autorisé à choisir lui-même les matériaux nécessaires: il choisit de construire en pierre.

Malgré l'ordonnance de l'Archevêque de Québec, de nouvelles tentatives furent faites en vue d'obtenir un changement de site; le 6 février 1906, une requête approuvée par cent trente-neuf habitants du haut de la paroisse réclamait ce changement; d'abord communiquée à l'entrepreneur de l'église, Joseph Gosselin de Lévis, afin de savoir s'il consentirait à construire sur la côte, non en bas, elle fut ensuite remise à Monseigneur Bégin, le 23 mars suivant; une lettre assez acerbe l'accompagnait:

Ci-point une requête signée et dattée du sept Février dernier, et qui avait de suite été confiée à Mr Gosselin entrepreneur. Dans sa réponse Mr Gosselin nous dit n'avoir pu voir votre Grandeur mais que Mgr Têtu aurait dit en toute lettre que Monseigneur après avoir visiter les lieux, décide de bâtir à la même place. Le même décret disait aussi Monseigneur que l'Eglise serait construite en bois.

[. . .] La majorité est en haut et unanime à demander justice. La majorité demandait de bâtir en bois, nous bâtissons en pierre. La majorité demande de bâtir sur la côte, nous bâtissons en bas, pourquoi donc Monseigneur la majorité est-elle toujours ignorée; ici au Mont-Carmel les hommes disparaissent et les injustices une fois consacrées restent pour être supporter par ceux qui restent.³⁹

La réponse, qui est de la plume du secrétaire de l'Archevêque, coupa court à toute discussion:

Sa Grandeur a déjà donné à cette affaire la meilleure attention possible, et ce n'est qu'après avoir mûrement pesé les divers projets qui ont été soumis, qu'Elle a jugé préférable de maintenir le site actuel de l'Eglise pour y placer la nouvelle. Elle a, en conséquence, émané son décret et Elle ne voit pas dans votre nouvelle requête de raison de modifier la décision, attendu que tous les motifs invoqués ont été l'objet du plus sérieux examen.⁴⁰

³⁸APMC, min. I, no 89.

³⁹AESAP, MC, I: 165.

⁴⁰APMC, f. éparses. M. Lindsay à M. L.P. Lévesque, 5 avril 1906.

Cette réponse mit un point final à la querelle de 1905-1906; la décision de l'Archevêque était irrévocable et on devait s'en accommoder. Le 1er juillet 1906, Messire J.-R. Desjardins bénit la pierre angulaire de l'église nouvelle en présence d'un grand nombre d'habitants de la paroisse et des curés de la région; l'abbé Louis-Philippe Delisle, curé de la Rivière-Ouelle, donna le sermon de circonstance.⁴¹ Cette nouvelle église fut ouverte au culte à la fin de l'automne, soit le 8 décembre, mais aucune cérémonie spéciale ne semble avoir marqué l'événement, et pour cause...

L'église mesure cent soixante et un pieds de longueur et cinquante-six de largeur (dimensions extérieures et environ quarante-cinq pieds de hauteur « des lambourdes à la voûte »; les architectes Ouellet et Lévesque de Québec en ont tracé les plans et Joseph Goselin, entrepreneur de Lévis, a dirigé les travaux de charpenterie et de maçonnerie. La pierre provient du quatrième rang et *du rang de la montagne*, et est d'une assez bonne qualité; le transport a été assuré par corvées.

La vieille église fut déplacée plus au sud durant les travaux de construction; elle a été démolie par la suite. La Fabrique a vendu la sacristie à Jean Langlais de Saint-Denis, en novembre 1906. Quant au presbytère, on l'a démoli presque en entier et on l'a reconstruit sur le même emplacement. Nous n'avons pas pu retrouver le coût exact de ces constructions qui se situe entre \$20 000 et \$25 000; on en a défrayé une partie au moyen de billets garantis (souscription) et le reste fut emprunté par le curé à des particuliers plus fortunés de la paroisse. La dette ne fut complètement éteinte qu'en 1958.

J.-E.-Olivier Martin, 1905-1910

L'orage passé, la vie paroissiale reprit son train normal. Quant à l'abbé Martin, il put enfin respirer à l'aise. Né à Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, le 29 janvier 1870, il avait étudié au Collège de Sainte-Anne et à Québec où avait eu lieu son ordination par Monseigneur Bégin, le 27 mai 1893; l'exercice de ses fonctions l'avait amené à Saint-Georges-de-Beauce et Saint-Casimir, d'où il était parti en 1897 pour occuper sa première cure, celle de Saint-Thuribe, paroisse dont

⁴¹APMC, min. I, no 92. Acte de la bénédiction de la pierre angulaire. Elle se trouve sur le côté nord du portique central, la sixième depuis le bas.

il fut le fondateur. C'est là qu'il avait appris sa nomination comme curé de Mont-Carmel.

« Le bon Dieu, note l'auteur de sa notice biographique,⁴² l'avait doué d'une voix riche et chaude; il savait en user avec art [...] pour chanter les divines louanges et faire exécuter les chants liturgiques qui attiraient les âmes à la prière et les élevaient harmonieusement vers le Ciel ». Ces aptitudes et cet amour de la musique l'amènèrent à doter l'église de son premier harmonium, acheté chez P.T. Légaré de Québec au coût de \$60.00.⁴³ Son âme sensible le tournait vers les enfants pour qui il avait une sollicitude toute paternelle. De plus, le 4 septembre 1907, il obtenait le diplôme pour une Congrégation d'Enfants de Marie.⁴⁴

Le curé Martin se mêla très intimement à la vie de ses fidèles. A l'époque, les lots de colonisation étaient réclamés par les colons des paroisses, et Mont-Carmel ne faisait pas exception; le curé Martin se chargea de faire, auprès du gouvernement provincial, les pressions nécessaires à leur obtention. Il s'occupa aussi très activement des problèmes d'écoles, surtout pour régler à l'amiable les nombreux différends qui survenaient et pour améliorer quelque peu le niveau de l'instruction dans la paroisse; il fut même Président de la Commission Scolaire de 1908 jusqu'à son départ.

Par souci de bien renseigner ses fidèles, le curé Martin ne manquait pas de s'informer aux autorités lorsque certaines questions étaient confuses dans son esprit. Nous avons retrouvé une de ses lettres qui donne un aperçu des moeurs électorales de l'époque et nous révèle un prêtre bien conscient de son rôle de guide de son troupeau. « Le fléau d'une élection partielle, écrit-il à Monseigneur L.-N. Bégin le 23 novembre 1909, nous est annoncée pour le six de décembre prochain. Pour prévenir les ravages, en donnant à mes paroissiens une direction aussi saine que possible, je crois opportun de soumettre à Votre Grandeur les quelques cas suivants » ; suit une série de questions sur la corruption électorale (argent, boisson), sur la responsabilité morale du candidat qui donne boisson ou argent, sur l'obligation de rendre les effets reçus si l'on n'a pas voté pour le candidat; et

⁴²Notice anonyme publiée dans *Ann. du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1923-1924*, 101-105.

⁴³ASHCS, dossier 132. Cet harmonium fut raflé en 1917 et gagné par mademoiselle Exilda Dumais; racheté par le curé pour \$25., il fut donné à mademoiselle Apolline Morin, institutrice.

⁴⁴AAQ, 4 sept. 1907. X.P. 172 vo.

le curé de conclure: « Est-ce mal de dire aux gens, du haut de la chaire: « Prenez l'argent qu'on vous donnera et votez comme bon vous semblera ? » .⁴⁶ Autres temps, autres moeurs, dit le proverbe; c'est difficilement vérifiable dans le cas présent!

Le curé Martin quitta Mont-Carmel en 1910; il allait poursuivre son oeuvre au poste de Directeur de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne. L'auteur de sa notice biographique rapporte que la « science de la terre qu'il a beaucoup aimée était pour lui la science pratique du dévouement à nos populations, le moyen de les attacher par tous leurs meilleurs intérêts matériels et moraux à la vie agricole, nourrice des races saines et des fortes vertus ». Nommé inspecteur des Ecoles Ménagères de la Province en 1914, il devint un grand voyageur devant l'Éternel, toujours entre deux courses. Sa vie exemplaire lui mérita cet éloge du Cardinal Bégin: « J'avais une grande estime pour cet excellent prêtre, si pieux, si sage, si dévoué ». Ce fut à Saint-Denis, le 3 août 1923, qu'il partit recevoir la récompense de son dévouement.

Joseph-Alphonse Lessard, 1910-1923

Joseph-Alphonse Lessard naquit à Broughton, comté de Beauce, le 6 août 1874, dans une famille assez à l'aise. Sans être le premier, il a toujours su se classer parmi les premiers de sa classe aux Collèges de Sainte-Anne et de Lévis qu'il fréquenta. Ordonné prêtre en juillet 1899 puis vicaire à Saint-Ephrem-de-Tring, l'abbé Lessard exerça ensuite son ministère aux cures de Saint-Fabien et de Saint-Marcel, deux paroisses de colonisation où il se dévoua sans relâche afin d'améliorer les conditions matérielles de ses fidèles en leur obtenant lots, routes et chemins, en plus du ministère paroissial.

Aussi la cure de Mont-Carmel lui apparut-elle de tout repos en comparaison des deux précédentes, puisque, à son arrivée, l'organisation paroissiale était parfaite; il n'a eu qu'à continuer l'oeuvre de ses prédécesseurs, devoir qu'il remplit avec un remarquable dévouement.

Sur le plan matériel, quelques réalisations d'une certaine portée. En 1911, il incita les Fabriciens à changer le système de chauffage de l'église qui ne donnait pas un bon rendement; un nouveau système à air chaud et charbon, acheté chez Vandry et Matte de Québec

⁴⁶AESAP, MC, I: 194.

au coût de \$2 162 le remplaça;⁴⁶ le même mode de chauffage fut installé au presbytère vers 1920. Le curé Lessard procura également un orgue à vent pour l'église vers 1917. La voûte de l'église subit des réparations majeures en 1918 et, deux ans plus tard, Joseph Collin de Rivière-du-Loup construisait les galeries attenantes au jubé, pour augmenter le nombre des « places de banc ».

« Sans être un orateur, écrit un de ses collègues, M. l'abbé Lessard savait toujours donner à ses paroissiens un solide enseignement. Partout où il a passé, il fut aussi un administrateur habile et prudent. La Caisse Populaire de Mont-Carmel, qu'il a fondée et dirigée lui-même, est encore très florissante. Profondément attaché à sa paroisse qu'il quitta rarement et jamais pour longtemps, M. l'abbé Lessard avait su gagner l'estime et la vénération de ses paroissiens par un infatigable dévouement et sa grande bonté. Sa piété exemplaire a laissé des souvenirs édifiants partout où il a exercé le ministère ».⁴⁷

En juin 1920, un jeune prêtre, l'abbé Joseph-Lauréat L'Heureux, vint l'aider dans sa tâche; à peine âgé de quarante-six ans, le brave curé commençait à ressentir le poids des années, tant son activité débordante avait miné ses forces. Le 8 février 1923, il décédait dans son presbytère, après quelques jours seulement de maladie. Sa Grandeur, Monseigneur Paul-Eugène Roy, évêque-coadjuteur, descendit présider lui-même à la cérémonie des funérailles « pour témoigner son estime à la mémoire de ce bon prêtre ». Mont-Carmel perdait un de ses pasteurs les plus estimés.

François Saint-Pierre, 1923-1937

Le successeur du curé Lessard, Messire François Saint-Pierre, sut se faire accepter rapidement par ses paroissiens. Il était né à Sainte-Hélène, le 2 avril 1886, du notaire Paul Saint-Pierre et d'Eugénie Chénard. Après ses études classiques au Collège de Sainte-Anne, où il se révéla élève brillant, docile, studieux, jovial et d'une exquise urbanité, il fit un an au Grand Séminaire puis revint terminer ses études théologiques à Sainte-Anne. Ordonné prêtre en 1912, il demeura encore onze ans professeur au Collège.

⁴⁶APMC, min. II: 2-6.

⁴⁷D'après Frs-Ph. L., ptre, *Feu l'abbé J.-A. Lessard*, dans *Annuaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1922-1923*, 94-96.

Collée Jagesfoer 4 0



M. J.E.-Olivier Martin
1905-1910



M. J.-Alphonse Lessard
1910-1923



M. François St-Pierre
1923-1937



M. Amédée Caron
1937-1952



M. le Chan. Arthur Bilodeau
1952-1965

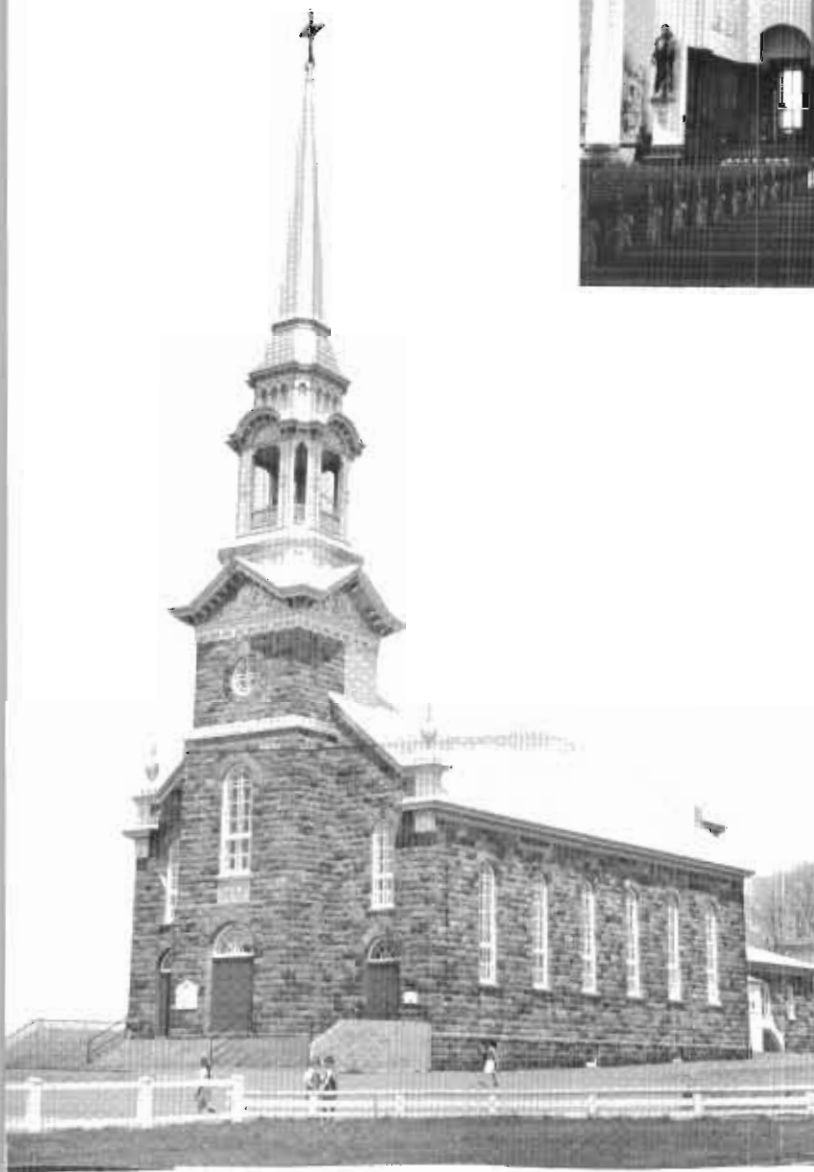


M. Roland Michaud
curé actuel

Intérieur de l'église



L'église actuelle,
construite en 1906



N
O
S

E
D
I
F
I
C
E
S

R
E
L
I
G
I
E
U
X



L'église vue de l'arrière



Le presbytère



La chapelle de la mission du Lac de l'Est



Qu'ils
reposent
en
paix!



Le rappel au voyageur
(croix du quatrième rang)



Les cinq enfants de la famille Louis Lavoie entrés en religion

Reposoir
devant l'école
du village



L'abbé Saint-Pierre quitta Sainte-Anne en 1923 pour occuper la cure de Mont-Carmel. « Il y a laissé le souvenir d'un pasteur dévoué, affable et excellent à tous égards ». Le curé Saint-Pierre « ne manquait pas de talent ni de facilité de parole. Il préparait vite ses sermons et il prêchait très bien. Ses prônes étaient clairs, précis, pratiques, toujours marqués au coin de l'expérience » et du savoir-faire. Ce sympathique curé « était volontiers aimable et brillant. On ne pouvait que jouir du charme de sa personne, de sa courtoisie exquise et de sa belle hospitalité. Il était naturellement gai, affable et d'un humour délicat [...] Ajoutons que si son esprit était clair, son bon coeur savait aussi consoler et reconforter: les malades en ont fait la douce expérience ».⁴⁸

Bon administrateur et amateur de beau, le curé Saint-Pierre rehausssa la valeur des biens de la Fabrique et y ajouta des choses susceptibles d'orner les réalités matérielles. En juillet 1924, il bénit un calvaire dans le cimetière; le Christ et les statues de saint Jean et de la très sainte Vierge avaient été donnés par des paroissiens;⁴⁹ on dévoila deux statues dans l'église, le 8 septembre 1932, l'une de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, l'autre de la Bonne Sainte Anne.⁵⁰ Mais la réalisation la plus importante de Messire Saint-Pierre fut l'installation d'un carillon de trois cloches dont la bénédiction eut lieu le 28 juin 1925, par Monseigneur Auguste Boulet, procureur du Collège de Sainte-Anne; elles pesaient au total 3 864 livres et donnaient les notes *fa dièse*, *sol dièse* et *la dièse*. En 1927, la cloche *la dièse* fut changée pour une plus grosse, qui donnait la note *mi*.⁵¹ Nous avons ajouté en appendice d'autres renseignements sur ces cloches encore en usage aujourd'hui. Malgré ces dépenses et malgré la crise, la Fabrique n'était pas plus endettée en 1937 que quatorze ans plus tôt.

Sous son administration, deux vicaires se succédèrent à la tâche; il s'agit des abbés P.-G. Emond, nommé en 1927, et Albert Dionne, nommé en 1930. En 1937, le curé Saint-Pierre se voyait confier la cure de Saint-Pacôme; son séjour à cet endroit fut marqué par la formation de la paroisse de Saint-Gabriel-Lalemand, détachée de Saint-Pacôme. Le révérend François Saint-Pierre déménagea à Saint-François-Xavier de la Rivière-du-Loup en 1943; c'est là que la mort le faucha

⁴⁸Extrait de la notice de Camille Mercier, ptre, dans *op. cit.*, 1949-1950, 109-114.

⁴⁹APMC, min. II: 26.

⁵⁰APMC, min. II: 47.

⁵¹APMC, min. II: 26-28; 32s.

en 1949; il y fut inhumé le 5 décembre, au cours d'une cérémonie très solennelle présidée par Monseigneur Maurice Roy, Archevêque de Québec.

Amédée Caron, 1937-1952

L'abbé Amédée Caron est né à Saint-Jean-Port-Joli, le 13 juin 1885, dans une excellente et nombreuse famille de cultivateurs. Ses études terminées, il reçut l'ordination sacerdotale à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 29 juin 1915. Vicaire à Saint-Victor de Beauce, curé de Saint-Nazaire de Dorchester, il quitta ce dernier endroit pour Mont-Carmel où la cérémonie d'installation se déroula le 27 janvier 1937.

Tous se souviennent de la personnalité de ce saint prêtre. « Avec des qualités naturelles qui ne s'élevaient pas au-dessus de la moyenne, il a été sans bruit, un prêtre fidèle, très dévoué, très bon ». Aucune réalisation matérielle d'envergure sous son administration; à peine peut-on noter une réparation faite à l'église en 1941, à la demande des paroissiens.⁵² Le curé Caron avait le sens du devoir bien rempli et son ministère s'est toujours exercé de façon discrète mais efficace. Nous ne pouvons que citer ces quelques lignes d'un de ses confrères, qui résumant très bien sa personnalité: « Il a occupé trois postes. Cette stabilité a été chez lui, comme il arrive souvent, le signe sensible de sa fidélité. Être au devoir, seulement cela, mais tout cela, échappe parfois à l'observation désireuse de trouver du pittoresque ou de l'éclat. Mais pour ceux qui estiment tout au poids du sanctuaire, cette détermination est la fine fleur de l'apostolat. N'en doutons pas, l'abbé Caron l'a mise tout entière au confessionnal, auprès des malades comme dans la préparation laborieuse du catéchisme et de la prédication. Naturellement bon, parfois peut-être jusqu'à l'excès, il était d'avis, croyons-nous, que le dévouement guérissait la faiblesse humaine parce que, branché sur la Rédemption, il touchait à la Miséricorde de Dieu ».⁵³

La cure de Mont-Carmel devait être sa dernière. Au cours de sa retraite en août 1949, il fut frappé par une paralysie cérébrale; les médecins pratiquèrent une trépanation qui ne procura pas l'amélio-

⁵²APMC, min. II: 71s.

⁵³Extrait d'une notice biographique signée « un confrère » parue dans *Annuaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1956-1957*, 75s.

ration souhaitée. Malgré des efforts surhumains pour continuer son ministère paroissial, le curé Caron fut forcé d'abandonner son poste en 1950 et demeura hospitalisé pendant de longues années durant lesquelles il endura une alternance de mieux et de pire. « La souffrance physique et morale a donc été l'ultime action sacerdotale de ce prêtre déjà plein de mérite par son ministère ». Le 21 octobre 1956, il décédait à l'Hôpital de la Rivière-du-Loup, en laissant à ses paroissiens, dont plusieurs allaient régulièrement le visiter, le souvenir d'un pasteur simple, dévoué et très généreux.

Il avait reçu à Mont-Carmel l'aide de plusieurs vicaires; mentionnons messieurs les abbés Albert Dionne, Maurice Bois (1946) et Léo Blanchet (1949). En août 1950, l'abbé Antoine Lévesque, un fils de la paroisse, s'amena dans son patelin comme vicaire-substitut, avec l'assistance de monsieur Adrien Forgues; à l'automne de la même année, monsieur Pierre Dumont se chargea d'assurer l'*intérim* jusqu'à l'arrivée du nouveau curé en titre, monsieur Arthur Bilodeau, intronisé le 28 août 1952.

Monsieur Arthur Bilodeau, 1952-1965

Monsieur Arthur Bilodeau est né à Saint-François de Montmagny, le 19 janvier 1901; après ses études classiques au Collège de Sainte-Anne et théologiques à Québec et à Sainte-Anne, il fut ordonné prêtre dans la chapelle du Collège, le 29 juin 1926. Vicaire à Sainte-Anne de 1926 à 1928, il occupa ensuite la même charge pendant treize ans à Saint-Alexandre de Kamouraska; à ce dernier endroit, monsieur Bilodeau se distingua par son ardeur à développer, sur des bases solides, le chant de Solesmes; il donna aussi des cours de français, d'anglais et de latin à des écoliers qui devaient aller au Collège; son succès comme organisateur de la J.E.C. attira l'attention du Cardinal Villeneuve qui songea à le nommer aumônier diocésain de ce mouvement.⁶⁴ La Providence l'appelait ailleurs et c'est à la cure de Sainte-Euphémie qu'il passa la période 1941-1952.

Le 19 juillet 1952, Son Excellence Monseigneur Bruno Desrochers, évêque du nouveau diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le nomma curé de Mont-Carmel. Son activité s'y déploya pendant treize ans, jusqu'à ce moment où un rideau de ténèbres s'abattit devant ses yeux, le rendant incapable de vaquer à ses occupations curiales.

⁶⁴Société Historique de Kamouraska, *Saint-Alexandre, 1852 à 1952*, 100s.

Malgré des démarches nombreuses qui l'ont conduit jusqu'à Boston, monsieur Bilodeau n'a pas recouvré la vue. Depuis 1965, il vit retiré à la Villa Saint-Jean de la Pocatière.

Doué d'une voix superbe, qu'il utilisait avec art pour chanter les louanges du Seigneur, monsieur Bilodeau savait aussi prêcher brièvement et avec une langue toujours précise; ses appels à la charité recevaient toujours un accueil empressé. Une réelle bonhomie et un humour mordant en rendaient – et en rendent encore – la compagnie des plus agréables.

La lecture des minutes de la Fabrique fait découvrir un des traits les plus marquants de sa personnalité: ses qualités d'administrateur hors pair. Il ne s'est pas passé une année où ne furent pas entreprises des améliorations matérielles. En 1953, un orgue électronique *Consonata* remplaçait le vétuste orgue à vent de 1917; en octobre 1961, monsieur Bilodeau organisait d'importants travaux de rénovation à l'église, qui ont transformé cet édifice en un endroit qui incite véritablement à la prière. Monsieur Bilodeau a déclenché en 1954 l'opération *embellissement du cimetière* et y a fait construire, l'année suivante, un charnier public en blocs de ciment.⁵⁵ Ce cimetière est aujourd'hui un des mieux entretenus de la région.

En dépit de toutes ces améliorations, monsieur Bilodeau n'a pas endetté la Fabrique; bien au contraire, il a effacé la vieille dette de la construction de l'église en 1958 et, en 1964, le bilan se soldait par un actif de \$3 978.50 sans qu'il ne reste aucune dette au passif. Le 15 mai 1954 déjà, Monseigneur Bruno Desrochers avait consigné au registre de la Fabrique cet éloge tout à l'honneur de Mont-Carmel et de son curé: « Le bilan de 1953 est particulièrement brillant: les recettes ordinaires ont dépassé les dépenses ordinaires de \$3 027, ce qui est l'indice d'une excellente administration [...] J'en félicite les paroissiens, les marguilliers et particulièrement M. le Curé ».⁵⁶

Ses qualités de chef et d'organisateur lui valurent l'attribution de certaines responsabilités extra-paroissiales; directeur des Ligues du Sacré-Coeur pour le Vicariat Forain no 6 (1952), Vicaire Forain (1956) et, confirmation de ses capacités, le titre de Chanoine (1959).

A l'époque de monsieur Bilodeau, un certain nombre de vicaires partagèrent avec lui le travail du ministère paroissial; voici la

⁵⁵APMC, min. III: 6 sept. 1953, 25 juil. 1954, 19 juin 1955, 22 oct. 1961.

⁵⁶APMC, min. III.

liste de ceux qui sont venus à Mont-Carmel comme vicaires officiels. L'actuel curé, monsieur Roland Michaud, de septembre 1952 à mars 1955; monsieur Jean-Paul Roussel, de septembre 1955 à septembre 1956; monsieur Martin Simoneau, de septembre 1962 à juillet 1963; monsieur Dominique Gosselin, de juin 1964 à janvier 1965; monsieur Antonio Castonguay, de mars à juillet 1965.

Monsieur Roland Michaud, 1965-

L'actuel curé, monsieur Roland Michaud, est originaire d'une paroisse fondée par un ancien pasteur de Mont-Carmel, l'abbé Blais; en effet, il est né à Saint-François-Xavier de la Rivière-du-Loup, le 23 février 1912. Après ses études classiques à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, monsieur Michaud s'est orienté vers les Missions Etrangères et fut ordonné prêtre de cette communauté en 1937. Il entra bientôt dans le clergé diocésain et entreprit une carrière qui devait le mener à la grandeur du diocèse.

A Saint-Fabien en 1938-1939, il fut ensuite vicaire à Saint-Prosper (1939), Sainte-Perpétue (1939-1944), L'Islet (1944-1948) et Sainte-Anne (1948-1951); desservant à Saint-Aubert (1951-1952) avant de faire un premier séjour à Mont-Carmel (1952-1955), il traversa à Saint-Bruno, comme desservant pendant quelques mois, puis comme curé (1955-1962). Après avoir été curé de Saint-Germain en 1962-1963, il s'occupa de l'Oeuvre des Vocations (décembre 1963-janvier 1965) jusqu'à cet accident qui le mena à l'hôpital puis à la Villa Saint-Jean, en repos; il prit la cure de Mont-Carmel à la fin de mai 1965.

L'oeuvre de monsieur Michaud à Mont-Carmel n'a pas encore duré assez longtemps pour qu'on puisse en dégager les principaux traits. Contentons-nous de souligner l'affabilité avec laquelle il reçoit le visiteur et le dévouement qu'il met à lui apporter aide et assistance; monsieur Michaud sait aussi parler éloquemment au cours de ses prêches. Notons enfin qu'il est l'instigateur du mouvement en vue de célébrer le centenaire de Mont-Carmel.

— — —

Chaque année, à la fin de décembre ou au début de janvier, les francs-tenanciers de la paroisse choisissent celui qui, pour une période de trois ans, administrerait les biens de la Fabrique en compagnie du curé et des deux autres marguilliers. Leur rôle se résumait parfois à peu de choses, selon les curés et les circonstances; le curé

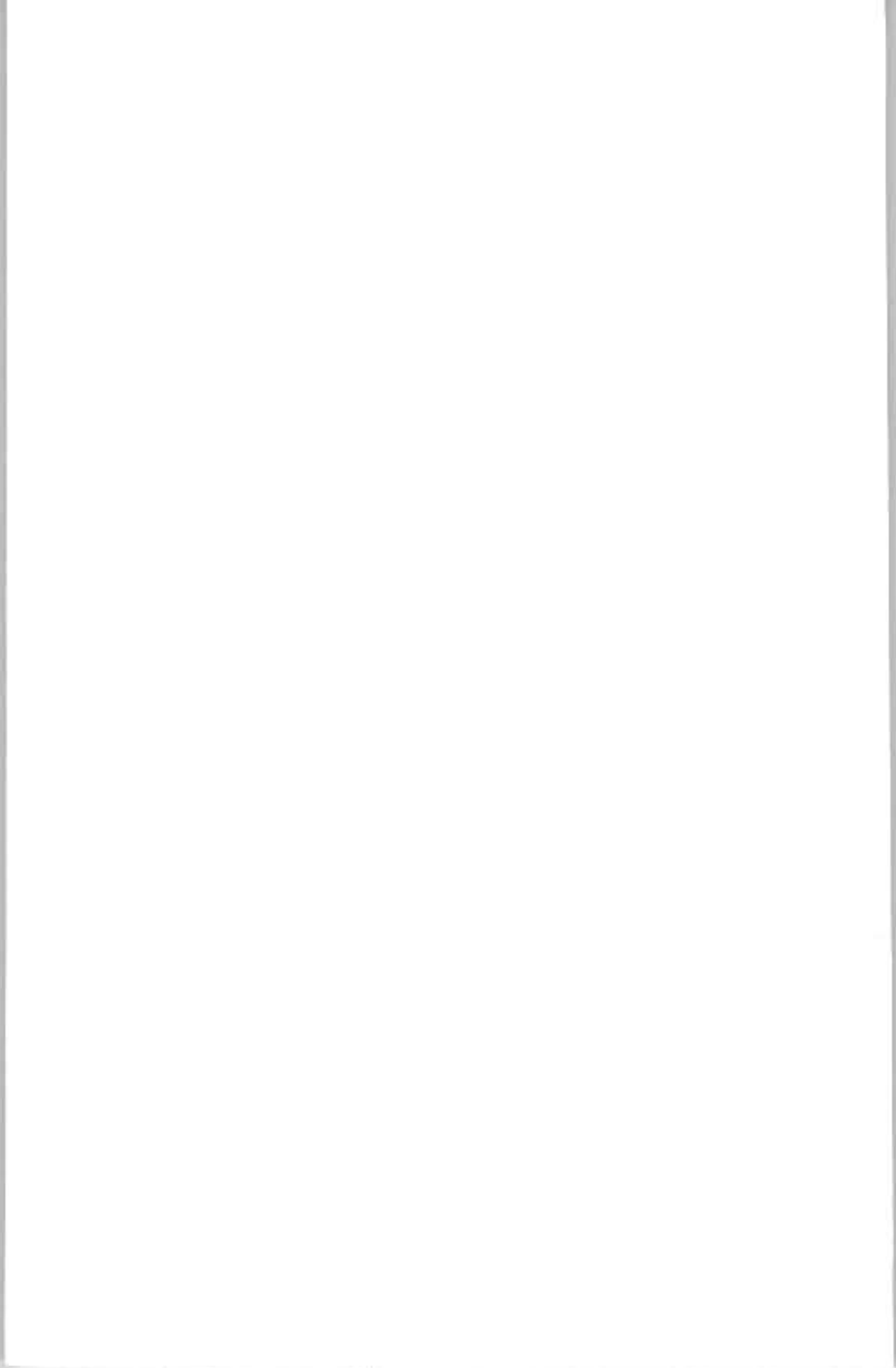
Dionne, par exemple, n'a réuni les marguilliers qu'une seule fois durant ses sept ans de cure. Le choix de ces représentants fut presque toujours unanime; les procès-verbaux ne contiennent que quatre cas où les élections ont été nécessaires, et tous ces cas sont antérieurs à 1892. Il a cependant pu y en avoir d'autres. Nous avons indiqué le nom de tous ceux qui ont occupé effectivement le poste, même ceux qui ont été élus en remplacement d'un marguillier démissionnaire, décédé ou qui a quitté la paroisse; nous n'avons cependant pas tenu compte de ceux qui n'ont pas accepté la charge. La date indique l'année d'entrée en fonction du marguillier, non pas celle de l'élection.

— Liste des marguilliers —

Edouard Santerre, 1870 – Rémi Lavoie, 1871 – Ignace Chapais, 1872 – Edouard Michaud, 1873 – Hilaire Bossé, Syfroid Lévesque, 1874 – François-Xavier Voisine, 1875 – Bruno Saint-Onge, 1876 – Jean-Baptiste Chamberland, 1877 – Guillaume Migneault, 1878 – Hyacinthe Beaulieu, 1879 – Edouard Bérubé, 1880 – Bélonnie Lavoie, 1881 – Georges Beaulieu, 1882 – Cyprien Lévesque, 1883 – Prudent Plourde, 1884 – Louis Santerre, 1885 – Marcel Dumais, 1886 – François Lavoie fils, 1887 – Philippe Saint-Onge, 1888 – Paul Saint-Jean, 1889 – Louis Lavoie, 1890 – Charles Lévesque, 1891 – Michel Jean, 1892 – Syfroid Lévesque, 1893⁵⁷ – Pierre Saint-Onge, 1894 – Marc Thériault, 1895 – Louis Gagnon, 1896 – Jean-Baptiste Beaulieu fils de Louis, 1897 – Hégésippe Massé, 1898 – Paul-Joseph Rivard, 1899 – Joseph Desjardins, 1900 – Louis Saint-Onge, Thomas Soucy, 1901 – Achille Desjardins, 1902 – Luc Chamberland, 1903 – Louis-Chs Lévesque, 1904 – Jean-Baptiste Desjardins, 1905 – Henri Dufour, 1906 – Charles Martin, 1907 – Edouard Lebrun, Dieudonné Soucy, 1908 – François Lebel, François Plourde, 1909 – Antoine Desjardins, 1910 – Elzéar Lévesque, 1911 – Jean Dionne, 1912 – Philippe Francoeur, 1913 – Cyprien Rivard, 1914 – Michel Jean, 1915 – Joseph Saint-Onge, 1916 –

⁵⁷APMC, min. I, no 63. Voici une note de l'abbé Moreau concernant cette élection: « N.B. Dans cette dite assemblée, il y a eu désordre. Un certain nombre de paroissiens ont voulu insulter le reste de la paroisse, et de plus les dits paroissiens par l'élection du Sieur Syfroid Lévêque ont dérogé aux coutumes établies dans la paroisse par le corps des Marguilliers dès la formation du dit corps en mil huit cent soixante-neuf. De plus le Sieur Syfroid Lévêque n'est élu par une voix illégale, parce que un paroissien n'ayant pas droit de voter a donné sa voix pour Sieur Syfroid Lévêque. J'ai signé ces remarques ce jour le 31 décembre 1892 à N.D. du Mont-Carmel. Jos Magloire Moreau Ptre ».

Jean Plourde, 1917 – Paul Dumais, 1918 – Victorien Saint-Onge, 1919 – Napoléon Saint-Onge, 1920 – Odilon Drapeau, 1921 – Louis Drapeau, 1922 – Pierre Lavoie, 1923 – Jacob Dumais, 1924 – Pitre Beaulieu, 1925 – Denys Barbeau, 1926 – Jean Dionne fils, 1927 – Polydore Saint-Onge, 1928 – Ludger Saint-Onge, 1929 – Joseph Côté, 1930 – Louis Beaulieu fils de Jean-Baptiste, 1931 – Arthur Massé, 1932 – Joseph Jean, 1933 – Emile Drapeau, 1934 – Luc Rivard, 1935 – Thomas Dufour, 1936 – Gratien Jean, 1937 – François Roy, 1938 – Pierre Dumais, 1939 – Joseph Drapeau, 1940 – Louis Desjardins, 1941 – Joseph Germain Lévesque, 1942 – Joseph Hector Drapeau, 1943 – Thomas Lavoie, 1944 – Marc Dionne, 1945 – Didier Francoeur, 1946 – Sylvio Saint-Onge, 1947 – Wilfrid Lévesque, 1948 – Alphonse Lévesque, 1949 – Thomas P. Lavoie, 1950 – Edgar Voyer, 1951 – Adélar Michaud, 1952 – Alphonse Langelier, Louis Saint-Onge, sept. 1952 – Jean-Baptiste Rivard, 1954 – Marc Lebel, 1955 – Jean-Léon Drapeau, 1956 – Albert Paradis, 1957 – Armand Lévesque, 1958 – André Drapeau, 1959 – Louis Massé, 1960 – Wilfrid Saint-Onge, 1961 – Isidore Desjardins, 1962 – Gérard Dionne, 1963 – Maurice Lévesque, 1964 – Gérard Lévesque, 1965 – La nouvelle loi des Fabriques, prenant force le 1er janvier 1966, a amené des modifications dans le système électoral et le nombre des marguilliers; désormais, les marguilliers sont au nombre de six, pour un mandat de trois ans; les six marguilliers élus lors de l'assemblée du 12 décembre 1965 sont: Gérard Dionne, Maurice Lévesque, Gérard A. Lévesque (les trois marguilliers du banc), Léonard Roussel, Ernest Massé et Alvin Rivard. L'élection de 1966 a amené messieurs Régis L. Saint-Onge et Gérard Roussel en remplacement de messieurs Gérard Dionne et Alvin Rivard.



CHAPITRE III

La vie municipale

Lorsque, le 10 juillet 1855, un avis public du registrateur du Comté de Kamouraska annonça la tenue d'une assemblée, le 21 du courant, en vue de « procéder là et alors à l'élection de sept conseillers » pour la Municipalité de Mont-Carmel, le système municipal, sous la forme qu'il possède aujourd'hui, fonctionnait depuis à peine quelques semaines dans la province.¹

Le régime municipal

« On sait que chez nous le régime féodal a prévalu longtemps. Sous le régime français, les seigneurs étaient presque tout-puissants. Subordonnés au gouverneur, ils dirigeaient tout dans l'ordre civil et militaire. [...] Après 1760, ils gardèrent encore longtemps leurs privilèges puisque la tenure seigneuriale fut abolie seulement en 1854. Mais l'administration civile se modifia peu à peu sous l'influence des institutions britanniques. Ainsi, avec la constitution de 1791, les députés eurent dans toute la province la même juridiction civile et judiciaire que les juges de paix. En 1840, nous avons déjà la forme approximative de nos conseils de comtés. Pendant les deux années précédentes, Sir John Colborne avait divisé le Bas-Canada en vingt-deux districts dont les autorités, nommées par lui, avaient le droit de taxer le peuple. Lord Sydenham conserva cette division administrative, mais établit à la tête de chacune d'elles, à côté d'un préfet et de quelques officiers nommés par lui, un conseil élu par le peuple ».

¹AMMC, feuilles éparses. À l'avenir nous n'indiquerons pas ces références à des documents conservés chez le secrétaire-trésorier. Voir la bibliographie pour de plus amples précisions.

« En 1845, sous Metcalfe, nouveau progrès. Une ordonnance émet que toutes les circonscriptions ecclésiastiques deviennent dans leurs limites des municipalités civiles distinctes. Les corps civils élus qui les dirigent restent encore sous l'autorité du préfet de comté, mais elles peuvent mener tout en matière d'administration municipale. Malheureusement, nos gens, taxés pour la première fois en 1840, et peu sympathiques à l'ordonnance qui leur imposait cette charge, virent dans le système municipal une machine à taxer plus exigeante. Au bout de deux ans, les imperfections de la loi aidant, les conseils de paroisse furent remplacés par les conseils de comté dont tous les membres étaient élus par le peuple ».²

L'*Acte des Municipalités et des Chemins* adopté en février 1855 vint modifier à nouveau le système. Dorénavant, les paroisses auraient un conseil composé de sept conseillers élus pour trois ans qui se choisissaient eux-mêmes et à l'intérieur du conseil un maire ou un chef de conseil. Les élections se tenaient le lundi qui suit le dernier mercredi de janvier, mai ou juillet; le choix du maire par les conseillers suivait lors de la première réunion du conseil. L'assemblée des maires des divers conseils municipaux de paroisses constituait une corporation municipale de comté, centre administratif qui s'occupait entre autres de questions intéressant plus d'une corporation de paroisse.

Les principales attributions des conseils municipaux de paroisse étaient les suivantes: en premier lieu et comme règle générale, le maintien de la paix publique, la nomination des inspecteurs de voirie chargés de l'entretien des fossés, ponts, clôtures, trottoirs; l'évaluation des propriétés des contribuables; la réglementation du commerce local; l'obligation de faire observer les lois de l'hygiène, de s'occuper des salles publiques, de l'aqueduc. Ils avaient en outre le pouvoir de prélever des taxes et d'en utiliser les revenus. Bref ces conseils municipaux étaient des gouvernements en miniature.

Le premier conseil

L'incorporation de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, en vertu de l'*Acte des Municipalités et des Chemins* de 1855, est entrée en vigueur le 1er juillet 1855. La juridiction de cette Municipalité dite de localité s'étendait approximativement sur le territoire

²Société Historique de Kamouraska, *Saint-Alexandre, 1852 à 1952*, 155s.

de la desserte de Mont-Carmel. Par la proclamation du 16 mars 1869, elle prenait les mêmes limites que la paroisse, à l'exception du quatrième rang de Saint-Denis (partie de la montagne *Pelée*) qu'elle englobait alors, mais qu'elle a perdu presque en entier lors de l'incorporation de la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, le 29 décembre 1875. En 1908, quelques habitants de Saint-Pacôme s'annexaient à leur tour à la Municipalité de Mont-Carmel.³

Le 25 juillet 1855, le premier conseil élu prêtait le serment d'usage devant Jean-Charles Chapais, juge de paix du Comté de Kamouraska:

Nous, Hyacinthe Hudon, Louis Anctil, Joseph Drapeau, Jean Caron, Magloire dionne, Remy dionne, père, et Joseph Laplante, ayant été dûment élus conseillers du Conseil Municipal de la localité de Mont-Carmel, faisons serment que nous remplirons fidèlement les devoirs de notre charge, et cela au meilleur de notre Jugement et capacité.

A la première délibération que nous avons retrouvée, à la date du 4 août 1855, François-Xavier Anctil fournissait ses cautions comme secrétaire-trésorier. En décembre de la même année, le Conseil Municipal obtenait la permission de publier ses résolutions, avis et règlements en français seulement.⁴

Régie interne

Les premières réunions eurent lieu dans des maisons privées, jusqu'à l'inauguration de la salle paroissiale en 1947. D'après le procès-verbaux du Conseil Municipal, il a tenu ses séances tantôt chez le maire, tantôt chez le secrétaire-trésorier ou un conseiller, mais le plus souvent dans un local loué à cette fin d'un particulier; nous avons retrouvé le nom de quelques propriétaires chez qui le Conseil a loué un tel local. Les voici: Paschal Langlais (1855, 1860), A. Mignault (1870), Hyacinthe Bérubé (1872), Rémy Lavoie (1882 et *seq.*), Louis Saint-Onge (même maison que Rémy Lavoie, 1898 et *seq.*) madame Joseph Dumais (1916-1942), Napoléon Thériault (1942-1946). La Commission Scolaire tenait habituellement ses sessions au même endroit.

³C.-E. Deschamps, *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*, 168s., 1029. Pour Saint-Pacôme, voir *Gazette Officielle de Québec*, 1908, 643 et 1711.

⁴Deschamps, *op. cit.*: IX. Le 7 août 1961, le Conseil Municipal adoptait une résolution dans le même sens.

Le premier règlement fixant le lieu, l'heure et le nombre des sessions régulières porte la date du 19 janvier 1860; il décrète qu'à l'avenir le Conseil s'assemblera chez Paschal Langlais (ce dernier met gratuitement une pièce à la disposition du Conseil); les sessions générales, qui débiteront à neuf heures du matin, se tiendront le premier lundi de chacun des mois de janvier, avril, juillet et octobre. En mai 1872, le Conseil a aboli ce premier règlement et décidé de se conformer aux exigences du *Code Municipal* quant au jour et à l'heure de ses sessions générales. L'heure des sessions régulières a été de nouveau fixée à six heures du soir (1915) et à huit heures du soir (pour mai-octobre) ou dix heures du matin (pour les autres mois), le 5 janvier 1953.

Le personnel politique

Les élections aux postes de conseillers n'ont pas suscité de contestations serrées durant les premières années du Conseil Municipal. Le curé le notait dans ses rapports et les mises en nomination n'amenèrent généralement pas de contestations. Les deux dernières décennies du XIXe siècle ont vu s'animer la politique municipale: les élections sont devenues plus nombreuses. Par la suite, à Mont-Carmel comme dans bien d'autres municipalités, la politique s'est faite selon les lignes des partis provinciaux et les changements de gouvernement à Québec amenèrent souvent un changement dans la composition du Conseil Municipal de Mont-Carmel, suivi d'une acalmie plus ou moins longue.

Les hommes publics improvisés issus de ces élections ont dirigé la Municipalité avec des connaissances parfois limitées, mais leur bon sens a compensé dans bien des cas, et leur expérience pratique les a guidés dans leur recherche du bien commun. Nous ne pouvons passer sous silence le rôle joué par les maires de Mont-Carmel, ces chefs de gouvernement miniature dont l'influence fut souvent prépondérante dans l'évolution de Mont-Carmel; en voici la liste:

Jean Caron, 1855, 1858, 1859
Rémy Lavoie, 1860
Jean Caron, 1864, 1866, 1868
Georges Michaud, 1870
Louis Lavoie, 1872
Jean Caron, 1873, 1874, 1875, 1878.

Pour établir la liste précédente, nous ne disposions que de documents épars et nous nous sommes bornés à indiquer l'année pour laquelle nous avons rencontré le nom accompagné du titre; le reste de la liste est plus précis:

Etienne Lévesque, 1879-1885
Louis Lévesque, 1886
François Lavoie 1887
Louis Lévesque, 1888-1904
Michel Jean, 1904-1905
Napoléon Saint-Onge, 1906-1907
Louis Saint-Onge, 1908-30 août 1915
Thomas Soucy, 20 sept. 1915-1916
Bruno Saint-Onge, 1917-1920
Arthur Massé, 1921-1928
Thomas Lavoie, 1929-1938
Amédée Massé, 1939-5 juil. 1943
Alfred Plourde, 20 juil. 1943-1960
André Drapeau, 1961-mai 1962
René J. Lévesque, mai 1962-1964
Gérard Dionne, 1965-1966
Jean-Claude Plourde, 1967-

Compagnons du maire et symboles de la continuité de la vie municipale, les secrétaires-trésoriers ont consigné au jour le jour l'activité des édiles municipaux; voici leur nom:

François-Xavier Anctil, 1855-1859
C.-Théophile Anctil, 4 avril 1859-1879
Cléophas Beaulieu, 1er sept. 1879-1880
Louis Lavoie, 1881-1898
Maxime Sirois, 6 oct. 1898-1908
Thomas Jean, 1909-1915
André Plourde, 1915-1926
Napoléon Thériault, 1927-1943
Maurice Lévesque, 1944-1961
Adalbert Cassista, 4 avril 1961-

Dépenses, taxe foncière et rôle d'évaluation

Comme tout administrateur public, les Conseillers de Mont-Carmel ont utilisé des fonds publics. Quel en fut l'emploi? et l'importance? Le fardeau fiscal écrasait-il le propriétaire de biens fonciers? Nous ne pouvons donner de réponse précise pour les premières années, faute de documentation; mais nous pouvons établir une brève comparaison entre un bilan de 1893, pour le prélevé des argents nécessaires afin de rencontrer les dépenses encourues durant l'année écoulée, et les prévisions budgétaires pour 1934.

Bilan de 1893

Salaire du secrétaire-trésorier	\$ 25.
Conseil de comté	9.17
Loyer de la salle du Conseil	2.50
Confection du rôle d'évaluation	4.
Voyages faits par le maire	4.83
Une amende	2.
Blancs de rôle	1.
Fonds de bâtisse (?)	12.
Total:	<u>60.50</u>

Ce qui frappe dans ce bilan, c'est la large partie des dépenses pour frais administratifs; il n'y a pas d'entreprises. A l'époque, les dépenses pour l'entretien des routes n'entraient pas dans le bilan annuel; d'ailleurs, la plupart des voies municipales étaient entretenues par les propriétaires.

Budget pour 1934

Salaire du secrétaire-trésorier	\$ 125.
Conseil du comté	75.
Loyer de la salle	35.
Entretien des routes d'hiver	120.
Pension des vieillards et indigents	200.
Entretien de fossés et clôtures	40.
Papeterie	15.
Divers	75.
Total:	<u>685.</u>

Ce budget fait voir des dépenses onze fois plus élevées que celles de 1893; la valeur des frais fixes a augmenté dans le ton général du budget. Le pourcentage des frais administratifs a diminué par rapport à la masse totale des dépenses et des préoccupations d'ordre social sont apparues. A noter que ce budget est inférieur à la moyenne des vingt années précédentes: c'est la crise!

Pour 1967, la somme à payer par les contribuables atteignait \$ 2 606, mais le Conseil Municipal administrait un budget total de \$ 22 398, que défrayaient en grande partie les octrois gouvernementaux.

De 1889 à 1966, l'évaluation des biens imposables est passée de \$ 102 625 environ à \$ 225 315 (1920), \$ 451 805 (1953) et \$ 888 440 (1966); malgré les fluctuations du mode d'évaluation, ces chiffres dénotent une progression constante, accélérée au cours des dernières années. Le tableau suivant montre les sommes payées par les propriétaires de Mont-Carmel au cours des quatre-vingt-cinq dernières années.

Tableau du taux de la taxe foncière et des revenus fonciers, 1881-1967
Moyennes annuelles pour des périodes de cinq ans

<i>Période</i>	<i>Moyenne du taux de la taxe foncière</i>	<i>Revenu moyen annuel de la taxe foncière (\$)</i>
1881-1885	0.06	60.60
1886-1890	0.058	61.03
1891-1895	0.0625	73.13
1896-1900	0.084	129.51
1901-1905	0.091	126.67
1906-1910	0.127	195.27
1911-1915	0.432	801.47 ^a
1916-1920 ^a	0.725	1420.
1921-1925	0.614	1505.
1926-1930	0.46	1246.70
1931-1935 ^b	0.273	713.50 ^c
1936-1940	0.33	922.10

^aChiffres pour 1916 et 1919 seulement.

^bManque 1932. Passage du paiement des dépenses faites aux prévisions budgétaires.

^cLa corporation prend à sa charge les routes municipales.

^dLa crise.

1941-1945 ^c	0.525	1456.19
1946-1950	1.07	3832.63
1951-1955	0.82	3561.20
1956-1960	1.21	6852.20 ^f
1961-1965	1.26	8687.
1966-1967	0.50	4477.

Les chemins

La voirie a été, sinon la principale, du moins l'une des plus importantes préoccupations des Conseillers Municipaux de Mont-Carmel au XIX^e siècle. Le territoire à organiser était vaste, traversé de plusieurs côtes et de trois rivières assez larges; les progrès du peuplement et l'annexion d'une partie du quatrième rang en 1869 amenèrent d'autres sources de soucis car il fallait surveiller l'ouverture des chemins et planifier le tout, si possible, en plus de régler les inévitables querelles. D'après les coutumes de l'époque, chaque propriétaire devait entretenir son chemin de front, sous la surveillance de l'inspecteur de voirie et du Conseil Municipal; l'entretien des routes entre les rangs et de certains bouts de chemin plus difficiles à rendre carrossables se faisait par répartition des tâches ou, à défaut, les dépenses occasionnées étaient payées par les seuls intéressés. Tous ces chemins et routes étaient en terre, sans gravelage.

Les documents épars des premières années ne nous permettent pas de fixer de façon précise l'année de l'ouverture des chemins et des routes, d'autant plus que certains existaient déjà avant l'incorporation de la Municipalité. Ainsi, en 1832, il y avait une route ouverte depuis le chemin de Saint-Denis jusqu'aux environs des limites de la seigneurie, soit sur une distance nord-sud de seize milles.⁵ Le chemin du quatrième rang est converti en route en 1861. La route *Norbert Lavoie* est construite en 1872 (il s'agit de la section du *rang de la montagne* qui fait suite à la route du *petit lac*); le Conseil de Comté avait fixé en 1848 la section plus à l'est du chemin de ce rang; un chemin reliant cette section à l'église (rang ouest de l'église) fut tracé vers 1857. On prolongea le chemin de l'église (nord-est de l'église) jusqu'à la ligne seigneuriale de Kamouraska en 1862, mais on

^cManque 1942.

^fLa corporation prend à sa charge l'entretien des chemins d'hiver.

⁵ASHCS, dossier 146. Joseph-A. Lavoie se base sur Jos. Bouchette, *The British Dominion in North America*, vol. III.

ne continua pas vers le nord jusqu'au chemin de front de Saint-Pascal, comme il avait d'abord été prévu. L'ouverture d'un chemin de front au *petit bras* eut lieu en 1857; neuf ans plus tard, on prolongea celui du *petit bras ouest*, sans faire la route vers le nord-ouest, qui devait joindre le rang *de la montagne*. Le tracé du sixième rang (une partie est route, l'autre, chemin de front) se fit en 1876.

De tous les soucis du Conseil Municipal relatifs aux voies de communication, celui de fixer et de surveiller l'entretien de la *Route Centrale* fut sans contredit le plus exigeant. Le problème provenait surtout de ce que, sur la huitième concession du fief Saint-Denis (rangs *grand bras* et *Bayonne*), l'orientation des terres est différente de celle des autres concessions, de sorte que, dans cette section, les propriétaires n'avaient qu'un demi chemin de front à entretenir (c'est un rang double) sans route entre les rangs; aussi les propriétaires des autres rangs tenaient-ils à ce que ceux de la huitième concession contribuent pour une plus grande part dans l'entretien du reste de la *Route Centrale*. Un premier règlement municipal fut adopté en 1859; il modifiait un règlement du Conseil de Comté promulgué antérieurement. Après l'annexion d'une partie de Saint-Pascal en 1869, trois années de démarches et contre-démarches furent nécessaires pour refaire une nouvelle répartition des tâches quant à l'entretien de cette route. Le Conseil dut intervenir souvent par la suite pour rappeler aux intéressés et aux inspecteurs de voirie leur obligation de bien entretenir la *Route Centrale*.

Lorsque, au début de ce siècle, l'automobile commença à circuler sur les routes de la Province de Québec, le système séculaire d'entretien des chemins et des routes disparut devant les nécessités du progrès.⁶ Les voies de terre, peu carrossables les jours de pluie, l'étaient encore moins pour les premières automobiles. Le Gouvernement Provincial se préoccupa de légiférer, notamment pour prévoir le gravelage des chemins et routes, et aider financièrement les Municipalités à s'acquitter de cette obligation. Le 3 mars 1913, le Conseil Municipal de Mont-Carmel décida de se charger, conformément au *Code Municipal* et à la loi de 1908, des « chemins municipaux, locaux et de comté » situés dans les limites de sa juridiction; il entreprit des démarches pour graveler une partie de la *Route Centrale* la même année. Mais des problèmes de procédures et des irrégularités involontaires

⁶Bruno Saint-Onge, François Roy et Polydore Desjardins ont acheté les premières automobiles vers 1915.

dans le règlement qui municipalisait les voies de communication de Mont-Carmel, retardèrent le début des travaux jusqu'en 1916, alors qu'on commença à graver la deuxième division de la *Route Centrale* (du village jusqu'au *petit bras*); les travaux se poursuivirent pendant plusieurs années et se terminèrent au début des années '30. Entretemps, le 4 mai 1927, le Conseil avait manifesté son intention de profiter de la nouvelle loi de la voirie en demandant au Ministre de la Voirie de s'occuper, à l'avenir, de l'entretien de tous les chemins améliorés de la paroisse. Le système avait pris sa forme actuelle.

En hiver, chaque propriétaire déblayait son chemin de front; les routes et certains bouts de chemin, le Conseil les confiait à des entrepreneurs à ses propres frais. La Corporation Municipale octroyait neuf contrats du genre, soit les trois premières divisions de la *Route Centrale* (jusqu'au sixième rang), deux côtes de Bayonne, la section des lots, dans le sud de la Municipalité, et trois tronçons de routes secondaires. En 1952, un *Comité d'entretien des chemins d'hiver de Mont-Carmel*, composé de particuliers intéressés à communiquer avec l'extérieur en automobile, fut mis sur pied et finança l'entreprise, pour la circulation des véhicules-automobiles, de la route vers Saint-Philippe et de quelques rues du village; par son règlement numéro 35, adopté en 1956, le Conseil Municipal décida de se charger lui-même de l'entretien, pour la circulation des automobiles, des chemins d'hiver de Mont-Carmel.

Le village

Tous seront d'accord pour affirmer que le village de Mont-Carmel a connu une expansion considérable au cours des dernières décennies; des rues ont été tracées, des maisons sont venues s'ajouter aux maisons déjà existantes pour doubler la superficie occupée par le village.

Au XIXe siècle, la situation était toute différente. L'abbé Demers inscrivait carrément dans son rapport pour 1874: « pas de village »; en 1877, il notait la présence près de l'église « d'un forgeron et de trois familles pauvres », auxquels s'adjoignait un marchand en 1878. Même en 1905, au plus fort de la querelle autour du site de l'église, le faubourg renfermait à peine une vingtaine de maisons.⁷

⁷AESAP, MC, I: 114, 120, 123.

Néanmoins, les premières années du XXe siècle ont vu naître les premiers services organisés pour le village. L'aqueduc d'abord.⁸ Le 4 septembre 1906, Léon Roy, de Saint-Pascal, obtenait du Conseil la permission de creuser les chemins du village pour poser un aqueduc, qui prenait sa source sur la terre de Bruno Saint-Onge (aujourd'hui Alphonse-D. Lévesque). Léon Roy en vendit une première moitié à Alexandre Jean et Ludger Saint-Onge en 1912, et l'autre à Thomas Saint-Onge (1915), qui la revendit à son frère Ludger la même année; en 1919, ce dernier rachetait le dernier quart de David Desjardins. En 1912, Alexandre Jean et Ludger Saint-Onge obtenaient une permission semblable à celle de 1906 pour un aqueduc dont la source était sur la terre de Théophile Anctil; Ludger Saint-Onge en devenait l'unique propriétaire en 1919. Finalement, en 1923, André Plourde et Ludger Saint-Onge en construisaient un troisième, sur la terre de la Fabrique; après beaucoup de tractations, la part d'André Plourde revenait au même Ludger Saint-Onge en 1927.

Cet aqueduc désormais unifié demeura tel jusqu'en 1948, lorsque monsieur Antoine Lévesque, propriétaire de l'aqueduc depuis 1939, le vendit à monsieur Hervé Meunier. Le 1er décembre 1952, le Conseil Municipal adoptait le règlement numéro 33 l'autorisant à se porter acquéreur du réseau d'aqueduc et créant un arrondissement d'aqueduc; le Conseil pouvait emprunter jusqu'à concurrence de \$35 000. Un comité d'arbitrage fut créé pour régler le problème de l'évaluation de ce réseau; en conformité avec le rapport de ce comité, la Municipalité acheta l'aqueduc au prix de \$21 940, le 24 janvier 1955. Depuis ce temps, beaucoup d'argent a été utilisé pour prolonger l'aqueduc vers les nouvelles résidences et surtout pour obtenir un plus important débit d'eau; à cette fin, des travaux de l'ordre de \$60 000 furent entrepris en 1962 pour alimenter l'aqueduc à partir de sources situées au sud-ouest du village; on dut équiper le réseau d'un appareil hypo-chlorateur quelque temps après la fin de ces travaux parce que l'eau contenait trop de soufre.

Le premier trottoir a été construit en 1907; d'autres suivirent et, en 1910, la Fabrique décidait d'en construire un du côté nord, sur le terrain de la Fabrique. Le Conseil Municipal refusa de se charger des trottoirs déjà construits le 13 mars 1911, mais, le 24 avril 1917,

⁸Pour les tractations antérieures à 1928, voir ASHCS, dossier 133; les autres renseignements proviennent de monsieur Antoine Lévesque et des minutes du Conseil Municipal.

il se rendait responsable d'une partie des trottoirs qui étaient faits. Ces premiers trottoirs – les anciens s'en souviennent – étaient de mardriers de bois cloués sur des travers. Le ciment apparaîtra dans leur construction un peu plus tard.

L'éclairage des rues du village n'arriva que longtemps après l'installation de l'électricité, puisque ce fut seulement en 1951 que le Conseil Municipal, après une demande en ce sens présentée par des contribuables, adopta le règlement numéro 31 qui prévoyait l'installation d'au moins vingt-quatre unités d'éclairage avec lampes de deux cent cinquante bougies; le coût d'opération en est défrayé à parts égales par la Municipalité et par les résidents de la zone desservie par le réseau. L'installation se fit durant le premier semestre de 1952.

Un peu plus tard, soit le 1er décembre 1952, le Conseil Municipal franchissait un nouveau pas dans la voie du progrès en votant le règlement numéro 32 qui donnait un nom aux rues du village. Ce règlement, dont l'adoption ne s'est malheureusement pas encore matérialisée par des indications dans les rues mêmes, est un autre indice du développement récent du village. Cinq anciens pasteurs de Mont-Carmel, soit les curés Martin, Lessard, Saint-Pierre, Caron et Bilodeau, sont gratifiés d'une rue de leur nom; les familles des premiers arrivants du village ou celles des résidents pionniers de leur rue, ont aussi contribué au vocabulaire de ces rues: ce sont les rues Lévesque, Massé, Saint-Onge, Plourde, Blondeau et Jean. Quelques noms géographiques complètent le tableau: les rues de la Montagne, de la Côte, ou de la Fabrique. Dominage qu'on n'y retrouve pas les noms du vocabulaire local, tel celui de la *Côte de bois franc*, ou les noms des premiers missionnaires comme le curé Quertier ou le curé Boucher!

Les services municipaux et les utilités publiques

Le service des incendies a commencé à préoccuper les habitants de Mont-Carmel, du moins si l'on en juge par les documents écrits que nous avons pu retrouver, aux environs de 1929; cette année-là, un *Comité d'incendie du Mont-Carmel*, initiative de quelques individus, patronnait un mouvement visant à procurer aux gens de Mont-Carmel un service adéquat de protection contre les incendies. Le Conseil décida bientôt de prendre la chose en main et autorisa, le 4 janvier 1932, Eugène Lévesque à acheter une pompe à incendie; à la même session, les marguilliers votaient un *Règlement concernant les meilleures précautions à prendre pour prévenir les incendies*, dont

quelques-uns des seize articles méritent d'être résumés: chaque propriétaire devait avoir cinq seaux à incendie et une échelle du sol au toit et du toit au faite de la maison (art. 1); le ramonage annuel des cheminées était d'obligation (art. 6) et personne ne pouvait garder en dépôt plus de cinquante gallons de pétrole ou gazoline (art. 8). La pompe et les accessoires furent achetés de la maison René Talbot Limitée de Québec, selon les recommandations de l'ingénieur Ahern; le Conseil fit aménager une bâtisse et deux citernes. Eugène Lévesque devint le chef de la « Brigade du département du feu », créée en mars de la même année. En 1955, une nouvelle pompe de plus grande capacité remplaça la première, avec de plus une sirène, une remorque et d'autres accessoires, le tout représentant une dépense de plus de \$ 5 500. Au moment d'écrire ces lignes, une caserne de pompiers vient d'être construite et la décision a été prise d'acheter un camion à incendie, conjointement avec Saint-Philippe-de-Néri.

La salle paroissiale de Mont-Carmel n'existe que depuis vingt ans. Mais le projet avait été soulevé bien avant cela. Dès 1927, une assemblée de marguilliers suivie d'une assemblée de paroisse avait pris l'initiative de construire une « salle publique à être érigée à l'ouest du cimetière, au nord du chemin public »; la construction projetée était d'un étage, d'une longueur de soixante-cinq pieds par trente-cinq de largeur, « avec rembris en amiante et couverture en tôle ». Le 23 janvier 1928, les autorités ecclésiastiques avaient approuvé la résolution de la Fabrique et autorisé un emprunt de \$ 2 500 pour financer la construction.⁹ Malheureusement pour Mont-Carmel, le projet n'eut pas de suite; le bois déjà prêt fut utilisé à une autre dépense prioritaire, soit la construction d'une grange neuve sur la terre de la Fabrique, ce qui retarda la construction de la salle paroissiale.

Douze ans plus tard, l'idée revenait sur le tapis; cette fois, la Fabrique louait à la Caisse Populaire un terrain destiné à servir d'emplacement pour une salle municipale. Des délais nombreux, dus à la guerre surtout, retardèrent le projet jusqu'en 1945, alors que le Conseil Municipal adopta, en septembre, un règlement, approuvé par une majorité écrasante d'électeurs-propriétaires (106 contre 1), autorisant la construction de cette salle.

⁹APMC, min. II: 33-35. Assemblées du 11 et du 18 déc. 1927; AESAP, MC, I: 202; M. Frs Saint-Pierre à M. le Chanoine Perron, 27 déc. 1927; AAQ, Q. 169vo. Approbation du 23 janvier 1928.

M. Joseph Santerre de Saint-Pacôme a préparé le plan original, que le Conseil a modifié de façon sensible à sa session de juin 1946, en décidant de construire un édifice à deux étages plutôt qu'à trois et en décrétant la construction d'une allonge au sud, assez grande pour recevoir deux locataires. C'est monsieur Wilfrid-J. Plourde qui a dirigé l'exécution du projet durant l'été et l'automne 1946. Le coût des travaux a dépassé les \$ 18 000. Bien que la salle ne fût pas complètement terminée, une première séance eut lieu le 25 décembre 1946 et l'inauguration officielle suivit, le 5 janvier 1947, à l'occasion d'une soirée de cartes.

Vers 1903, la Compagnie de Téléphone de Bellechasse fit son apparition dans la paroisse; le premier téléphone fut installé chez Louis Saint-Onge (Luc Saint-Onge actuellement). Jusqu'en 1914, un « Central » existait à Mont-Carmel, dans la même maison; il fut tenu successivement par mesdemoiselles Julianna et Marie-Alice Saint-Onge. Lorsque le tout fut transféré à Saint-Philippe-de-Néri, il existait une vingtaine de boîtes téléphoniques dans la paroisse.

L'électricité, elle, a commencé d'éclairer Mont-Carmel à la fin de 1930, au village. Déjà, le 3 novembre 1930, le Conseil avait accordé à la Québec Power Company la permission de prolonger sa ligne de distribution de l'électricité dans les limites de la Municipalité, après avoir refusé de s'associer, en 1926, au projet de la Kamouraska Hydro-électrique Limitée parce que personne n'était disposé à prendre le « courant » et que la Municipalité se gardait le choix entre cette compagnie et la Québec Power Company. A la messe de minuit de 1930, ce fut fête pour les paroissiens; lisons cette note consignée au registre de la Fabrique par le curé Saint-Pierre: « Le vingt-cinq décembre, mil neuf cent trente, les marguilliers ont fait installer la lumière électrique, à l'église et au presbytère. L'inauguration se fait à la messe de minuit, à la grande satisfaction de tous les paroissiens. Le village sort des ténèbres et présente un aspect féérique ». Les rangs tardèrent à s'illuminer à leur tour: le rang *de la montagne*, puis le nord-est de l'église (1932), le *petit bras* (un peu avant la deuxième guerre mondiale), le quatrième rang, le *grand bras* et *Bayonne* (vers 1946) « sortirent enfin des ténèbres ». Un pas nouveau vers le progrès venait d'être réalisé.¹⁰

¹⁰D'après les réponses au questionnaire et les APMC, min. II: 40.

Le service postal s'implanta dans la paroisse le premier avril 1862. Rémy Lavoie cumula pendant trente-quatre ans les fonctions de maître de poste et de postillon chargé d'aller chercher le courrier à Saint-Philippe-de-Néri. Par la suite, Louis Saint-Onge (1896-1897), Eugène Lavoie (1897-1901), Antoine Langelier (1901-1912), Polydore Desjardins (1912-1923), André Flourde (1923-1928), Georges Paradis (1928-1931), Victor Saint-Onge (1931-1935), Georges Paradis puis madame Georges Paradis (1935-) ont tenu le bureau de poste, dans des maisons privées. Quant au transport de la malle, il fut assuré après 1896 par Louis Saint-Onge, Antoine Langelier, de nouveau Louis Saint-Onge, Sylvio Saint-Onge, Johuny Dionne, Albert et Fernand Dionne. Vers 1930, la malle rurale a été établie et Joseph Meunier en a été le premier entrepreneur; lui ont succédé Thomas T. Lévesque, ses deux fils Fernand et Henri, puis Adalbert Cassista, Georges Paradis et Ernest Beaulieu.¹¹

Réglementations diverses

Au nombre des attributions d'un Conseil Municipal se trouve la réglementation de tout commerce qui s'effectue dans le territoire où il a juridiction. A Mont-Carmel, cette question n'a intéressé les Conseillers que trente-trois ans après la naissance de la Corporation, sans doute parce que le commerce, dans les débuts, n'était pas assez développé pour qu'on s'en préoccupe. Le 5 mars 1888, le Conseil Municipal imposait une taxe de \$ 20. à Stanislas Dionne, marchand de Saint-Denis qui faisait des affaires à Mont-Carmel; six mois plus tard, le Conseil se ravisa et abaissa le coût de la licence à \$ 10. Ce sont les premières résolutions que nous ayons rencontrées à ce sujet. Par la suite, le coût des licences variait entre \$ 10., \$ 6., \$ 10., \$ 4. et \$ 5. pour les années 1888-1893 et à l'endroit du même négociant. Certaines licences coûtaient aussi peu que \$ 0.25 suivant l'importance de l'entreprise.

Au début de ce siècle, les marchands utilisèrent cette compétence du Conseil pour tenter d'établir un « protectionnisme municipal »; en effet, le 13 mars 1904, les Conseillers, sous la pression des marchands de la place, adoptèrent un règlement discriminatoire à l'égard des négociants et colporteurs étrangers: les licences obli-

¹¹ASHCS, dossier 133. M. Victor Saint-Onge, Mesdames Sylvio Saint-Onge et Georges Paradis nous ont fourni les renseignements complémentaires.

gatoires coûtaient annuellement \$ 1.00 pour toute « personne résidant et vendant actuellement » dans la Municipalité et \$ 50.00 pour tout vendeur ou colporteur étranger; ce règlement excluait les vendeurs de produits alimentaires et d'objets de confection domestique. Cette réglementation était sans doute trop sévère et le curé Dionne se chargea de faire préparer, par un avocat, un nouveau texte adopté sur division et grâce au vote prépondérant du maire, pour abroger le précédent: le coût de la licence était abaissé à \$ 20.00 pour les étrangers. Son application ne fut pas régulière puisque les marchands et commerçants de Mont-Carmel durent intervenir, en 1909, pour amener le Conseil à le faire appliquer immédiatement, décision que prit le Conseil. Aujourd'hui, il n'y a pas de licence payée par les marchands.

Le dimanche, jour du Seigneur, beaucoup de paroissiens profitaient de leur passage au village pour acheter divers articles dont ils avaient besoin. Le Conseil interdit, à la demande du curé, un pareil usage par une résolution du 7 février 1916.

Le Conseil de Mont-Carmel a aussi rempli son rôle de gardien de la paix publique. N'a-t-il pas, en août 1907, fait avertir un paroissien qui avait proféré des blasphèmes et maltraité publiquement ses animaux? Le Conseil a d'ailleurs toujours donné son appui aux campagnes régionales ou provinciales pour le respect de la moralité, telle celle de Jean Drapeau contre la littérature obscène en 1955-1956.

C'est surtout dans la lutte contre la distribution des boissons alcooliques que la réglementation fut minutieuse. Sans doute le Conseil suivait-il en cela l'exemple tracé par le fondateur de Mont-Carmel, le curé Quertier! Le premier règlement que nous ayons retrouvé porte la date du 15 avril 1873 et interdit toute licence pour la vente des liqueurs enivrantes à Mont-Carmel. Est-il le premier qui ait été voté? Nous n'en savons rien, mais un fait est certain, et les rapports des missionnaires et curés après 1860 sont formels sur ce point, il n'y a pas eu d'auberge à cette époque.

Ce premier règlement était renouvelé par la suite, à des intervalles irréguliers. De temps à autre, le Conseil se chargeait d'avertir un paroissien qui vendait illégalement des boissons fortes.¹² Mais en 1906,

¹²Le 22 sept. 1909 (AMMC, III: 101s.), les officiers de la ligue antialcoolique, par la voix de leur Président, le curé Martin, adressent au Conseil une plainte contre Sévère Théberge: le dimanche précédent, quelques personnes étaient entrées chez lui et en étaient parties, ivres, à une heure avancée de la nuit. Le Conseil interrompt sa séance, convoque le dit Théberge, lui fait promettre de ne plus recommencer et se déclare satisfait de la promesse obtenue, sans aucune autre forme de sanction.

LE VILLAGE, il y a 50 ans



Le village vu de la côte de bois franc

La rue en face de l'église



Mont Carmel

LE VILLAGE



DE NOS JOURS



La caserne des pompiers



Le local du
Centre des Loisirs



La salle
paroissiale



le Conseil accorda deux permis, l'un à David Roy, l'autre à Louis Lévesque fils de Charles, pour vendre du vin *Canadien* d'après une licence obtenue du Gouvernement. Illégale, parce que contraire au règlement municipal, cette permission fut révoquée l'année suivante et David Roy resta avec son stock de vin canadien.

Ce fut la seule exception. Le 30 avril 1921, un nouveau règlement réitérait la défense (no 9). Elle demeura la règle jusqu'à une époque toute récente, alors qu'un vote leva l'interdit à ce sujet et mit fin au régime sec.

La santé publique relevait aussi de la Corporation Municipale, dont l'action fut décisive au cours des épidémies de variole (la picotte) assez fréquentes fin XIXe-début XXe siècles. L'obligation de se préoccuper d'épidémies avait été rappelée aux Conseillers Municipaux en 1885 et ceux-ci avaient décidé de conseiller aux gens de se faire vacciner. Il fallut cette série d'épidémies, entre 1899 et 1913, pour que le Conseil prenne des mesures radicales. A chaque fois, il répétait le même processus: on placardait les maisons où il y avait de la variole, fermait les écoles affectées, nommait des gardiens, les « garde-malades » selon l'expression de l'époque, pour vérifier si les gens observaient la quarantaine. Un médecin surveillait les événements. Quand la variole semblait passée, il fallait encore désinfecter les lieux avec du soufre. L'épidémie de 1899 semble avoir été très dure; par la suite, le Conseil Municipal a adopté des règlements pour la vaccination obligatoire (1902, 1911), règlements qui ne valaient que pour les retardataires peu nombreux, puisque la majorité se faisaient vacciner. Après 1913, aucune trace de ces épidémies.

Préoccupations extra-paroissiales

Le Conseil ne s'est pas toujours préoccupé uniquement de questions relatives aux affaires municipales; assez souvent – et c'est surtout vrai pour le XXe siècle – il a débordé le cadre de la paroisse pour s'intégrer à des mouvements régionaux, provinciaux, voire canadiens. En voici un exemple des plus typiques, qui traduit l'attitude du Conseil, et partant d'une partie de la population de Mont-Carmel, envers les Juifs, les Communistes et les Témoins de Jéhovah.

Une recrudescence de certains mouvements nationalistes canadiens-français a marqué les années de la crise au Québec; ces natio-

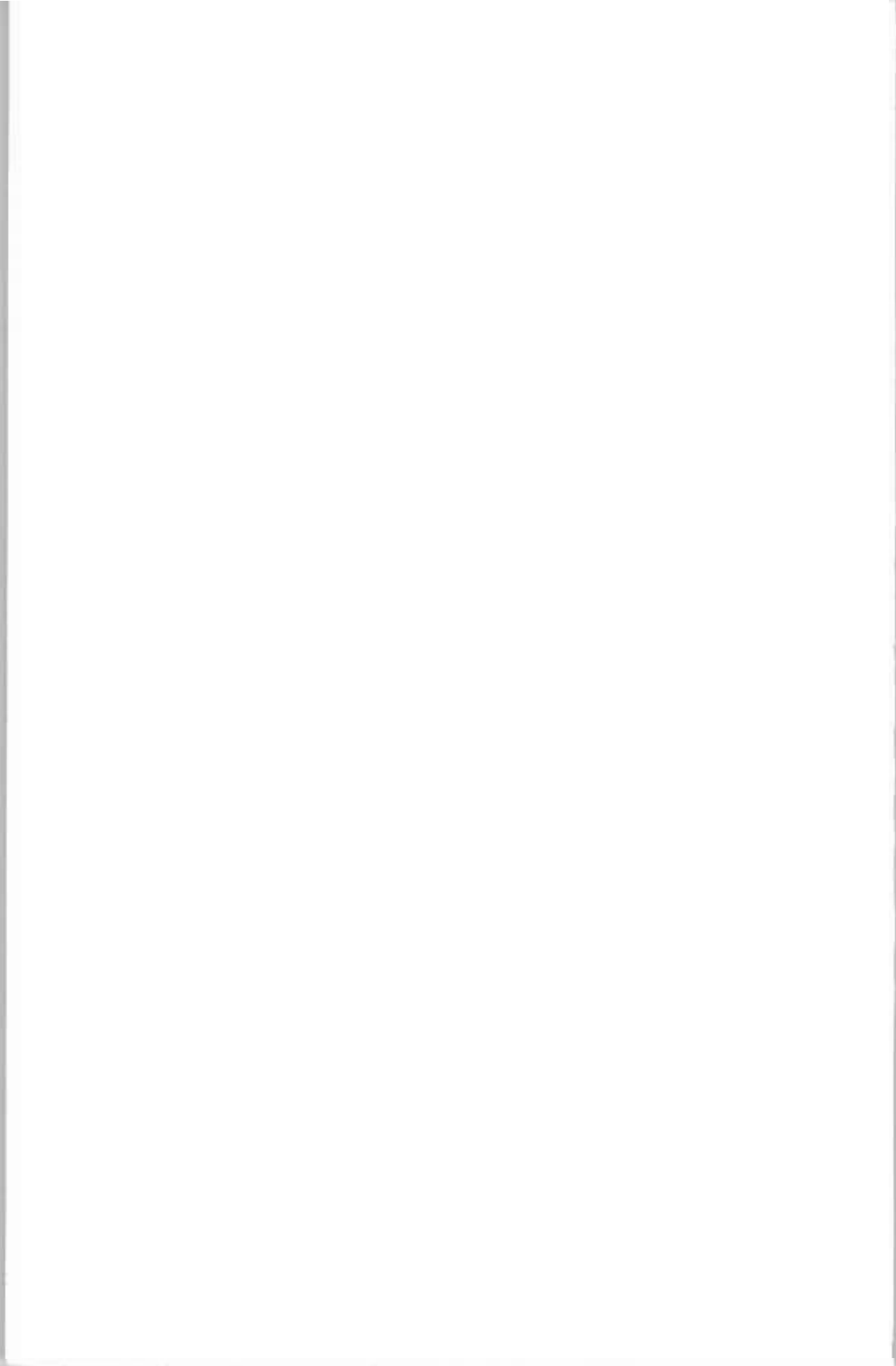
nalistes, groupés autour de l'*Action Nationale* entre autres, accusaient le régime capitaliste, dominé par les Américains et les Juifs, d'être à l'origine des problèmes de l'époque. En 1933, une campagne existait en vue d'obtenir l'intervention de l'Etat et la suspension de l'immigration. Le mouvement atteignit le Conseil Municipal de Mont-Carmel qui adopta, le 4 décembre 1933, une résolution adressée au Premier-Ministre du Canada lui demandant de « tenir les frontières de notre pays strictement fermées à toute immigration non chrétienne et à toute immigration d'où qu'elle vienne ». Cette résolution visait les Juifs, jugés indésirables en Allemagne et qui comptaient une forte proportion de communistes et d'anti-chrétiens... Quelques années plus tard (1938), une nouvelle résolution anti-juive était adoptée, suivait de quelques mois une autre résolution pour prohiber « toute propagande et conférence communiste ». Semblable résolution fut aussi votée le 1er mars 1943 pour demander au Fédéral de résister aux pressions du parti communiste canadien qui aurait voulu faire lever l'interdit porté contre lui. En 1947, autre campagne, autre résolution, cette fois pour inviter « le Procureur Général à poursuivre la campagne entreprise pour combattre les théories pernicieuses des Témoins de Jéhovah ». De telles résolutions ne dénotent pas forcément une préoccupation majeure du Conseil, mais elles traduisent, en termes de souhaits, des pensées et des sentiments ancrés au fond des esprits et des coeurs; en ce qui concerne l'intérêt soulevé, les questions d'ordre local incitaient beaucoup plus à la discussion...

— — —

Quelles conclusions tirer de cette étude fort sommaire du Conseil Municipal de Mont-Carmel? Le lecteur peut en dégager quelques-unes. Pour notre part, nous en considérons trois qui semblent l'emporter sur les autres. L'inexpérience d'abord, qui a souvent donné lieu à des erreurs de procédures, sources de délais nombreux et de querelles parfois aussi nombreuses. La situation est allée en s'améliorant avec les années et c'est beaucoup mieux aujourd'hui. Deuxième constatation: le passage d'un système individualiste à celui où le contrôle municipal et, au dessus de celui-ci, étatique, est devenu prépondérant. Jadis, le propriétaire faisait le travail; pour ne pas payer de taxes, il entreprenait son bout de chemin, été comme hiver, participait aux corvées. Puis les automobilistes ont commencé à circuler; le

fardeau fiscal dépassait les capacités de l'individu et même de la Municipalité; l'Etat s'en est chargé. La nécessité des services s'est fait sentir et le propriétaire a commencé à payer de plus en plus cher pour des besoins de plus en plus grands. Un dernier trait, non le moindre: la relative jeunesse des divers services municipaux dans la paroisse: la salle municipale, l'installation de l'électricité, l'éclairage des rues, le service des incendies, voilà autant de services relativement récents, du moins si on compare Mont-Carmel à d'autres paroisses. Ce retard ne traduit-t-il pas la profonde pauvreté des habitants de Mont-Carmel jusqu'à une époque qui n'est pas très éloignée de nous?





CHAPITRE IV

La vie scolaire

L'instruction a fait un bond considérable au cours des dernières années; on n'en attendait pas moins à l'époque du *Rapport Parent*, de la régionalisation scolaire et du renouveau pédagogique. Ce développement récent fera paraître bien faibles les efforts déployés par nos ancêtres pour doter la paroisse d'un réseau d'écoles bien organisées pour le primaire car la comparaison entre une école régionale et une modeste école de rang semble à première vue disproportionnée. Mais tout cela demeure une question de contexte; en effet, les sacrifices qu'ont pu consentir jadis les colons peu fortunés de Mont-Carmel peuvent se mettre en parallèle avec ceux de la génération travaillante actuelle, d'autant plus que nos ancêtres ont consenti ces sacrifices à une époque où le besoin social de l'instruction n'était pas aussi aigu qu'il ne l'est de nos jours.

Histoire de l'instruction dans la province de Québec

Pour bien saisir cette réalité de l'instruction à Mont-Carmel, il convient d'en situer la naissance dans le contexte plus général de l'évolution scolaire au Québec depuis le régime français.¹ Entre 1608 et 1760, l'enseignement élémentaire fut assuré par quelques maîtres ambulants, quelques curés et surtout des congrégations religieuses, dans de trop peu nombreuses « petites écoles »; les décennies consécutives à la Conquête marquèrent un recul dans ce domaine, par suite de la disparition complète de l'aide de l'Etat et de l'absence de maîtres compétents; une bonne partie de la population surtout rurale sombra dans l'analphabétisme.

¹La majeure partie de ces paragraphes généraux provient de l'aperçu historique donné par le *Rapport Parent*, I, chapitre I.

Le réveil commença de se produire au début du XIXe siècle. *L'Institution Royale* de 1801 profita peu aux canadiens français qui y voyaient une menace d'anglicisation et de protestantisation de même, la loi des écoles de Fabriques (1824) qui permettait aux Fabriques de consacrer le quart de leur budget à la fondation d'une ou de plusieurs écoles, ne réussit pas à susciter un nombre élevé de fondations à cause de l'apathie de la population et de la pauvreté des Fabriques. Le réveil véritable se produisit après que l'Assemblée Législative du Bas-Canada eut voté sa très libérale loi de 1829 « pour encourager l'éducation élémentaire » ; la loi prévoyait qu'en chaque paroisse ou canton, les propriétaires fonciers pouvaient élire une commission de syndics chargés des écoles qui recevait de l'Etat des subventions importantes pour l'achat ou la construction des écoles, le paiement du salaire des maîtres et maîtresses et l'instruction des enfants pauvres. Résultat: en 1835, il y avait 1 372 écoles de syndics. Leur nombre diminua lorsqu'en 1836, le Conseil Législatif refusa de voter le renouvellement de la loi et, partant, des subventions.

Par la loi scolaire de 1841, Lord Sydenham créa le poste-clé de Surintendant de l'Instruction Publique pour le Canada-Uni, dont le premier titulaire fut R. Simpson Jamieson; la même année, il divisa la Province de Québec en vingt-deux districts municipaux dirigés par un conseil composé d'un trésorier, d'un préfet et de plusieurs conseiller élus, à qui il donnait juridiction, dans le domaine scolaire. « Chaque district, écrit M. Gérard Filteau, était une sorte de bureau d'éducation auquel était confiée la mission de créer des arrondissements scolaires, de distribuer aux écoles les subventions accordées par le gouvernement, de prélever des taxes, de bâtir les écoles, de les entretenir, de fournir les manuels scolaires. Dans chaque arrondissement, des commissaires élus par les contribuables avaient comme fonction de surveiller les écoles, de régler le cours d'étude, engager des instituteurs et nommer des visiteurs ».² En plus d'être neutre, l'instruction menaçait donc de devenir un simple rouage de l'administration civile ou le jouet des politiciens.

C'est alors qu'intervint le Dr Jean-Baptiste Meilleur, nommé assistant-adjoint pour le Bas-Canada au premier Surintendant, et qui entreprit de conquérir l'autonomie et du Surintendant et du régime scolaire de sa Province. Pour modifier les structures locales et dissocier le municipal du scolaire, il réussit à faire voter les lois scolaires de

²Cité dans Société Historique de Kamouraska, *Saint-Alexandre*, 128s.

1845 et 1846, véritable charte des commissions scolaires locales. « Les propriétaires fonciers et habitants de chaque municipalité étaient appelés à élire chaque année », le premier lundi de juillet, « parmi les personnes possédant des biens d'une valeur nette d'au moins £ 250 dans la province, cinq commissaires d'écoles choisis pour trois ans. Ceux-ci étaient autorisés à prendre possession de toute école déjà érigée en vertu d'une loi de l'Instruction publique, à en construire de nouvelles, à les entretenir, à recruter des maîtres, à déterminer le cours des études, à prélever des taxes foncières et à percevoir une rétribution mensuelle pour chaque enfant en âge de fréquenter l'école. Cette dernière mesure, applicable aux enfants absents de l'école, était un moyen détourné d'imposer la fréquentation scolaire ».³ Le financement des écoles publiques se trouvait assuré par une subvention gouvernementale et par une somme au moins égale à la subvention et perçue au moyen d'une taxe sur les propriétés foncières et d'une rétribution mensuelle des parents pour chaque enfant en âge de fréquenter l'école. Cette taxe scolaire déclencha chez nos ancêtres, peu habitués à payer des taxes scolaires, la fameuse « guerre des éteignoirs » qui se traduisit par l'incendie de quelques écoles et la fermeture de quelques autres. La part du gouvernement fut toujours faible jusqu'en 1930: elle représentait à peine 20% des dépenses en 1855 et 10%, en 1873 et après.

Les mêmes lois de 1845 et 1846 reconnaissaient l'autonomie provinciale sur le plan scolaire en prévoyant deux postes de Surintendant, un pour chaque province. Dans le Bas-Canada, le premier Surintendant, le Dr Meilleur, chercha à donner au poste qu'il occupait une autorité sans cesse grandissante et des pouvoirs de plus en plus étendus sur l'éducation. En 1857, le Département de l'Instruction publique était vraiment organisé.

Une loi de 1851 avait adjoint au Surintendant un corps d'inspecteurs régionaux qui étendirent son action en lui permettant de mieux surveiller l'enseignement dans toute l'étendue de la Province. Malgré l'esprit de la loi, on essaya, dans les débuts, de nommer à ces postes d'inspecteurs d'écoles des créatures politiques; les premières nominations laissent voir des traces de ces tentatives. Mais le comté de Kamouraska fut des mieux servis dans le choix de son premier inspecteur; l'inspecteur Georges Tanguay fut, en effet, une des personnalités de son temps, et ses rapports minutieux, détaillés et bien

³Rapport Parent, édition Fides, I: 9.

rédigés constituent une mine de renseignements sur l'instruction dans son district.

Les débuts de la vie scolaire à Mont-Carmel

C'est précisément dans un de ses rapports, en date du 25 novembre 1852, que nous avons retrouvé les premières mentions de Mont-Carmel en ce qui concerne la vie scolaire. L'inspecteur Tanguay note, dans sa description de l'état des écoles à Saint-Denis, qu'il « reste dans les limites de la municipalité scolaire de St-Denis mais séparée des autres habitations par une suite de montagnes, une petite colline appelée Mont-Carmel privée jusqu'à présent d'école, et qui pourtant en a grandement besoin ». Il ajoute que c'est « une pauvre localité qui a droit au privilège accordé par le 5^{eme} section de la 12^{eme} Victoria ».⁴ L'appel de l'inspecteur Tanguay ne resta pas sans réponse puisque, en 1853-1854, un premier corps de commissaires était constitué pour Mont-Carmel; il comprenait Messire François Bégin, curé de Saint-Pacôme et desservant de Mont-Carmel, Jean Caron, Honoré Chamberland, Pierre Beaupré et Hyacinthe Hudon; le secrétaire-trésorier était Joseph Garon.⁵ Une demande en érection officielle fut adressée en décembre 1853;⁶ nous n'avons pas la date exacte de l'érection de la municipalité scolaire, mais elle dut survenir vraisemblablement à la fin de 1853 ou au début de 1854.

Cette Commission Scolaire contrôlait déjà deux écoles, comme en témoigne le rapport de l'inspecteur Tanguay rédigé après ses visites de l'automne 1854:

Notre-Dame du Mont-Carmel a toujours ouvert ses deux petites écoles qui fonctionnent aussi bien qu'on peut raisonnablement espérer dans cette localité isolée, pauvre, et disséminée sur une grande étendue. Il serait grandement à désirer qu'on pût y ouvrir une troisième école, mais les moyens dont peut disposer la paroisse ne lui ont pas permis de réaliser ce voeu.

Environ 70 enfants fréquentent les deux écoles établies. Il y a quelque fois de nombreux vides sur les bancs, dans les mauvais temps et dans la saison

⁴JALC, 1852-1853, appendice JJ.

⁵APQ, *Erection de Municipalités scolaires de 1849 à 1857, Municipalités scolaires érigées, séparées et annexées en vertu de la 1^e clause du Scholl Act 12 Vict.: 50. Q.B.C. 27-238. Liste page 318-329.*

⁶Loc. cit.

d'hiver, à raison de l'étendue des arrondissements, et des haillons dont sont convertis plusieurs de ces enfants. Ces deux écoles ont déjà fait beaucoup de bien et révélé deux talents supérieurs qu'on a placés à de bonnes écoles primaires, en attendant que quelques âmes charitables et amies de leur pays leur ouvrent les portes d'institutions d'un caractère plus relevé. Pauvres enfants! sans ces deux petites écoles, ils étaient condamnés à vivre dans l'ignorance et la misère! Les heureuses dispositions dont ils sont doués devaient rester enfouies sous l'enveloppe épaisse et ténébreuse que la lumière et l'intelligence qui brillent déjà sur leurs fronts font tomber peu-à-peu! Et combien d'autres sont ainsi ignorés et condamnés à l'obscurité contre le voeu de la providence et par le fait d'une législation insuffisante! Oh! que n'avons-nous entre les mains l'argent, ce talisman qui changerait tant de natures privilégiées, mais ignorées, en flambeaux destinés à éclairer le monde!

Où étaient situées ces deux premières classes? Si l'on s'en tient aux numéros d'ordre des arrondissements, la première aurait été au village et l'autre au *petit bras*. L'absence d'archives scolaires pour cette époque ne nous permet pas de donner plus de précisions. Dans son rapport pour l'année 1856, l'inspecteur Tanguay signale qu'une troisième école a été ouverte mais son existence fut de courte durée,⁸ elle ne renaîtra qu'en 1862.⁹ Cette troisième école était probablement celle du *grand bras*. Bayonne a eu la sienne en 1868. Notons aussi qu'il y en avait une autre, depuis au moins 1862, dans cette partie de Saint-Pascal que l'on annexera à Mont-Carmel lors de l'érection de la paroisse. Toutes ces écoles étaient tenues dans des appartements loués chez des particuliers; le premier registre que nous avons retrouvé dans les archives de la Commission Scolaire de Mont-Carmel donne la liste suivante des locaux d'école pour 1871-1872:

⁸JALC, 1854-1855, appendice B.

⁹JALC, 1857, appendice no 58; *Rapports de l'instruction publique, 1855-1857*, 166. L'inspecteur Tanguay signale trois écoles en opération en 1856, mais deux seulement en 1857. Les difficultés économiques de l'époque (deux mauvaises récoltes de suite) et une nouvelle taxation organisée par la création de la Municipalité semblent être les raisons de cette éclipse partielle de la troisième école.

¹⁰AESAP, MC, I: 46. Rapport du missionnaire pour 1862. Le missionnaire signale l'existence d'une troisième école, en plus de celle de la partie de Saint-Pascal qui sera annexée.

Arrondissement	Local	Coût
- No 1 (village)	la chambre de Paul Anctil	3.0 0 (environ \$12.00)
- No 2 (<i>petit bras</i>)	la chambre d'Augustin Lavoie	2.0 0 (environ \$ 8.00)
- No 3 (<i>grand bras</i>)	la chambre de Charles Roussel	2.0.0 (environ \$ 8.00)
- No 4 (Bayonne)	la chambre d'Hyacinthe Dupéré	2.2.0 (environ \$ 8.40)
- Nouvel arrondissement, ¹⁰ (4e rang)	la maison de Thomas Rivard	1.50.0 (environ \$ 7.00)

Dès l'automne de la même année, la classe de l'arrondissement numéro 1 passa chez Théodore Lebel, parce que l'autre local était trop froid; celle du numéro 2 fut tenue l'année suivante chez Joseph Lévesque puis chez Isaac Dumais.

Nous aurions aimé trouver des renseignements sur les premières enseignantes de Mont-Carmel, mais ceci fut impossible. Tout ce que nous savons, c'est qu'il y a peut-être eu un instituteur en 1853, un certain Hyppolite Lausié;¹¹ par la suite toutes les classes semblent avoir été tenues par des institutrices. L'enseignement se limitait « à la lecture pour tous, l'écriture pour un quart des élèves, quelques notions de grammaire et de calcul, et l'orthographe avec le catéchisme et les prières ».¹² Le nombre d'élèves inscrits variait d'année en année – une moyenne de 35 par classe en 1854, 55 en 1861, 51 en 1864, 43 en 1867 et 45 en 1873 – mais le nombre d'élèves assidus était encore plus faible puisqu'il représentait un pourcentage toujours inférieur à 75% des inscrits; il y avait généralement plus de filles que de garçons à l'école. Par suite de leur manque d'assiduité et de livres, les enfants réalisaient de faibles progrès que l'inspecteur Tanguay considérait comme satisfaisants vu les circonstances.

Les arrondissements et leur école

A ces cinq arrondissements d'origine vinrent s'ajouter les quatre autres qui formeront la totalité du territoire scolaire de Mont-Carmel.¹³

¹⁰Cet arrondissement est nouveau, non parce qu'on vient de le créer, mais parce qu'il vient d'être inclus dans les limites de la Commission Scolaire de Mont-Carmel après l'érection civile de 1869.

¹¹ASHCS, dossier 134. Joseph-A. Lavoie donne ce nom pour 1853, sans indiquer ses sources.

¹²*Rapports de l'instruction publique, 1860-1861*, 15

¹³La plupart des renseignements nécessaires à la rédaction des paragraphes suivants proviennent des minutes de la Commission Scolaire de Mont-Carmel; aussi n'indiquerons-nous, à l'avenir, que les renseignements tirés de sources autres que celle-ci.

Les Commissaires décidèrent de fractionner l'arrondissement no 1 en deux sections, soit les nos 1 et 6, à leur séance de juin 1884; le 10 juillet 1893, celui du sixième rang (no 7) prenait naissance, mais une classe existait depuis 1887. Les deux derniers arrondissements furent découpés sur des territoires d'arrondissements déjà constitués, soit le no 2 qui donna le no 2 (*petit bras ouest*) et le no 8 (*petit bras est*) en 1906, et le no 3, où furent découpés les arrondissements no 3 (bas du *grand bras*) et no 9 (haut du *grand bras*) en 1912. En 1948, à la suggestion de monsieur J.-Amédée Duval, inspecteur d'écoles, les Commissaires changèrent le numéro des arrondissements pour leur donner une suite logique, non plus historique. Le tableau suivant donne la concordance des numéros.

Topographie	Numéro depuis 1948	Numéro avant 1948
Village	1	1
Quatrième rang	2	5
Rang de la montagne	3	6
<i>Petit bras est</i>	4	8
<i>Petit bras ouest</i>	5	2
Sixième rang	6	7
<i>Grand bras</i> , bas	7	3
<i>Grand bras</i> , haut	8	9
Bayonne	9	4

L'histoire des maisons d'écoles n'est pas facile à tracer parce que les documents manquent pour la faire; néanmoins, comme il ne semble pas y avoir eu de maisons d'écoles appartenant à la Commission Scolaire avant 1875, nous allons essayer de donner les grandes lignes de cette histoire de 1875 à nos jours.

Le Commissaire Joseph Drapeau acheta, en 1879, un emplacement avec maison sus-érigée, de Théodore Lebel, cordonnier, pour servir aux fins d'école de l'arrondissement no 1; déjà, depuis au moins 1871, la Commission Scolaire louait cette maison en tout ou en partie. Après la division de l'arrondissement en 1884, cette maison d'école fut déménagée à peu près au centre de l'arrondissement, sur un terrain acheté de Georges Plourde. Condamnée en 1903, elle fut remplacée par une nouvelle bâtisse construite par Alexandre Jean et Joseph Roy, au coût de \$1 120, sur un terrain acheté d'Alfred Moreau. Cette maison d'école à deux étages servit jusqu'à l'ouverture du

Couvent en 1953. Les Commissaires y placèrent d'abord deux classes, puis trois (1914), quatre (1950) et cinq (1952). Monsieur Luc Rivard s'en est porté acquéreur en 1954.

Le *petit bras* construisit sa première école durant l'année scolaire 1875-1876 pour environ \$ 100. On la reconstruisit en 1906 sur la terre de Louis Roussel pour la somme de \$590 et de nouveau, en 1947, sur la terre de Joseph Moreau, au nord du chemin. Quant à la partie ouest du même rang, elle a suivi le même rythme de construction: 1908 et 1947.

Le *grand bras*, pour sa part, envisagea de se procurer une école en 1881 par l'achat d'une maison - probablement celle qui servait de local loué - qu'on déménagea et reconstruisit au centre de l'arrondissement. A peine seize années plus tard, elle était condamnée depuis quelque temps déjà et le Gouvernement avait enlevé ses octrois à la Commission Scolaire de Mont-Carmel pour forcer les intéressés à reconstruire cette école; Hégésippe Massé se chargea de l'ouvrage pour \$310. Après quelques années (1910), des francs-tenanciers de l'arrondissement signèrent une requête pour qu'on divise l'arrondissement afin d'y aménager deux écoles; le projet traîna en longueur parce que d'autres contribuables du rang s'y opposaient étant donné que l'arrondissement était pauvre et n'avait « que 2 milles de longueur ». Finalement, la maison d'école du bas du rang fut aménagée par J.-B. Beaulieu en 1913-1914; de leur côté, les contribuables du haut du rang construisirent la leur en même temps. Les deux subiront d'importants travaux de rénovation en 1946.

En décembre 1882, le secrétaire avait noté aux minutes de la Commission Scolaire que les gens de l'arrondissement de Bayonne devaient se construire une maison d'école. Fut-elle construite? Nous ne le croyons pas car en 1901, il y eut achat, déménagement et réparation d'une maison qu'on dut rebâtir en 1915-1916; la maison d'école fut de nouveau construite en 1947.

L'arrondissement no 5 (quatrième rang) avait une école tenue dans une maison louée en 1871-1872; il semble qu'on l'ait construite en 1877 puisque la Commission Scolaire versa une somme de \$13 pour aider les habitants du rang à se construire une maison d'école. La Commission Scolaire força les gens à la remplacer par une nouvelle, en 1911; cette dernière fut construite sur le terrain d'Elzéar Lévesque. Une troisième maison d'école fut érigée en 1949,

plus à l'est que la deuxième, sur un terrain appartenant à Albert Rivard.

La première maison d'école du rang *de la montagne* ouvrit ses portes en 1884; vingt-trois ans plus tard, on en bâtit une nouvelle sur la terre de Pierre Lavoie au sud du chemin public, construction menée malgré de sérieux problèmes financiers qui en retardèrent l'achèvement jusqu'en 1909. Monsieur Raymond Anctil la rebâtit en 1950 en face de l'ancienne école, au nord du chemin.

Au sixième rang, le local de l'école se trouvait sur la terre de Maxime Sirois en 1894; il s'agissait vraisemblablement d'une maison déjà existante qui sera réparée par Hégésippe Massé. En 1914, Napoléon Thériault la reconstruisit sur la terre d'Arthur Massé, au coût de \$793.50; on y fit des réparations importantes en 1952.

Ce bref historique des constructions d'écoles fait voir que le mouvement d'appropriation d'écoles a commencé vers 1875 et qu'il fut suivi de deux phases de construction ou réparation, soit vers 1910 et vers 1950. Nous avons insisté quelque peu sur cet aspect de la vie scolaire parce que, dans la paroisse de Mont-Carmel, la base de l'instruction élémentaire s'est toujours située au niveau de l'arrondissement quant aux charges fiscales imposées par les constructions ou réparations d'écoles.

Une des obligations importantes des contribuables était le chauffage de leurs écoles durant la saison froide. Pour en fixer les normes, la Commission Scolaire a adopté, tout au long de son histoire, un grand nombre de règlements dont nous donnerons maintenant les principaux. Le premier qui soit venu à notre connaissance date du 8 décembre 1879 et oblige chaque chef de famille qui a des enfants en âge de fréquenter l'école à porter à l'école de son arrondissement une demi-corde de bois sec pour les deux premiers enfants et une corde s'il a plus de deux enfants en âge; la maîtresse peut se servir du bois de l'arrondissement sur semaine, mais doit se chauffer à ses frais si elle passe la fin de semaine à l'école. Nous sommes loin des préoccupations sociales qui existent de nos jours.

Des arrangements particuliers vinrent par la suite modifier ce règlement pour répondre aux souhaits des contribuables des arrondissements intéressés à adopter un système un peu différent. Le 13 mars 1894, les Commissaires émirent un nouveau règlement relatif au chauffage des écoles: chaque chef de famille, dont les enfants étaient en âge de fréquenter l'école (7 à 14 ans) ou la fréquentaient sans

être dans les limites légales quant à l'âge, devait verser une demi-corde de bois ou, à défaut, un dollar lorsque le Commissaire le lui demanderait, son tour venu. Illégale, cette résolution fut remplacée en 1900 par une contribution fixe de 0.05 par mois, payable en bois ou en argent avant le premier décembre de chaque année.

Les inspecteurs d'écoles durent revenir souvent à la charge pour modifier des habitudes prises par les contribuables. En 1906, l'inspecteur J.-Z. Dubeau, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ordonna de cesser la pratique établie qui consistait à faire chauffer les classes par les seuls contribuables qui envoyaient des enfants à l'école; cette recommandation visait à éliminer l'absentéisme qui résultait de l'exemption accordée aux parents qui n'envoyaient pas d'enfant à l'école, même s'ils en avaient qui étaient en âge. Vingt-deux ans plus tard, il demandait qu'on cesse de faire chauffer l'école par les gens de l'arrondissement parce que ce système était injuste pour les petits arrondissements et recommandait à la Commission Scolaire d'acheter elle-même le bois nécessaire pour tous les arrondissements. Mais la coutume établie avait de l'emprise puisque monsieur J.-Amédée Duval dut recommander la même chose en 1944 et que la décision demandée ne fut prise qu'aux environs de 1953. Pendant plusieurs années, le système avait donc été illégal.

L'organisation matérielle des classes a toujours été un problème pour l'enseignement jusqu'à une époque qui n'est pas tellement lointaine. Dans les débuts, et c'était alors normal, l'inspecteur Tanguay notait que les écoles établies étaient « mal pourvues de matériel, même du plus indispensable, tel que bancs et tables ».¹⁴ La situation s'améliora par la suite, mais la pauvreté et peut-être une certaine indifférence vis-à-vis de l'instruction élémentaire, occasionnèrent de nombreuses semonces de la part des inspecteurs d'écoles, et ce, même au début du présent siècle; en 1904 par exemple, l'inspecteur notait dans son rapport ce qui suit:

Le mobilier des écoles Nos 1, 2, 4, 6 et 7 est en très mauvais état. Il manque 20 pupitres pour l'école No 1; 10 pour le No 2; 15 pour le No 3; 8 pour le No 4 et 8 pour le No 6; le tableau noir de l'école No 7 n'est pas satisfaisant. Il faut une carte d'Amérique pour

¹⁴*Rapports de l'instruction publique, 1860-1861, 159.*

l'école de l'arrondissement No 7, une carte d'Asie pour les écoles des arrondissements Nos 4 et 6.¹⁶

Encore en 1945, l'inspecteur Duval constatait que les classes n'avaient que le strict minimum. Cependant après cette date, les rapports des inspecteurs sont généralement beaucoup plus favorables, parfois même louangeurs, à ce point de vue. On s'imagine facilement quel mérite ont pu avoir institutrices et élèves à travailler dans de telles conditions matérielles!

Les administrateurs scolaires

La responsabilité qui incombait aux titulaires des charges d'administrateurs rendait ces postes peu attrayants et de nature à rebuter un bon nombre de contribuables. Chaque année, au moment de l'engagement des institutrices, ou aux périodes de graves problèmes comme lors des constructions généralisées d'écoles, la tâche exigeait beaucoup des Commissaires en fonction. Aussi convient-il de rappeler brièvement leur rôle et de donner au moins le nom de ceux qui ont dirigé les destinées de la Commission Scolaire de Mont-Carmel.

Administraient-ils de fortes sommes? La réponse peut être oui, compte-tenu des circonstances particulières à chaque époque. Le montant en a varié au cours des années, pour suivre le niveau de la vie. En hausse vers 1870 (environ \$200. par année), les dépenses passèrent à \$527.13 en 1889-1890. Le taux de la taxe scolaire qui était alors de .30 par cent dollars d'évaluation passa à .60 vers 1910 et \$1.00 vers 1915. La crise fit dégringoler le taux d'évaluation à .55 en 1936, mais celui-ci grimpa rapidement pour atteindre \$1.00 en 1942 et \$2.30 en 1955. Il est demeuré à ce niveau jusqu'aux récentes compensations gouvernementales pour les taxes scolaires des cultivateurs. A remarquer que la Commission Scolaire a toujours commandé un fardeau fiscal plus lourd que l'administration municipale.

Avant 1959, la majorité des sommes dépensées servait à payer le salaire des institutrices dont nous reparlerons un peu plus loin. Les Commissaires utilisaient aussi l'argent perçu pour fournir aux écoles le matériel scolaire et défrayer les dépenses occasionnées par les frais d'administration. A titre d'exemple, disons qu'en 1889-1890 les salaires des institutrices représentaient 67% des dépenses; les frais d'ad-

¹⁶ACSMC, II: 366s. Depuis mai 1902, les Secrétaires-Trésoriers devaient transcrire aux minutes de la Commission Scolaire les rapports de l'inspecteur d'écoles.

ministration, 9%; les dépenses contingentes pour les maisons d'école (matériel didactique), 4%; les arrérages dus au Secrétaire-Trésorier, 20%. Les francs-tenanciers devaient en outre voir au chauffage des écoles et aux réparations ou constructions dont les dépenses étaient prélevées au moyen d'une taxe spéciale n'affectant que l'arrondissement, ce qui pouvait amener une surtaxe de l'ordre de \$2.00 ou \$3.00 par cent dollars pendant quelques années.

La Commission Scolaire tenait ses sessions au même endroit que le Conseil Municipal, très souvent à l'issue de la grand-messe du dimanche. A partir de janvier 1918, les séances régulières eurent lieu le premier mardi de chaque deux mois, fréquence que l'Inspecteur Dubeau jugeait inacceptable. En novembre 1926, on fixa les réunions au premier samedi du mois puis, en 1928, au premier dimanche du mois après la grand-messe. Les Commissaires choisirent définitivement le mardi soir, à 8 heures p.m., le 3 mars 1953.

Le poste de Président de la Commission Scolaire ne fut pas un des plus accaparés; seuls quelques titulaires l'ont occupé pendant plus de deux ou trois ans. Nous donnons ici la liste des Présidents après 1870, c'est-à-dire pour la période couverte par les minutes conservées aux archives scolaires:¹⁶

Rémi Lavoie, 1870-1871
Elisée Jean, 1871-1873
Xavier Roy, 1873-1874
Titulaire inconnu
Rémi Lavoie, 1876-1879
Etienne Dionne, 1879-1880
Rémi Lavoie, 1880-1881
Etienne Lévesque, 1881-1887
Philippe Saint-Onge, 1887-1888
Benjamin Beaulieu, 1888-1889
Louis Lévesque, 1889-1890
Joseph-Magloire Moreau, curé, 1890-1892
Jean-Baptiste Beaulieu, 1893-1898
Louis Beaulieu, 1898-1900
Nazaire Anctil, 1900-1902

¹⁶Les élections aux postes de Commissaires se tenaient en juillet et le Président était élu par les Commissaires à la réunion qui suivait les élections. Voilà pourquoi il y a deux dates d'indiquées pour chaque Président.



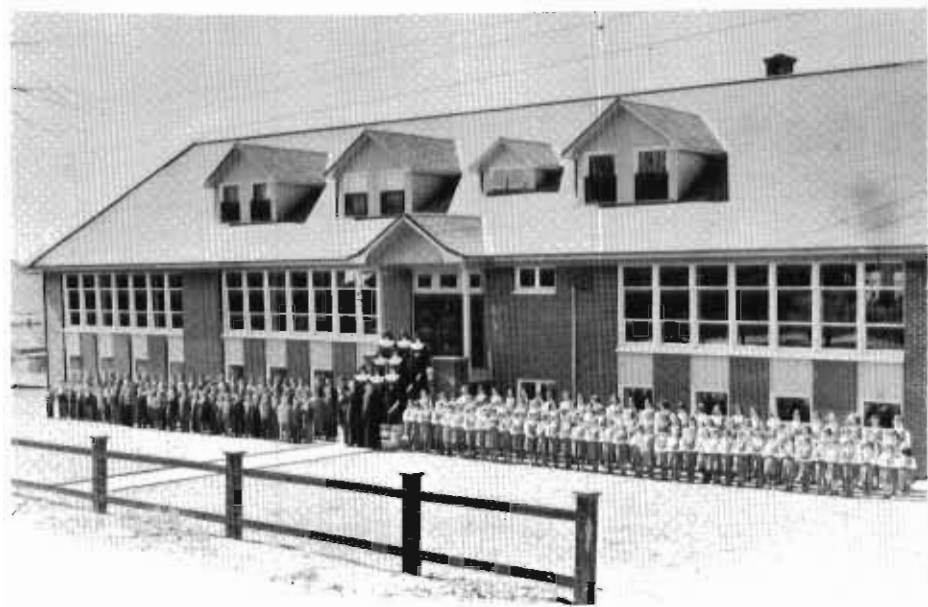
La vieille école du village

Quand nos parents allaient en classe... Photo prise lors d'une exposition scolaire tenue en 1922





L'école des garçons



Elèves, institutrices, monsieur le curé Bilodeau et son vicaire, devant le couvent (avril 1954)

Louis Saint-Onge, 1902-1905
 Antoine Lévesque, 1905-1907
 Olivier Martin, curé, 1907-1910
 André Barbeau, 1910-1913
 Antoine Lavoie, 1913-1914
 David J. Desjardins, 1914-1915
 Joseph Michaud, 1915-1916
 Odilon Drapeau, 1916-1919
 Joseph Lévesque, 1919-1920
 Jean-Baptiste Beaulieu, 1920-1922
 Alexandre Jean, 1922-1925
 Napoléon Thériault, 1925-1926
 Emile Drapeau, 1926-1928
 Wilfrid Plourde, 1928-1929
 Amédée Massé, 1929-1930
 Thomas B. Saint-Onge, 1930-1931
 Alphonse C. Lévesque, 1931-1933
 Alfred Bérubé, 1933-1934
 Pierre J. Dumais, 1934-1936
 Joseph Massé, 1936-1937
 Gratien Jean, 1937-1938
 Thomas P. Lavoie, 1938-1939
 Pierre Dumais, 1939-1940
 Alphonse Thériault, 1940-1943
 Gustave Barbeau, 1943-1955
 Alphonse Massé, 1955-1957
 Ernest Massé, 1957-1963
 Léonard Roussel, 1963-1966
 Laurent-Paul Lévesque, 1966-

Mont-Carmel a connu une lignée de Secrétaires-Trésoriers dont la persévérance dans l'occupation de la charge est une des principales caractéristiques, en plus du soin que nous avons rencontré dans la confection des minutes et des actes de la plupart d'entre eux; en voici la liste.

Joseph Garon, 1853-1855
 Inconnu
 Jean Caron, 1870-1876

François-Xavier Anctil, 1876-1879
Louis Lavoie, 1879-1898
Maxime Sirois, 1898-1908
Thomas Jean 1909-1910
J.-Désiré Lavoie, 1910-1915
André Plourde, 1915-1926
Napoléon Thériault, 1926-1944
Maurice Lévesque, 1944-

Les institutrices

Les institutrices ont communiqué à la pauvreté générale de la population; à ces époques où les salaires des travailleurs ne dépassaient guère .10 à .15 de l'heure, il était difficile pour les Commissaires de payer à leurs institutrices des appointements proportionnés à leur dévouement à la cause de l'éducation.

Dans son rapport pour l'année 1856, l'inspecteur Tanguay consignait ces quelques observations sur les institutrices malheureusement inconnues aujourd'hui qui faisaient alors la classe à Mont-Carmel:

Le salaire est très faible, néanmoins, les institutrices se sont efforcées de remplir leur devoir avec le plus grand zèle et la plus grande attention. Une d'entre elles, bien que non-diplômée, me semble tout à fait capable de remplir son poste, et ne peut certainement pas manquer de gagner le minable salaire de £ 8 [environ \$30.], qui est tout ce qu'elles gagnent.¹⁷

Ces remarques de l'inspecteur Tanguay, on peut les appliquer à l'ensemble du personnel enseignant de Mont-Carmel pour la majeure partie de son histoire.

Les maigres appointements payés aux institutrices n'ont que très peu augmenté au cours du XIXe siècle. En 1872-1873, ils étaient respectivement de \$30, \$32.50, \$44, \$50 et \$62. Le tableau d'engagement des institutrices pour 1889-1890 ne fait voir qu'une faible progression:

¹⁷JALC, 1857, appendice no 58.

Arrondissement	Nom de l'institutrice	Salaire (\$)
No 1	Mlle Adèle Lebel	80.
No 2	Mlle Clara Dionne	50.
No 3	Mlle Georgianna Bérubé	66.
No 4	Mme Céline Lebel-Martin	52.
No 5	Mlle Marie Chamberland	45.
No 6	Mlle Jacqueline Bossé	72.

Au cours de l'année 1903-1904, le salaire des institutrices variait de \$75. à \$95, avec une moyenne de \$82.50. La faiblesse des rétributions poussait parfois certaines maîtresse à quitter leur classe avant la fin de l'année pour aller travailler « aux états ou ailleurs » durant la belle saison, de sorte que la Commission Scolaire dut intervenir, en avril 1881, pour réprimer cet abus. Durant cette première période, les appointements des institutrices augmentaient parfois selon l'expérience acquise, mais la hausse était apparemment beaucoup plus conditionnée par les revenus de la Commission Scolaire que par l'acquisition de l'expérience. Ainsi le salaire de Glycérie Bérubé, qui était de \$50 en 1882-1883, passa successivement à \$51, \$50, \$53.50, \$55 et \$57 pour l'enseignement dans la même classe; les \$72 d'Adèle Lebel (1888-1889) s'élevèrent à \$76, \$80, \$80 et \$92. On constate donc qu'aucune règle fixe ne prévalait dans ce domaine.

Le salaire des institutrices, fixé à \$100 en 1909-1910, doublé en 1920-1921, n'était encore que de \$225 en 1930; il subit la courbe de la crise, au grand désespoir des inspecteurs d'écoles, en passant de \$235 à \$150 (1932) puis à \$125 (1934). Lorsqu'en 1937, le Gouvernement offrit des octrois aux Commissions Scolaires qui porteraient le salaire de leurs institutrices à \$300, celle de Mont-Carmel refusa et se contenta de le hausser de \$25; il fallut l'ordonnance no 4 (1940) pour qu'elle le porte à \$300. Par la suite, la progression a été plus rapide: \$500 en 1945, de \$1 000 à \$1 300 en 1957. Au mois de juin 1958, la Commission Scolaire de Mont-Carmel acceptait de signer sa première convention collective pour un salaire de base de \$1 200.

Malgré leurs faibles appointements, les maîtresses d'école n'ont jamais cessé de se dévouer pour meubler les intelligences de leurs élèves, comme le consignaient les inspecteurs d'écoles dans leurs rapports annuels. Le contrat d'engagement donnait à leurs employeurs, les Commissaires, une autorité absolue sur elles: « Je, Soussignée, m'engage aux Commissaires de la paroisse de N.D. du Mont-Carmel, pour

l'école No à piastres pour l'année scolaire, m'obligeant à me conformer en tout à ceux qui doivent me diriger ».¹⁸ Les Commissaires n'ont généralement pas abusé des droits que leur donnait un tel contrat, même si celui-ci leur permettait tout, même d'obliger les institutrices à se présenter à l'école une heure avant les élèves pour chauffer la classe en hiver (résolution adoptée en 1885).

Côté disciplinaire, les institutrices ont généralement reçu l'appui de la Commission Scolaire, bien qu'il y ait eu – et c'est normal – des plaintes portées contre elles par un ou des habitants de l'arrondissement et dont certaines ont causé le congédiement. Prenons en exemple cette résolution du 22 décembre 1893, qui montre une réelle approbation des Commissaires:

Il est résolu qu'un enfants devront obéir au Règlement de l'écoles. La maîtresse devra avertir les parents de ces enfants et les parents qui ne corrigeront point leurs enfants pour obéir et être obéissant la dite maîtresse devra les mettre à la porte et quand l'enfant aura de bon sentiment la maîtresse reprendra le dit élève.

Discipline! Telle a été pendant longtemps la règle primordiale pour réussir dans l'enseignement élémentaire. Il en fallait sans doute, comme il en faut encore aujourd'hui, mais cette règle fut pendant longtemps la loi de fer du succès en éducation et les punitions corporelles ne manquaient pas.

On comprend mieux cet impératif lorsqu'on songe aux carences dans les moyens d'intéresser l'élève, surtout le garçon, aux leçons qu'il suivait. Les récompenses étaient pratiquement inexistantes. Dans les débuts, seul l'inspecteur pouvait accorder quelque chose, comme ces six prix accordés par l'inspecteur Tanguay en 1864. Quant à la Commission Scolaire, son apport dans ce domaine fut très limité: des « cahiers de calligraphie canadienne » en 1883, des « livres de récompense » en 1913. Comme il y a loin entre cette époque et la situation actuelle! Depuis 1948, en effet, la Commission Scolaire distribue des récompenses pour une somme sans cesse croissante, qui est passée de \$50 en 1948 à \$250 en 1965.

¹⁸D'après le contrat d'engagement de Clothilde Gagnon, le 28 juin 1879 ACSMC, II: 34.

La lecture elle-même n'était pas organisée dans la paroisse. La première bibliothèque scolaire fut organisée à l'école du village en 1946 d'après le plan soumis par le Département de l'Instruction Publique; les Commissaires s'engageaient à fournir un meuble et à acheter chaque année des livres de lecture pour une valeur de \$5.00, et ce, pendant dix ans. En 1954, toutes les écoles étaient dotées d'une bibliothèque du genre.

Les inspecteurs ont maintes fois soulevé le problème du fréquent changement du personnel enseignant à Mont-Carmel. Les institutrices se mariaient ou encore la Commission Scolaire peu fortunée ne pouvait pas payer des salaires très élevés de sorte que les institutrices ne demeuraient généralement pas très longtemps à Mont-Carmel. Certaines années, il n'était pas rare de voir plus de la moitié des institutrices enseigner pour la première fois dans la paroisse; la qualité de l'enseignement, au dire des inspecteurs, laissait parfois à désirer par suite de l'inexpérience des « maîtresses d'écoles ». La situation a changé depuis cette époque.

Nous ne saurions terminer ces notes sans mentionner quelques-unes de ces personnes qui se sont dévouées pour instruire les jeunes de Mont-Carmel. Il convient de souligner le travail de mademoiselle Alvine Massé, à la retraite depuis deux ans, qui a enseigné pendant trente-cinq ans, dont trente-quatre à Mont-Carmel, et qui a travaillé dans plus de la moitié des arrondissements de Mont-Carmel. Nous pourrions ajouter d'autres exemples de mérite, mais nous nous contenterons de donner la liste complète des institutrices qui se sont mérité la gratification de \$20. accordée par le Département de l'Instruction Publique aux institutrices qui ont obtenu des succès marqués dans l'enseignement; cette récompense est le meilleur des témoignages qu'on puisse leur rendre.

Célanire Lavoie, en 1898; Victoria Bouchard, en 1907; Eugénie Bouchard en 1909; Valéda Lévesque, en 1912; Alice Bienvenue, en 1916; Catherine Ouellet, en 1918, 1919, 1920 et 1924; Maria Barbeau, en 1920, 1922 et 1923; M.-Anne Bérubé, en 1921; Eugénie Saint-Onge, en 1923, 1925, 1931 et 1961; Germaine Barbeau, en 1927; Armanda Garon, en 1928, 1929 et 1931; M.-Rose Bérubé, en 1932; Alphéda Lamarre, en 1933, 1934 et 1936; Berthe Morin, en 1934; Alvine Massé, en 1935, 1937, 1945, 1947, 1952, 1954, 1956 et 1960; M.-Ange Plourde, en 1938; Carmelle Anctil, en 1939; Imelda Paradis, en 1940; Gertrude Lévesque, en 1941; Yvonne Gagnon, en 1942; Berthe-Alice Anctil, en

1942, 1943 et 1945; Joséphine Alexandre, en 1944; Lucie Saint-Onge, en 1946, 1948 et 1949; Françoise Massé, en 1949; Aline Lévesque, en 1950; Madeleine Duval, en 1951; Yvette Raymond, en 1952 et 1953; Marcelle Massé, en 1955; Ange-Aimée Barbeau, en 1955; Carmen Bérubé, en 1957; Soeur-Lucie-de-Jésus, en 1958; Soeur Vital-Marie, en 1959; Laurette Courcy, en 1959; Soeur Marie-Gisèle, en 1960; Cécile Roussel, en 1961; Soeur Ste-Anita, en 1961.¹⁹

La période moderne

Mont-Carmel n'a connu que de l'enseignement élémentaire pendant près de cent ans d'histoire scolaire; il n'y eut ni Ecole Modèle, ni Couvent, ni Collège, ni Ecole de Garçons avant une époque assez récente. Depuis 1953, la situation s'est grandement améliorée.

Pourtant, en 1912, le Surintendant avait demandé « de changer le titre de l'école No 1 Elémentaire en école modèle, pour avoir droit à une subvention de 66.00 du gouvernement qui aura pour fin d'augmenter le salaire des institutrices ».²⁰ Les Commissaires refusèrent d'accéder à cette demande, dont la conséquence indirecte aurait été sans doute l'implantation de l'enseignement secondaire; une assemblée de contribuables ratifia la décision des Commissaires.

Les années suivantes n'amenèrent aucun changement d'attitude quant à l'Ecole Modèle. On continua de donner, à l'école du village, le cours élémentaire, dont les élèves se répartissaient en trois groupes: ceux de la « petite classe » pour le cours préparatoire, la première et la deuxième années; la « classe moyenne », pour la troisième et la quatrième, et la « grande classe » pour les années terminales de cinquième et sixième. Durant les années '30, le Département changea la dénomination de ces divisions en remplaçant le cours préparatoire par la première année et en graduant les autres années à la suite, mais le cours modèle ne commença à se donner que vers 1940, à quelques rares élèves. En 1942, d'après le rapport de l'inspecteur, il n'y avait que quatre inscriptions en huitième et deux en neuvième.

¹⁹Liste pour 1898-1931 d'après ASHCS, dossier 134; liste pour 1932-1961, obtenue de monsieur J.-Amédée Duval, i.é. A noter que, durant la crise, les institutrices méritantes n'ont pas reçu la gratification de \$20. pendant quelques années, même si les inspecteurs continuaient de signaler leur nom. En 1961, le Gouvernement a cessé de gratifier les institutrices méritantes.

²⁰ACSMC, III: 233. Session de juillet 1912.

Était-il question de construire un Couvent? Probablement que si, mais le problème financier, toujours si épineux dans de tels projets, n'était pas facile à résoudre. Les autorités religieuses se montraient tout à fait favorables à un tel projet, comme le fait voir un texte rédigé par Son Eminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve lors de sa visite pastorale de juin 1944 et consigné aux minutes de la Fabrique de Mont-Carmel; son Eminence souhaitait qu'on reprenne l'idée d'avoir un couvent pour les religieuses enseignantes et qu'on ait un maître pour enseigner aux garçons de plus de dix ans.²¹ A quelques années d'intervalle, ces deux voeux allaient recevoir leur concrétisation.

Vers 1950, la vieille école du village demandait des réparations et le nombre des inscrits augmentait sans cesse. Aussi les Commissaires décidèrent-ils, en 1951, de demander au Surintendant de l'Instruction Publique la permission de construire un couvent à Mont-Carmel; le projet reçut un accueil favorable et permission leur fut accordée de construire un couvent et de réparer l'école du village afin de la convertir en école de garçons.

C'est La Sablière Enrg. de Saint-Pacôme qui a bâti le couvent d'après le plan et devis, Série M1951, du Département de l'Instruction Publique; les travaux se firent au cours de l'année 1952 et au début de 1953; la dépense pour la seule construction, qui s'élevait à \$112 400, a été défrayée par un octroi du Gouvernement et par un don de \$16 500 de la maison Plourde & Frères Inc. Les Commissaires ont acheté l'ameublement (pupitres et chaises) de la Mont-Carmel Furniture Co Ltd.

Sur la demande de monsieur le Curé Arthur Bilodeau, les Révérendes Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie ont accepté l'invitation de Mont-Carmel et sont venues occuper le couvent à l'été 1953. Les premières arrivées se nommaient Soeur Marie-Constance (Marie-Ange Boutin), supérieure de 1953 à 1959, Sr Mélanie-de-la-Salette, Sr Saint-Jean-Bosco, Sr Saint-Athanase, Sr Saint-Thomas d'Aquin, Sr Marie-Amédée, Sr Marie-Assumpta et Sr Marie-Florence. L'acte d'érection canonique porte la date du 28 août 1953 et se lit comme suit:

Acte d'érection canonique [...] Le Conseil Général s'est réuni [...] et] a procédé à l'érection canonique de la Communauté des Soeurs Servantes du Saint-Coeur-de-Marie à Mont-Carmel.

²¹APMC, minutes II: 84.

Dans cette oeuvre, nos Soeurs s'occuperont de l'instruction et de l'éducation des enfants. Cette Communauté sera sous le vocable de Notre-Dame-du-Mont-Carmel [...]

Les autres supérieures de ce couvent sont Soeur Marie-du-Bou-Conseil (Soeur Thérèse Boutin), de 1959 à 1965, et Soeur Monique Moisan, supérieure actuelle.²²

Le problème de l'enseignement pour les garçons s'avérait de plus en plus grave parce que le couvent était rempli et qu'on manquait de locaux pour loger les élèves. Voilà pourquoi, en novembre 1958, la Commission Scolaire prit la décision de principe de construire une école de garçons prévue d'abord pour avoir quatre classes avec logement pour une Communauté de Frères Enseignants que monsieur le curé Bilodeau devait essayer de trouver. Mais ses démarches furent vaines. Les Commissaires ne révoquèrent pas leur décision de construire et ils accordèrent au même contracteur, La Sablière Enrg., un contrat de \$55 300 pour la construction d'une école à cinq classes devant servir aux fins de l'instruction des garçons. Les travaux se terminèrent en décembre 1960 et les élèves purent entrer dans leur école au début de l'année 1961. Mont-Carmel avait maintenant son « collège ».

Déjà, à ce moment-là, l'évolution que connaît actuellement la Province de Québec dans le domaine de l'enseignement était commencée à Mont-Carmel. La Commission Scolaire payait, en 1961, pour des élèves aux études secondaires en dehors de la paroisse. En juin 1962, elle adoptait le principe du transport à Saint-Pascal des élèves de dixième et onzième années et accordait des contrats à cette fin. Le 3 mars 1964, elle votait la résolution d'adhérer à une Commission Scolaire Régionale, avec pôle à Rivière-du-Loup, Commission dite du Grand Portage formée le même année par l'arrêté en Conseil numéro 2 119. Après avoir de peine et de misère organisé un enseignement secondaire, celui-ci passait entre les mains d'une administration plus vaste.

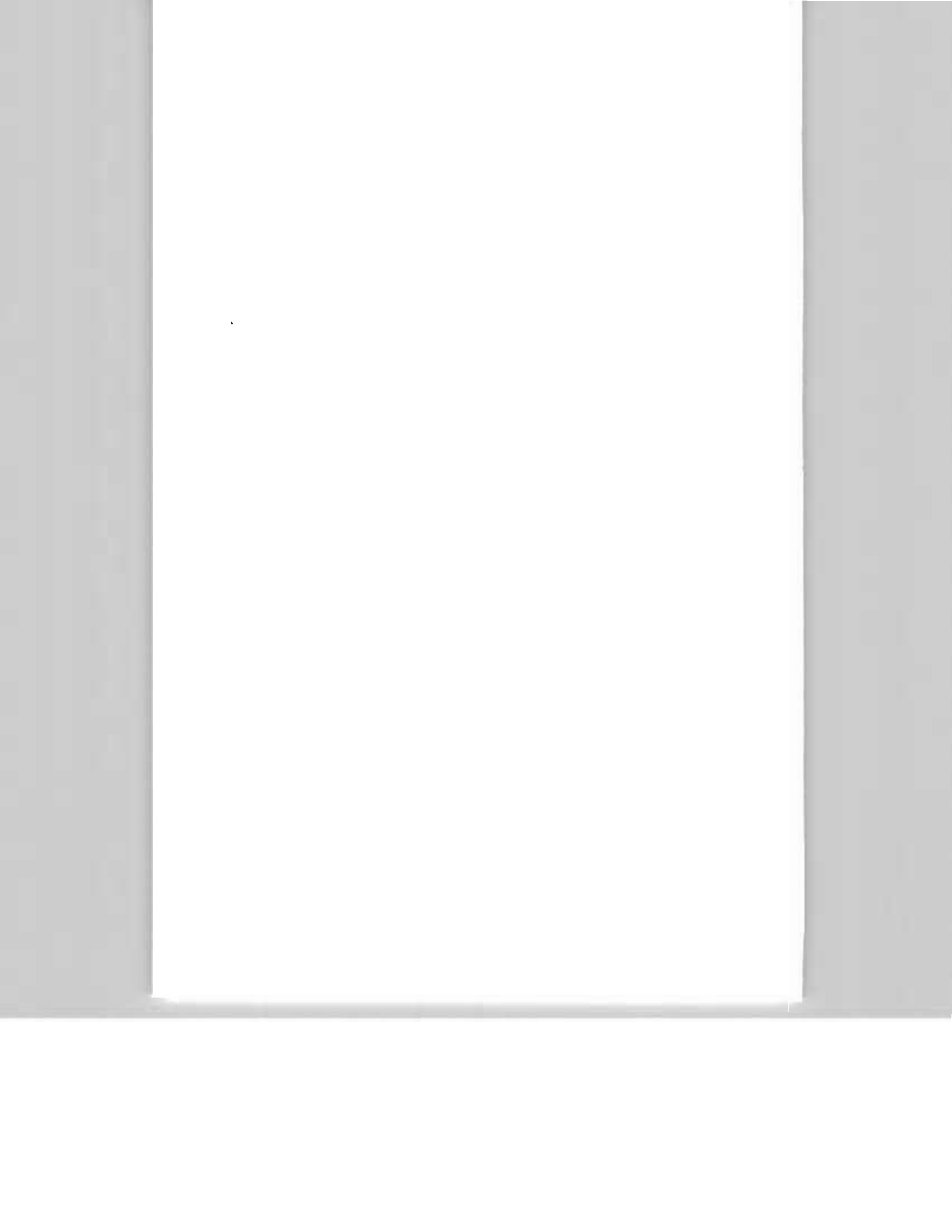
— — —

Notre tour d'horizon sur la vie scolaire de Mont-Carmel s'arrête là. Il nous a permis d'assister à la formation laborieuse d'un ensei-

²²Renseignements fournis par Soeur Monique Moisan, supérieure actuelle, d'après les archives du Couvent.

gnement élémentaire en milieu rural et à son évolution tout aussi laborieuse au cours des cent treize ans d'existence de la Commission Scolaire de Mont-Carmel. Nous avons été à même de constater les conditions au milieu desquelles enseignaient les institutrices, vaillantes ouvrières de l'intelligence, qui ont formé des générations de jeunes grâce à leurs sacrifices et à leur dévouement. Notre tour d'horizon nous a finalement fait assister à la récente arrivée des Religieuses et à l'acquisition de locaux plus adaptés aux besoins d'un enseignement progressif, fait tout à l'honneur des actuels habitants de Mont-Carmel.





CHAPITRE V

Economie et population

Agriculture et forêt, telle est la base de l'économie de Mont-Carmel. Comme dans beaucoup d'autres paroisses situées sur la bordure appalachienne, elles se sont conjuguées pour offrir à la population locale les ressources essentielles à sa survie. Aussi apparaît-il normal d'en étudier l'évolution à Mont-Carmel, en nous basant, pour les données générales, sur les recensements du Canada publiés depuis 1861.

LA POPULATION

Evolution générale

Mais avant d'aborder l'étude de la vie économique, renseignons-nous sur l'évolution démographique de Mont-Carmel. Nous avons déjà vu au chapitre I qu'il y avait dix à quinze familles d'établies à Mont-Carmel en 1842, soit environ une soixantaine de personnes.¹ Le tableau suivant, tiré des recensements décennaux du Canada, montre l'évolution générale de cette population après 1860.

Année du recensement	Nombre d'habitants	Variation en pourcentage
1860-1861	598	—
1871	985	+64.7
1881	1 168	+18.6
1891	1 075	— 7.1
1901	1 084	+ 0.1
1911	1 282	+18.3

¹Notre évaluation tient compte du fait qu'il s'agit de colons pour la plupart nouvellement arrivés et qui n'avaient sans doute pas encore une famille nombreuse.

1921	1 346	+ 5.0
1931	1 356	+ 0.7
1941	1 576	+16.7
1951	1 761	+11.7
(1956)	(1 971)	(+11.3)
1961	1 895	+7.6 (-3.8)

En premier lieu, on découvre dans ce tableau une forte augmentation de la population dans les débuts, puis une diminution marquée durant la période 1881-1891. N'est-ce pas là le résultat de la crise économique des années '80 avec le fort courant d'émigration qu'elle a causé? La reprise démographique du début du siècle s'est poursuivie jusqu'à la grande crise de 1929; ralenti en 1931, l'accroissement réel de la population s'est accentué en 1941 pour se poursuivre jusqu'à nos jours si l'on s'en tient aux recensements décennaux. Par contre, le recensement de 1961 comparé à celui de 1956 démontre une diminution sensible de population. Serait-ce le signe que Mont-Carmel a atteint son optimum de population? Nous sommes porté à le croire: une paroisse rurale peu industrialisée ne peut pas faire vivre une population très dense et il est à prévoir que la population de Mont-Carmel va décroître encore pendant quelques années par suite de l'abandon de certaines fermes, du départ des jeunes gens de plus en plus instruits qui n'y trouveront pas de travail et de la disparition progressive du rôle de résidence rurale joué jusque là par Mont-Carmel.

Les migrations temporaires et permanentes

L'agriculture, même doublée de l'apport forestier, n'a jamais suffi à faire vivre toute la population de Mont-Carmel; depuis les toutes premières années jusqu'à nos jours, des résidents de Mont-Carmel ont dû s'exiler pour trouver ailleurs les ressources nécessaires. Déjà, le rapport du missionnaire Hoffman pour l'année 1863 dénotait ces migrations et l'insuffisance des revenus des habitants de Mont-Carmel:

Votre Grandeur aimera peut-être connaître comment mes paroissiens s'y prennent pour vivre. La récolte suffit à peine à un très petit nombre; les autres vendent ou charroient du bois de chauffage, des pieux et piquets, du bois de construction et font du bardeau. Le printemps ils font du sucre, et l'été ils vont en grand

nombre à Québec pour travailler. Tous mes gens sont pauvres, et cependant je n'ai pas un seul mendiant de profession.²

Voilà déjà la fonction complémentaire – et parfois essentielle – de la forêt qui perce à travers la vie agricole des gens!

Ce rapport nous révèle des migrations de travail vers Québec; d'autres rapports nous font voir des migrations permanentes vers l'extérieur par suite des pauvres possibilités offertes par Mont-Carmel. Nous nous sommes permis de citer plusieurs extraits de ces rapports des premiers missionnaires ou curés pour montrer comment cette émigration permanente ou temporaire était une règle quasi-générale à Mont-Carmel, même dans les débuts de la paroisse (le chiffre entre parenthèse indique la période couverte par ces rapports, dont les données s'étendaient du 1er septembre d'une année au 31 août suivant).

1859-1860 « 3 familles ont laissé la paroisse pour d'autres endroits dans le Canada [...] 3 nouvelles familles [les] ont remplacées »

1862-1863 « 5 pauvres familles ont laissé la paroisse pour aller se fixer dans les paroisses voisines »

1867-1868 « Pendant l'année, 5 jeunes gens ont quitté la paroisse. 1 pour les Etats-Unis, 2 pour le Haut-Canada, 2 pour les mines de Maisie [?]. 20 à 25 autres jeunes gens partent d'ici, tous les automnes pour les chantiers de la Rivière St-Jean. Ils reviennent ordinairement au printemps, aider leurs parents à ensemençer leurs terres ».

1869-1870 « Une vingtaine de jeunes gens ont passé l'hiver dans les chantiers de la Rivière St-Jean ».

1873-1874 « Un nombre considérable voyagent pour travailler et y rester quand ils trouvent *leur chance* ».

1874-1875 « 10 familles ont été travailler ici et là 5 ou 6 mois. Les jeunes gens partent le plus souvent, sans que j'en

²AESAP, MC, I: 48. Rapport pour l'année 1863.

puisse rien savoir, ils partent, Lévis, Québec pour un mois ou deux, et vont ailleurs » .

1875-1876 « 10 familles environ sont parties pour quelques mois et une centaine de jeunes gens, filles et garçons, pour Montréal, Québec et les Etats-Unis. Un bon nombre de ceux qui partent, reviennent » .

C'est la même rengaine dans les rapports jusqu'au début des années '80 alors que la situation devient très pénible; la paroisse se dépeuple, conséquence du départ de familles ou d'individus qui vont chercher ailleurs de quoi vivre durant cette période de crise et de mauvaises récoltes.

1879-1880 « 15 familles ont quitté la paroisse, trois ou quatre veulent revenir. Aucune famille étrangère n'est revenue » .

1880-1881 « Depuis le 1er septembre dernier 40 familles sont parties pour les Etats-Unis » .

1881-1882 « Depuis le 1er septembre dernier, 10 familles sont parties pour les Etats-Unis, 5 doivent revenir » .

1882-1883 « 12 ou 15 familles ont quitté pour les Etats; « Est-ce pour toujours? Non. » Aucune nouvelle famille n'est arrivée » .³

Ces rapports indiquent que Mont-Carmel, à peine surgie des profondeurs de la forêt, redéversait vers l'extérieur une population laborieuse incapable de trouver sur place son gagne-pain. Quelques-uns se dirigeaient vers d'autres paroisses de la région Gaspésie-Rive-Sud, au sol plus accueillant; d'autres se rendaient vers Québec et Montréal, afin de jouir du confort de la vie urbaine; mais la majorité d'entre eux émigraient aux Etats-Unis. Cette saignée de la population de Mont-Carmel vers les Etats-Unis fut d'ailleurs constante dans l'histoire de Mont-Carmel jusqu'à la crise de 1929 qui ralentit l'activité économique de la Nouvelle-Angleterre et ramena au bercail d'anciens habitants de la paroisse, tout en cessant d'attirer les autres.

³AESAP, MC, I: 31, 48, 101s., 114, 118s., 125, 128s., 132.

Un certain nombre de ces émigrés revenaient. Quelques-uns d'ailleurs ne faisaient qu'un séjour de travail, comme bûcherons des chantiers de la rivière Saint-Jean. D'autres voyageaient durant leur vie de jeunesse, puis venaient s'installer sur une terre après leur mariage. Mais un grand nombre *trouvaient leur chance* en dehors de Mont-Carmel ou du Canada et ne revenaient plus y résider. Lorsqu'il était curé de Mont-Carmel, l'abbé François Saint-Pierre a noté, en retrait de l'acte de baptême de certains de ses anciens paroissiens, la date et l'endroit de leur mariage quand ces mariages sont survenus aux Etats-Unis: ces notes se rencontrent à peu près à chaque page des registres. Considérons aussi le nombre impressionnant de parents américains qui reviennent chaque année visiter le lieu de leur enfance. On pourrait enfin demander combien d'actuels habitants de Mont-Carmel sont allés travailler dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre ou « à la brique », selon l'expression conservée dans le langage populaire de la paroisse.

De nos jours, les courants migratoires ont évolué. On n'émigre plus aux Etats-Unis. Les jeunes vont travailler à Montréal, Québec ou dans les autres villes québécoises; quant aux bûcherons qui ne trouvent pas de travail sur place, ils prennent la route de l'Abitibi. Les fins de semaine et les vacances d'été en ramènent un certain nombre en visite chez des parents. N'est-ce pas le sort de toute paroisse rurale que de revoir à l'occasion une bonne partie de ceux qui y sont nés et y ont vécu leur enfance ?

L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE

L'agriculture des premières années

A l'époque de la fondation de la paroisse, la nourriture était plutôt simple: la fameuse galette de sarrasin complétait le menu composé principalement de soupe aux pois, de pain, de pommes de terre et de lard salé. Les vêtements étaient presque tous confectionnés à la maison avec la laine des moutons, le lin et le chanvre des cultures, et le cuir provenant du bétail. Aussi l'agriculture traduisait-elle ces pré-occupations des gens. Seule la vente d'un peu de blé, de foin, de patates, de beurre et, vente importante pour Mont-Carmel, de bois, procurait quelque argent sonnante dont on se servait pour payer ses taxes municipales et scolaires et ses comptes chez le marchand général.

La section consacrée à l'agriculture dans le recensement de 1860-1861 traduit ces préoccupations des premiers habitants de Mont-Carmel. La paroisse comptait alors 90 familles qui logeaient dans 83 maisons de bois à un seul étage. Le nombre des occupants de terre dépassait celui des familles puisqu'il atteignait 98, dont 18 cultivaient des terres de moins de 50 acres, 63 des terres ayant de 50 à 100 acres et à peine 17, des fermes de plus de 100 acres. La récolte de 1860 avait été la suivante: 1 314 minots de blé, 1 346 minots d'orge, 1 214 minots de seigle et 1 055 minots de pois; on avait récolté 7 197 minots de patates. Pas moins de 10 687 livres de sucre d'érable avaient été fabriquées au printemps. Aux 783 livres de laine des moutons s'étaient ajoutées 486 livres de lin et de chanvre; le tout avait permis de fabriquer 1 041 verges de drap, 1 367 verges de flanelle et 1 392 verges de toile. Le bétail se composait de 152 boeufs et bovillons, 159 vaches à lait (même pas deux par ferme), 79 veaux et génisses, 87 chevaux de plus de trois ans, 21 poulains et pouliches, 381 moutons et 189 porcs. Il s'était fabriqué — et probablement vendu — 5 367 livres de beurre, 67 barils de 200 livres de viande de boeuf et 95 barils de viande de porc. Des 8 198 acres de terre occupée à peine 1 232 étaient défrichés, dont 812 servaient à la culture et 416 au pâturage. La forêt dominait donc encore le paysage de Mont-Carmel. La valeur estimée des fermes s'élevait à \$ 48 350.

Transformation de l'agriculture

Depuis ce temps, l'agriculture a grandement évolué dans la paroisse. Entre 1861 et 1911, la surface cultivée a triplé pour atteindre 3 750 acres; les cinquante années suivantes n'ont rien ajouté à cette étendue cultivée. C'est dire que, dès 1911, le terroir effectivement consacré aux cultures avait atteint l'extension actuelle; il suffit de constater comment la forêt regagne certaines terres abandonnées ou négligées actuellement pour saisir ce phénomène.

Le nombre des cultivateurs a également diminué par rapport à ce premier recensement. Vers 1860, tout le monde ou presque se disait cultivateur; même le missionnaire avait sa terre. En 1911, 53 ménages sur les 190 exerçaient une profession non-agricole. Trente ans plus tard, la proportion de la population agricole n'était plus que de 989 habitants sur 1 579. Le phénomène s'est accentué par la suite puisqu'en 1961, à peine 591 personnes sur 1 895 vivaient sur une ferme.

On peut y voir le résultat des difficultés croissantes rencontrées par le petit agriculteur pour vivre sur une ferme à l'époque actuelle. L'étendue moyenne des espaces en culture traduit ce remembrement des fermes. En 1860-1861, 98 paysans cultivaient chacun en moyenne 12.5 acres; cette moyenne passa à 18 (1871), 28 (1911), 32.1 (1931), 35 (1941) et 36.5 (1951). De nos jours, la tendance à l'agrandissement des étendues en culture s'est poursuivie puisque la moyenne des terres en culture était de 43.3 acres en 1961 et on peut présumer qu'elle s'est encore accrue depuis ce temps. En somme, sur une étendue cultivable limitée, le nombre des paysans a diminué mais par contre chacun cultive des étendues plus grandes et qui s'accroissent sans cesse.

Les cultures ont aussi changé. Nous retrouvons, en 1871, une production de blé qui a doublé, une récolte d'orge légèrement augmentée avec une production beaucoup plus importante qu'en 1861 de sarrasin, d'avoine et de foin tandis que la culture du seigle et des pois diminuait de 25%. La récolte de 1910 donnait les résultats suivants: à peine 100 boisseaux de blé (2 804 en 1871) et 351 de sarrasin (1 033 en 1871); par contre, la récolte de foin atteignait 2 195 tonnes (486 en 1871), celle d'avoine, 17 423 boisseaux (1 342 en 1871). Seigle et orge s'étaient maintenus au même niveau, la culture des pommes de terre avait augmenté alors que la récolte du lin était devenue quantité négligeable. L'industrie laitière basée sur une forte production de foin et sur la culture de l'avoine comme céréale pour régénérer le sol commençait donc à percer dans l'économie agricole. Au recensement de 1961, la spécialisation était devenue évidente: 12 acres de blé, 1 acre d'orge, 51 de seigle, 106 de maïs d'ensilage et 60 de pommes de terre; à l'autre extrême, l'avoine occupait 1 113 acres et le foin, 2 433.

Semblable évolution s'est aussi produite dans le bétail. Le tableau suivant permet au lecteur de tirer d'évidentes conclusions.

Bétail	1860-1861	1931	1941	1961
Chevaux, poulins, pouliches	108	264	290	105
Veaux, génisses, vaches	238	1 594	1 635	1 840
Taureaux	152	—	—	—
Moutons	381	1 016	487	87
Porcs	189	725	551	1 138
Poules et poulets	—	2 854	2 933	3 585

Malgré les conditions pénibles du sol, l'agriculture de Mont-Carmel a donc évolué vers la situation actuelle, que l'on peut qualifier de progressive. Les cultivateurs de la paroisse font aujourd'hui un effort sérieux de modernisation de l'outillage et des techniques qui ne peut que donner des résultats satisfaisants. Au recensement de 1951 – celui de 1961 ne donne pas ces renseignements – la valeur des fermes atteignait \$1 375 082, chiffre qui a probablement dépassé les \$2 000 000 aujourd'hui. En 1961, 57 cultivateurs possédaient un véhicule-automobile, le même nombre avait un tracteur et toutes les fermes étaient électrifiées.

Le Cercle Agricole

Seul, le cultivateur peut difficilement évoluer et satisfaire aux exigences croissantes dans le domaine des techniques et des services nécessaires à une agriculture prospère; aussi convient-il de jeter un coup d'oeil sur les associations et services divers qui ont existé à Mont-Carmel au cours de son histoire.

Un Cercle Agricole était en opération à Mont-Carmel en 1913, comme l'atteste une lettre du Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Oscar Lessard, à Thomas Jean, Secrétaire du Cercle Agricole de Mont-Carmel, le 12 mars 1913.⁴ Était-il en opération depuis longtemps? Nous n'en savons rien parce que les minutes du Cercle pour les premières années ont été perdues.

Ce Cercle a contribué à l'amélioration de l'agriculture à Mont-Carmel. Il a encouragé l'élevage par l'achat de bêtes enregistrées grâce aux octrois gouvernementaux. Des concours agricoles divers lui doivent aussi leur réussite. Ce fut, pendant un certain temps, par son intermédiaire que les cultivateurs pouvaient se procurer de bonnes graines de semence. De plus, le Cercle a longtemps possédé des rouleaux, des pelles à cheval, voire des charrues qu'il prêtait à ses membres; ces instruments ont été vendus en 1948.

Nous n'avons pas le nom des Présidents de ce Cercle avant 1944; par la suite, ce furent, dans l'ordre, messieurs Alphonse Thériault et Jean-Baptiste Rivard. La liste des Secrétaires est plus longue parce que nous avons pu les retrouver dans les dossiers financiers du Cercle; ce sont, depuis 1913, messieurs Thomas Jean, André Plourde, Alfred

⁴Cette lettre se trouve dans les documents divers des Archives de la Municipalité; les autres renseignements proviennent du livre des membres et des finances depuis 1916 ainsi que du cahier des *Minutes* du Cercle Agricole depuis 1944.

Bérubé, Sylvio Saint-Onge. Messieurs Antoine Lévesque et Laurent Saint-Onge sont aujourd'hui respectivement Président et Secrétaire du Cercle Agricole.

L'U.C.C.⁵

Le syndicalisme agricole a tardé à s'implanter dans la paroisse. L'Union Catholique des Cultivateurs, fondée en 1924 par Noé Ponton, Firmin Létourneau et Laurent Barré dans le but d'unir les cultivateurs afin de les aider à défendre leurs droits et à étudier leurs problèmes, avait déjà plus de vingt ans lorsqu'elle fit son apparition à Mont-Carmel.

Ce fut, en effet, à une assemblée tenue à la sacristie, le 27 février 1945, que la section paroissiale vit le jour. Monsieur Paul Massé fut alors choisi Président et monsieur Alvin Rivard, Secrétaire.

Par la suite, la section a connu des hauts et des bas jusqu'à la prise de conscience à laquelle nous assistons aujourd'hui. Sans doute nos cultivateurs – comme ceux de beaucoup d'autres paroisses – n'avaient-ils pas encore senti la force que l'union peut représenter dans l'amélioration des conditions de l'agriculture!

Depuis quelques années cependant, le réveil des agriculteurs a marqué la vie de la section paroissiale. Ses 42 membres sont imprégnés du souci de mettre leur travail sous le signe de l'union. Le Président actuel est monsieur Elphège Lévesque, et le Secrétaire, monsieur Richard Lévesque.

Fromageries et beurreries⁶

La première fromagerie a été construite au village en 1891 par Georges, Charles-P. et Joseph Roy, tous trois originaires de l'Île-aux-Grues. Cette fromagerie opéra telle quelle jusqu'en 1906 alors qu'on remplaça la fabrication du fromage par celle du beurre. A la même époque, les Roy, auxquels s'était joint François, nouveau venu du groupe, ouvrirent une fromagerie au *petit bras* (en face de chez monsieur Charles Raymond); elle n'opéra que quelques années avant de fermer ses portes vers 1915.

Pendant quelque temps, la beurrerie du village desservit toute la paroisse. Mais en 1917, une nouvelle fromagerie fut aménagée au

⁵Renseignements fournis par monsieur Richard Lévesque, Secrétaire.

⁶ASHCS, dossier 133. Nous avons vérifié le contenu de ce dossier auprès des

grand bras, sur un terrain actuellement possédé par monsieur Martin Drapeau. Le 26 octobre 1920, le syndicat obtenait une charte du Gouvernement sous le nom de « La Société des Patrons de la Fromagerie de la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel ». Les 48 sociétaires étaient des gens du haut de la paroisse. Le premier conseil de direction se composait de messieurs Arthur Massé, J. Massé, J.-A. Lévesque, J. St-Onge, Victorien St-Onge, J.-G. Michaud et Philippe Francoeur; le gérant était Arthur Massé. Cette fromagerie demeura en opération pendant une quinzaine d'années.

Après sa disparition, toute la production laitière s'orienta vers le village. Mais en 1944, la beurrerie de François Roy passa aux mains de la « Société Coopérative Agricole de Beurrerie », organisée par Wilfrid Plourde et Joseph-G. Lévesque. Le syndicat se composait à l'origine de 83 sociétaires qui fournirent chacun \$50. Le premier conseil de direction était constitué de messieurs Alphonse Thériault, Président, Jean Beaulieu, Vice-Président, Joseph-G. Lévesque, Paul Massé et Jean-Baptiste Rivard, Directeurs. Monsieur Wilfrid Plourde occupait la gérance et monsieur Fernand Bélanger, le secrétariat.

Dès sa première année d'opération, la « Société Coopérative Agricole de Beurrerie » atteignait un chiffre d'affaires de \$81 298, divisé en deux sections, soit \$56 998 pour la beurrerie et \$24 300 pour la meunerie que la « Société » avait fait construire.⁷ On avait fabriqué 129 826 livres de beurre durant cette première année.

Par la suite, la « Société » a connu de belles réalisations. En 1961 par exemple, elle a produit 189 159 livres de beurre et réalisé un profit d'opération de \$1 910.07. Les besoins de la régionalisation et l'attrait d'un gain plus substantiel amenèrent progressivement les sociétaires à envoyer leur lait ou crème à l'extérieur de sorte que la beurrerie ferma ses portes en février 1966.

La liquidation démontra l'accroissement du capital au cours des vingt-deux ans d'opération. Après la liquidation de l'actif et le règlement du passif par messieurs Alphonse-D. Lévesque, Ernest Saint-Onge et Gérard-L. Lévesque, les 77 actionnaires reçurent chacun \$310, pour un capital initial de \$50, en plus des \$7 130.48 payés en dividendes au cours des dix dernières années. C'est là le résultat d'une

gens âgés et nous avons complété en obtenant de monsieur Alphonse-D. Lévesque les informations sur la « Société Coopérative Agricole de Beurrerie ».

⁷Pour éviter la concurrence sur la vente des moulées, la « Société Coopérative Agricole de Beurrerie » a vendu la meunerie à l'Idéal Coopérative en 1950; cette dernière s'en est débarrassée récemment.

oeuvre fructueuse que la régionalisation a fait disparaître au profit d'une unité d'opération plus vaste et plus susceptible de rencontrer des exigences plus grandes et plus coûteuses. Les cultivateurs de Mont-Carmel vendent actuellement le lait à la « Coopérative de la Côte-du-Sud ».

Moulins à farine et meunerie

Les cultivateurs purent aussi utiliser les services de meuniers au cours de l'histoire de Mont-Carmel. D'après Joseph-A. Lavoie,⁸ un premier moulin à farine (moulin banal) aurait été construit vers 1840 par le seigneur Blanchet sur la rivière du *grand bras* (chez Paul-E. Drapeau); il aurait été détruit par le feu en 1860 en même temps que le moulin à scie qui était bâti à côté.

Le 7 janvier 1873,⁹ Bruno et Norbert Saint-Onge achetaient le domaine ou emplacement de ce moulin avec le pouvoir d'eau, dix-sept arpents de front et quarante et un arpents de profondeur du notaire Pouliot, agent des seigneurs; le 10 juillet de la même année, ils vendirent à Charles Pelletier de Saint-Pacôme un terrain avec pouvoir d'eau pour y construire un moulin, une « chaussée » et des écluses en vue d'ouvrir un moulin à farine, qui fut effectivement construit par l'acquéreur du terrain.

Ce moulin, qui occupait une partie de l'ancienne maison de Paul-E. Drapeau, changea souvent de propriétaires, sans doute parce qu'il était de moins en moins rentable. Charles Pelletier le vendit à Bruno Saint-Onge, le 12 février 1883. Ce dernier le légua à sa femme en février 1894; elle le donna à son fils, Lазarre, le 1er octobre 1894, qui l'échangea le même jour à Noël Saint-Jean pour une terre. A tour de rôle, Paul Dionne, Joseph Rossignol et Vital Dumais l'achetèrent. Finalement, Joseph Morin s'en porta acquéreur en 1907, et le vendit à son fils, monsieur Euclide Morin, le 5 novembre 1930; celui-ci le démolit presque immédiatement.

Ce rôle plutôt mouvementé fut repris par la suite par la meunerie, organisme de type coopératif, dont nous avons parlé plus haut. En somme, pourrait-on dire, la paroisse de Mont-Carmel n'a que difficilement entretenu son moulin à farine et sa meunerie, surtout à

⁸ASHCS, dossiers 133 et 135.

⁹*Loc. cit.* Nous avons contrôlé et complété ces informations auprès des gens âgés de la paroisse.

une époque de plus en plus rapprochée de nous, faute sans doute d'une production agricole adaptée.

Autres sociétés coopératives

Au cours de son histoire, Mont-Carmel a eu et a encore d'autres sociétés coopératives. Quelques-unes ont eu une existence plutôt éphémère, mais certaines se sont révélées durables et continuent d'opérer aujourd'hui.

Un exemple d'organisme éphémère est la « Société Coopérative Agricole de N.D. du Mont-Carmel » qui reçut l'approbation gouvernementale le 17 décembre 1917.¹⁰ Ce syndicat coopératif avait pour objets « l'amélioration et le développement de l'agriculture ou de l'une ou de quelques-unes de ses formes, la fabrication du beurre ou du fromage, ou des deux, l'achat et la vente d'animaux, d'instruments d'agriculture, d'engrais commerciaux et d'autres objets utiles à la classe agricole, l'achat, la conservation, la transformation et la vente de produits agricoles ».¹¹ Initiative très louable et de vaste envergure, cette société coopérative ne dépassa guère le stade du petit magasin, qui fut tenu dans la maison appartenant aujourd'hui à monsieur Antoine Lévesque (avec entrepôt chez monsieur Michel Plourde). Vers 1920, la société cessa ses opérations.¹²

L'organisation d'une coopérative de vente ressuscita en 1948 avec la création par monsieur René Lavoie et autres de « L'Idéal Coopérative ». Malgré certaines difficultés, ce magasin coopératif s'est maintenu et continue toujours ses opérations au village de Mont-Carmel.

Un autre exemple de coopération nous est fourni par la « Société Coopérative Agricole d'Amélioration des Terres de Mont-Carmel », dont le siège social est à Mont-Carmel, mais qui groupe aussi quelques sociétaires de Saint-Philippe-de-Néri et de Saint-Denis.¹³ On l'appelle communément « La Fronde ». Depuis 1949, cette société poursuit son but, soit « l'amélioration et l'agrandissement des fermes ainsi que l'achat et l'usage d'un tracteur déblayeur (Bulldozer) et accessoires pour fins de travaux d'amélioration des fermes ». Ce *bulldozer* a travaillé

¹⁰ASHCS, dossier 133.

¹¹*Loc. cit.* Texte dactylographié d'après la *Gazette Officielle de la Province de Québec*, 22 décembre 1917, 2 831.

¹²Renseignement fourni par monsieur Antoine Lévesque.

¹³D'après le livre des *Minutes* de la Société. L'abbé Maurice Bois, secrétaire par *interim* au moment de la fondation, a consigné un long historique de cette fondation qui est un modèle d'écrit susceptible de faciliter le travail de l'historien.

pendant des milliers d'heures pour faire le drainage, l'épierrement et le nivelage des sols arables de Mont-Carmel et les résultats sont aujourd'hui visibles sur la plupart des fermes de la paroisse.

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

L'industrie forestière a toujours contribué largement à l'économie de Mont-Carmel. Nous savons déjà que, dans les débuts, la forêt fournissait l'essentiel du revenu nécessaire à la population locale. Encore aujourd'hui, la totalité des cultivateurs coupent du bois de pulpe et du bois de construction sur leurs boisés de ferme ou leurs lots en hiver et durant les temps morts de la saison estivale; le revenu d'appoint ainsi obtenu compense pour la faiblesse du revenu agricole.

Les moulins à scie

Il fut un temps où il existait, dans les limites de Mont-Carmel, de nombreux moulins à scie qui servaient à découper le bois bûché par les fermiers ou par les entrepreneurs forestiers. Notre prétention n'est pas de retracer l'histoire de tous ces moulins — nous reparlerons de quelques autres lorsqu'il sera question du Lac de l'Est, — mais nous nous bornerons à décrire l'origine et l'évolution de ceux qui ont opéré dans les limites de la Municipalité.

Le seigneur Blanchet en aurait fait construire un sur la rivière de Bayonne vers 1840 et le moulin aurait été incendié une vingtaine d'années plus tard, en même temps que le moulin à farine construit à côté.¹⁴ Par la suite, Eusèbe Lévesque se construisit en 1876, sur le même emplacement, un moulin à eau qu'il vendit à Vincent (Fidèle) Plourde et Florien Dumais vers 1896; devenu l'unique propriétaire, Vincent Plourde mourut le 19 mai 1900 et sa succession vendit ce moulin à Norbert Saint-Onge qui le céda, le 6 décembre 1909, à François Bérubé de Kamouraska. Acquis par Joseph Morin le 1er décembre 1912, il brûla en 1917.

Aux fins de la reconstruction devenue nécessaire, Joseph Morin se porta acquéreur d'un moulin à vapeur construit au *petit bras* par Michel Jean et Jules Paradis vers 1894 et le déménagea à Bayonne en

¹⁴ASHCS, dossiers 133 et 135. L'Auteur de ces compilations a relevé tous les contrats d'échanges, ventes et donations jusqu'en 1930, et ce, pour la plupart des moulins de la paroisse. Nous avons vérifié l'existence du moulin et nous nous sommes fié à ces relevés pour préciser les dates.

1917. Joseph Morin vendit ce moulin à son fils, monsieur Euclide Morin, en 1930. Monsieur Benjamin Drapeau en devint l'unique propriétaire en 1939 et le vendit à son frère, monsieur Paul-E. Drapeau, en 1947. Par suite du ralentissement du rythme d'opération et de la nécessité de faire d'importantes réparations, ce dernier cessa toute activité à l'automne 1960. On a démolit ce moulin quelques années plus tard.

Un autre moulin à scie fut aménagé en 1898 par Thomas Paradis au huitième rang, sur la rivière *de Bayonne*. Peut-être s'agissait-il de ce moulin à scie que son père, Etienne Paradis, opérait sur la rivière du *petit bras* de 1868 à 1898. Lorsque le bois qui l'alimentait devint plus rare, on ferma le moulin du huitième rang (vers 1915).

Il y eut aussi un moulin à scie construit sur la terre de monsieur Louis Saint-Onge; Joseph Pelletier de la Rivière-Ouelle avait d'abord bâti ce moulin sur la Rivière-du-Loup en 1893. Deux ans plus tard, Edouard Dupéré s'en porta acquéreur et le descendit à son nouvel emplacement. Réparé après l'explosion de sa chaudière vers 1902,¹⁵ le moulin fut vendu à Joseph Morin, le 27 septembre 1914, et il brûla l'année suivante.

Alexandre Jean a aménagé un moulin mu par la vapeur au village vers 1905. Il cessa d'opérer en 1920 et Alexandre Jean vendit la machinerie à J. Bégin de Sainte-Anne et la bâtisse à son frère Gratien Jean, qui réouvrit le moulin en 1922. Le 7 janvier 1929, messieurs Thomas et Joseph Santerre s'en portaient acquéreurs; les deux frères construisirent une nouvelle bâtisse pour abriter une manufacture de boîtes à beurre, qu'on fabriquait déjà « au marteau et au maillet » dans l'ancien moulin. En septembre 1938, monsieur Joseph Santerre achetait la part de son frère et revendait le tout à monsieur Edmond Massé le 9 juin 1942 (contrat daté du 22). Le moulin passa au feu en 1948; monsieur Massé reconstruisit un petit moulin qui servait uniquement à préparer le bois nécessaire à la fabrication des boîtes à beurre. Ce système fonctionna jusqu'en 1964 alors que permission fut donnée aux beurreries d'expédier leur production dans des boîtes de carton moins dispendieuses, ce qui obligea monsieur Massé à fermer sa manufacture et son moulin. L'entreprise employait huit hommes au moment de fermer ses portes.¹⁶

¹⁵Les vieux se souviennent que cet accident faillit coûter la vie à Adélard Dupéré qui y perdit une jambe.

¹⁶Renseignements communiqués par monsieur Edmond Massé d'après ses contrats et souvenirs.



Beurrerie de François Roy
(vers 1920)



Intérieur du moulin
de Paul-E. Drapeau (1957)



Boutique de forge
de monsieur
Joseph-L. Lévesque

Monsieur Alfred Plourde, maire (1943-1960)
et député de Kamouraska à l'assemblée Législative (1948-1962)



Peinture de
madame Victor Pelletier
(Jeanne Plourde)
représentant
le dernier moulin
du Lac de l'Est

La Mont-Carmel Furniture Co. Ltd







Le petit Lac ou Lac Saint-Pierre

DETENTE ET DEGUSTATION

La Confiserie Sportsman Inc.



D'autres moulins de courte durée ont aussi existé à Mont-Carmel, tel ce moulin à « châsse » qu'il y aurait eu au XIXe siècle sur la terre actuellement possédée par monsieur Thomas Dupéré.¹⁷ On pourrait aussi nommer le moulin de monsieur Paul Jean, qui, tout récemment, a opéré pendant quelques années sur le terrain acheté de monsieur Maurice Anctil.

Aujourd'hui, seul le moulin qui alimente la *Mont-Carmel Furniture Co. Ltd* est encore en opération. Les autres sont tous disparus, à cause notamment du déclin des sources d'approvisionnement en bois et de l'abandon progressif par les cultivateurs de la coupe de billots au profit de la coupe de bois de pulpe.

Le Lac de l'Est

Cette description de l'apport de la forêt à l'économie de Mont-Carmel serait nettement incomplète si nous ne parlions pas du domaine forestier situé au delà des limites de la Municipalité; en effet, ces étendues boisées ont contribué à l'essor de la paroisse en fournissant du travail à une importante partie de sa population et en permettant aux frères Plourde d'y exercer leur activité.

Nous savons déjà que, vers 1862-1863, des jeunes gens de Mont-Carmel se rendaient à la rivière Saint-Jean (Maine), pour travailler dans les chantiers. On ne peut s'empêcher d'admirer leur courage si l'on tient compte uniquement du trajet à effectuer pour s'y rendre puisqu'ils devaient voyager à pied faute de chemin carrossable.

Par la suite, d'autres chantiers s'ouvrirent dans les hautes terres du comté. La première exploitation d'envergure fut celle des frères Julius et Victor Fawrs du Nouveau-Brunswick qui ouvrirent un chantier vers 1894 au Lac de l'Est et le maintinrent en opération pendant quelques années; ils faisaient draver leur bois sur la rivière Saint-Jean. Après eux, *Bony et Towers* s'installèrent dans la région: un bureau (office) existait au Lac de l'Est en 1898. Au ruisseau *d'eau claire*, ils opéraient un petit moulin pour « dormants » de chemin de fer qui étaient dravés sur la Rivière-du-Loup jusqu'à la ville de ce nom; le bois de construction était expédié par la rivière Saint-Jean. Ils opéraient aussi un moulin au chemin de front ou Taché.¹⁸

¹⁷D'après monsieur Benjamin Drapeau qui le tenait de Joseph Morin.

¹⁸ASHCS, dossier 605. Joseph-A. Lavoie mentionne aussi le nom de Towers-Leclerc-Lévesque-D'Anjou comme nom de la ou des entreprises.

A l'époque, le peuplement permanent du Lac de l'Est était fort limité. Depuis 1880 environ, il y avait une famille d'établie là, celle de Louis Dionne.¹⁹ Avec l'ouverture des chantiers des Fawrs et ceux de *Bony et Towers*, la population augmenta en période hivernale, de sorte qu'il fallut songer à organiser certaines visites du prêtre auprès des bûcherons. Nous avons retrouvé à l'Evêché une lettre de messire Joseph-Georges Goudreau à monseigneur Bégin, en date du 8 février 1897; le curé de Mont-Carmel demandait un autel portatif pour la mission du Lac de l'Est et se proposait, après l'invitation reçue du maître de chantier, un protestant, de monter au Lac la semaine suivante pour visiter les travailleurs.²⁰ D'ores et déjà, le Lac de l'Est était devenu une préoccupation pour le pasteur de Mont-Carmel. Il semble cependant que le peu de durée de ces opérations n'amena pas tellement de population permanente au Lac de l'Est.

Au début du siècle, la *Rivière-Ouelle Pulp Lumber Co.* ouvrit un chantier sur l'emplacement futur du Transcontinental; on y coupait un peu de bois de pulpe et surtout du bois de construction qui alimentait son moulin à scie en opération à Powerville depuis 1904 et qui employait une quarantaine de personnes.²¹ En 1910, les frères Demers de Saint-Agapit de Lotbinière coupèrent du bois de pulpe en bas de Powerville pendant environ trois ans; ils l'expédiaient par Saint-Philippe-de-Néri.

A l'automne de 1925, la Compagnie *Fraser*, qui coupait déjà depuis quelques années sur les limites de la *Eaton Land Co.*, ouvrit un moulin au Lac de l'Est.²² Ce moulin brûla en 1932 et la compagnie ne le reconstruisit pas. A l'époque, le Lac de l'Est était devenu un lieu de résidence permanente. Depuis la construction du moulin des *Fraser*, le curé François Saint-Pierre desservait la mission; il s'y rendait une fois par mois (lui ou son vicaire) et il disait la messe dans un local de la compagnie. En 1927, le curé fit construire une chapelle-école avec l'aide du Gouvernement Provincial; il y avait alors quarante familles

¹⁹Ce Louis Dionne, originaire de Sainte-Anne, avait épousé une sauvagesse, Marie Launière. Après avoir vécu pauvrement sur une petite terre du haut de la paroisse, il s'établit avec sa famille au Lac de l'Est vers 1880. Chasse et pêche leur procuraient l'essentiel. L'été, ils se logaient dans une tente à *Lichepain* et fabriquaient des paniers, des raquettes, etc. (ASHCS, dossier 132).

²⁰AESAP, MC, I: 148.

²¹D'après Joseph-A. Lavoie, *La famille Lavoie au Canada*, 135s. La date est corrigée d'après Pierre-Yves Pépin, *La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud*, 173.

²²ASHCS, dossier 605.

ayant cinquante-cinq enfants en âge de fréquenter les classes qui commencèrent en septembre 1927.²³ La population était de trois cent cinquante personnes en 1930, mais elle diminua quelque peu entre l'incendie du moulin de la compagnie et la construction du moulin des frères Plourde.

Les frères Plourde

Les dernières décennies de l'histoire du Lac de l'Est furent grandement marquées par l'activité des quatre frères Plourde, Albert, Alfred, Joseph et Michel. Monsieur Alfred Plourde fut aussi député de Kamouraska entre 1948 et 1962.

Ces hommes s'étaient sentis très tôt attirés par l'industrie forestière. Peu à peu, ils avaient commencé à faire couper du bois comme entrepreneurs forestiers notamment pour la *Power Lumber Co. Ltd.* A l'automne de 1934, monsieur Michel Plourde loua le moulin de Denis Garon au *chemin de front* et opéra une coupe sur les limites à bois de la Compagnie Power; à l'automne de 1935, ses frères se joignirent à lui et on utilisa un deuxième moulin à Painchaud pour scier le bois bûché sur une coupe de bois achetée de la *Eaton Land Co.* A l'automne de 1936, les frères Plourde achetèrent pour dix ans le droit de coupe sur la limite de la dite compagnie, qu'avaient eue les *Fraser* avant eux, et construisirent un moulin à scie sur le bord du Lac de l'Est tout en continuant d'opérer celui de Painchaud pendant encore une couple d'années. Le Lac de l'Est entra dans sa phase la plus brillante.²⁴

En 1941, les frères Plourde se portèrent acquéreurs du reste des limites et autres biens de la *Power Lumber Co. Ltd.*, aux mains de la Banque Canadienne Nationale depuis la faillite de la compagnie en 1932, et opérèrent la scierie de Saint-Pacôme jusqu'en 1952 alors qu'ils furent dans l'obligation « de limiter leurs opérations au Lac de l'Est, les terrains forestiers alimentant la scierie de St-Pacôme étant épuisés ou trop éloignés pour fournir un rendement profitable ».

« Le moulin du Lac de l'Est devint donc l'artère principale vers laquelle s'achemina le bois coupé sur les limites de Power Lumber et de Plourde & Frères ». Deux incendies, l'un le 17 novembre 1945, l'autre dans la nuit du 21 au 22 mars 1954, obligèrent les propriétaires

²³ASHCS, dossier 132.

²⁴Renseignements obtenus de monsieur Michel Plourde.

à reconstruire ce moulin, toujours doté d'un équipement des plus complets et des plus modernes.

« Les frères Plourde ont aussi fondé en 1954 une autre compagnie enregistrée sous la raison sociale de *East Lake Lumber Co.* Cette dernière s'occupe de mettre sur les marchés canadiens et américains la production du Lac de l'Est, que l'on achemine vers le moulin de préparation de Charny ».²⁵

En 1950, Plourde & Frères Ltée se porta acquéreur des limites à bois de la *Eaton Land Co.* de Calais, Maine, soit 196 milles carrés pour le prix de \$315 000 à part les frais de transaction. Ils possédaient alors une réserve forestière de près de 400 milles carrés. A cette époque, Plourde & Frères fournissait de l'ouvrage à plus de cent personnes en été et à près de deux cents en hiver sans compter l'usine de Charny qui donnait du travail à plus de trente employés à l'année longue.

Cinq ans après l'achat des limites de la *Eaton Land Co.*, le domaine forestier de Plourde & Frères Ltée passa aux mains de la *Donohue Brothers*; les vendeurs se réservaient le droit de couper trente millions de pieds de bois de 1955 à 1960. Après 1960, la compagnie a poursuivi ses opérations à Saint-Just, en achetant le bois rond des contracteurs et en le faisant scier à contrat. Monsieur Alfred Plourde acheta et répara ensuite une scierie en plus d'obtenir des droits de coupe de bois dans le Maine. Après la mort accidentelle de monsieur Alfred Plourde et l'incendie de son moulin, ses frères, messieurs Albert et Michel Plourde, dont les transactions se font surtout sous la raison sociale de *East Lake Lumber Co.*, ont continué les opérations forestières et ont fait couper environ quinze millions de pieds de bois durant la récente saison d'opérations forestières.²⁶

De nos jours, le Lac de l'Est est devenu un centre touristique et de villégiature sous l'égide du Conseil d'Aménagement et d'Expansion de la Côte-du-Sud. Les camps de bûcherons sont remplacés par les chalets et les baigneurs se rendent nombreux durant les belles journées d'été pour jouir de la plage. Par contre, il ne s'anime qu'au cours de l'été; le symbole de cette désertion des lieux est la chapelle, vendue aux Pères du Saint-Esprit en juin 1962 et qui menace ruines aujourd'hui. Le nouveau rôle du Lac de l'Est fera sans doute oublier

²⁵La Société Historique Industrielle Inc. éd. *Le Pays de la Beauce, Le Bas du Fleuve et la Gaspésie*, 317.

²⁶Renseignements obtenus de monsieur Michel Plourde.

qu'il a été pendant un certain temps le centre d'une activité forestière qui s'amenuise de plus en plus avec les années.

La Mont-Carmel Furniture Co. Ltd²⁷

La réalité forestière de l'économie de Mont-Carmel s'incarne actuellement dans l'oeuvre de la *Mont-Carmel Furniture Co. Ltd.* C'est en septembre 1945 qu'eut lieu la première assemblée de citoyens intéressés à l'établissement de cette industrie, dont l'initiative venait de monsieur Alfred Plourde. La fondation elle-même se fit en janvier 1946 après l'obtention de la charte émise le 19 décembre 1945. Le premier bureau de direction se composait de messieurs Joseph Santerre, Benjamin Drapeau, Emile Bérubé, Armand Lévesque, Florent Blier, Lucien Beaulieu et René Lavoie. Il s'agit d'une compagnie limitée avec parts communes de vingt ou privilégiées de cent dollars.

La construction commença en juin 1946, d'après des plans et devis tracés par monsieur Joseph Santerre; monsieur Lucien Beaulieu dirigea les travaux de construction qui prirent fin en octobre 1947. La manufacture commença à produire en juin 1948 dans des conditions très pénibles par suite du manque de main-d'oeuvre expérimentée et de ressources financières. Elle employait à l'origine 10 personnes.

Depuis ce temps et grâce au courage des premiers dirigeants, l'usine s'est considérablement développée. La dette a été effacée en 1958 et la valeur de l'entreprise dépassait les \$300 000 à la fin de 1965. Le Conseil de Direction se compose actuellement de messieurs Albert, Michel, Jean-Claude et Richard Plourde, de madame Odette Plourde, de messieurs Emile Bérubé et Fernand Blier.

L'usine mesure 200 pieds par 55 et est en blocs de ciment; l'entrepôt a 45 pieds par 50. La Compagnie garde à son service 33 employés. Elle fabrique seulement des mobiliers de chambre qu'elle expédie en majeure partie par *freight* du C.N.R. *via* Saint-Philippe-de-Néri; son marché se situe surtout dans les Maritimes et en Ontario (80%).

²⁷D'après les indications fournies par messieurs Lucien Beaulieu et Jean-Claude Plourde.

DIVERS

Nous ne saurions terminer cette esquisse sur l'économie de Mont-Carmel sans parler de deux entreprises très florissantes, la Confiserie Sportsman Inc. et la Caisse Populaire. L'une et l'autre témoignent, à leur façon, d'une réussite.

La Confiserie Sportsman Inc.²⁸

Après avoir opéré son moulin à scie pendant quelques années, monsieur Benjamin Drapeau dut abandonner parce qu'il avait perdu la vue. Sans se décourager, il entreprit de se bâtir une affaire aujourd'hui florissante, que son infirmité ne l'empêche pas de bien diriger.

L'idée de cette fondation lui est venue de discussions tenues lors de ses visites chez un spécialiste des yeux. « Le bonbon, c'est payant », lui avait-on dit. Aussi décida-t-il de transformer un local qu'il avait fait construire pour louer à loyer en une fabrique de bonbons qui commença à produire en 1950. Après avoir fabriqué du bonbon pendant trois ans, il changea de ligne et se mit à produire sirop et mélasse.

Le modeste local de 26 pieds par 28 est devenu une construction de 180 par 35. Le bilan de 1966 indiquait des ventes pour \$ 275 000 et une production de 90 000 gallons de sirop et 80 000 gallons de mélasse. Le territoire de vente s'étend de Lotbinière à Gaspé. Monsieur Drapeau emploie régulièrement deux personnes.

La Caisse Populaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel²⁹

L'année 1913 marqua pour la paroisse une date mémorable de son histoire: c'est en effet le 28 septembre 1913 que le Commandeur Alphonse Desjardins vint en personne pour fonder la Caisse Populaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, une des premières de la région.

L'initiative d'une telle fondation venait du curé, le Révérend J.-Alphonse Lessard, qui avait fait les contacts nécessaires et lancé l'idée auprès de la population. Voilà pourquoi il fut Président-Gérant du premier conseil d'administration, qui comprenait aussi messieurs Joseph Massé, Vice-Président, Antoine Langelier, Secrétaire, Bruno Saint-Onge

²⁸Les informations sur cette entreprise nous ont été données par monsieur Benjamin Drapeau.

²⁹D'après l'*Album Souvenir* publié lors du cinquantième anniversaire de la Caisse Populaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

et David Lévesque, administrateurs. Messieurs Louis Saint-Onge, Marc Thériault et André Barbeau étaient membres de la Commission de Crédit tandis que le Conseil de Surveillance comprenait messieurs Thomas Jean, Michel Jean et Arthur Bérubé.

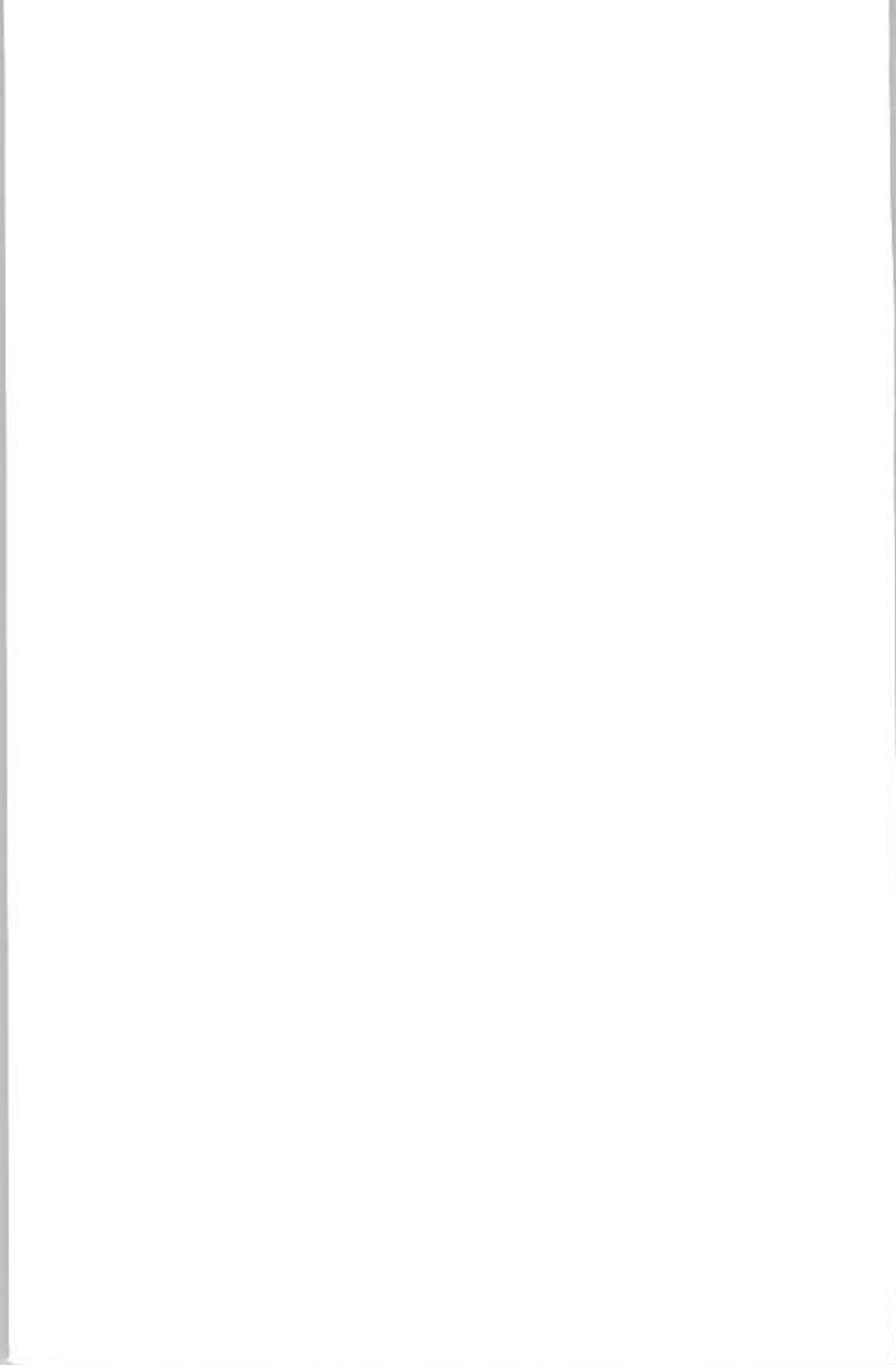
L'institution a rendu d'insignes services à la population, ne serait-ce que par l'épargne qu'elle a favorisée. Les conditions pénibles des premières années de la paroisse avaient développé chez les gens l'habitude de l'économie et de l'épargne; la Caisse Populaire leur offrait l'occasion de profiter de cette habitude et de faire fructifier leur avoir. Au 31 décembre 1913, soit à peine trois mois après la fondation, la Caisse Populaire avait 293 sociétaires dont 77 déposants, qui avaient placé \$1 641.45 en capital social et \$4 719.60 en épargne. Par la suite, les progrès furent constants, comme en témoigne le tableau suivant:

Année	Capital social et épargne	Actif	Prêts en cours	Avoir propre
1923 —	\$ 115 337.19	\$ 126 030.69	\$ 106 142.17	\$ 5 464.55
1933 —	203 683.53	226 411.33	216 619.77	22 727.80
1943 —	279 204.93	316 698.69	46 464.91	37 619.67
1953 —	721 945.55	778 850.22	251 933.79	56 904.67
1963 —	782 998.18	877 351.05	352 336.47	94 352.87

Depuis la fondation, les Présidents ont été les Révérends J.-A. Lessard, François Saint-Pierre et Amédée Caron, tous prêtres-curés, et messieurs J.-Emile Bérubé et Jean-Baptiste Rivard. Les deux premiers curés furent aussi gérants, avec comme assistantes mesdames Henri Walsh (Apolline Morin) et Michel Plourde (Maria Barbeau); par la suite, monsieur Albert Thériault a occupé ce poste. Monsieur André Drapeau est le Président actuel et monsieur Marius Lévesque, le gérant.

— — —

La vie économique de Mont-Carmel s'est donc axée sur deux piliers, l'agriculture et la forêt. L'une et l'autre furent longtemps très pauvres et leur complémentarité n'a pas toujours suffi à garder dans la paroisse une population sans cesse excédentaire. Aujourd'hui cependant, l'agriculture s'oriente dans la voie du progrès tandis que l'économie forestière décline entraînant avec elle la population dans une lente diminution. Il semble que la paroisse soit entrée dans une période de tranquillité après avoir connu un essor au cours du dernier demi-siècle.



Conclusion

Des pages précédentes se dégagent les principales phases de l'évolution de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, que nous pourrions résumer ainsi: les origines (des débuts à 1869), la stagnation (de 1869 à 1905), la crise relative à la reconstruction de l'église et la reprise du développement (de 1905 à 1940), l'essor (de 1940 à 1960) et le calme depuis 1960.

La première période est celle des vaillants pionniers, de ces hommes courageux qui ont dû quitter un terroir agricole surpeuplé pour s'établir dans la bordure appalachienne et y défricher, de peine et de misère, des terrains boisés recouverts de pierres. Ils arrivent d'abord lentement, puis par groupes de plus en plus nombreux après 1850. Leur arrivée marque les débuts de l'organisation religieuse, avec l'implantation d'une desserte, puis la construction de l'église et du presbytère, l'arrivée du premier prêtre-résident et enfin l'érection canonique suivie de l'érection civile. C'est aussi à cette époque que se tracent les chemins et que prennent forme la Commission Scolaire et la Municipalité.

Après ces débuts difficiles mais prometteurs, l'évolution se ralentit et s'arrête même lors de la crise économique des années '80. L'espoir qu'avait fait naître l'illusion de l'inconnu se dissipe et la réalité se découvre, pleine de misères dont on ne peut sortir. Mont-Carmel se vide de sa population à un rythme accéléré. Malgré tout, quelques progrès se font comme l'achat ou la construction des premières maisons d'école. Les dernières années du siècle ne changent rien à cette situation difficile.

La troisième période s'ouvre sur une crise grave autour de la reconstruction de l'église; ce mauvais présage n'a pas de lendemain puisque le progrès se traduit ensuite dans tous les domaines: la Commission Scolaire reloge ses écoles, la Municipalité, avec l'aide du Gouvernement, dote la paroisse de routes gravelées, le village se

développe: on y construit des trottoirs et des aqueducs et on y introduit l'électricité en 1930. Néanmoins l'émigration se poursuit.

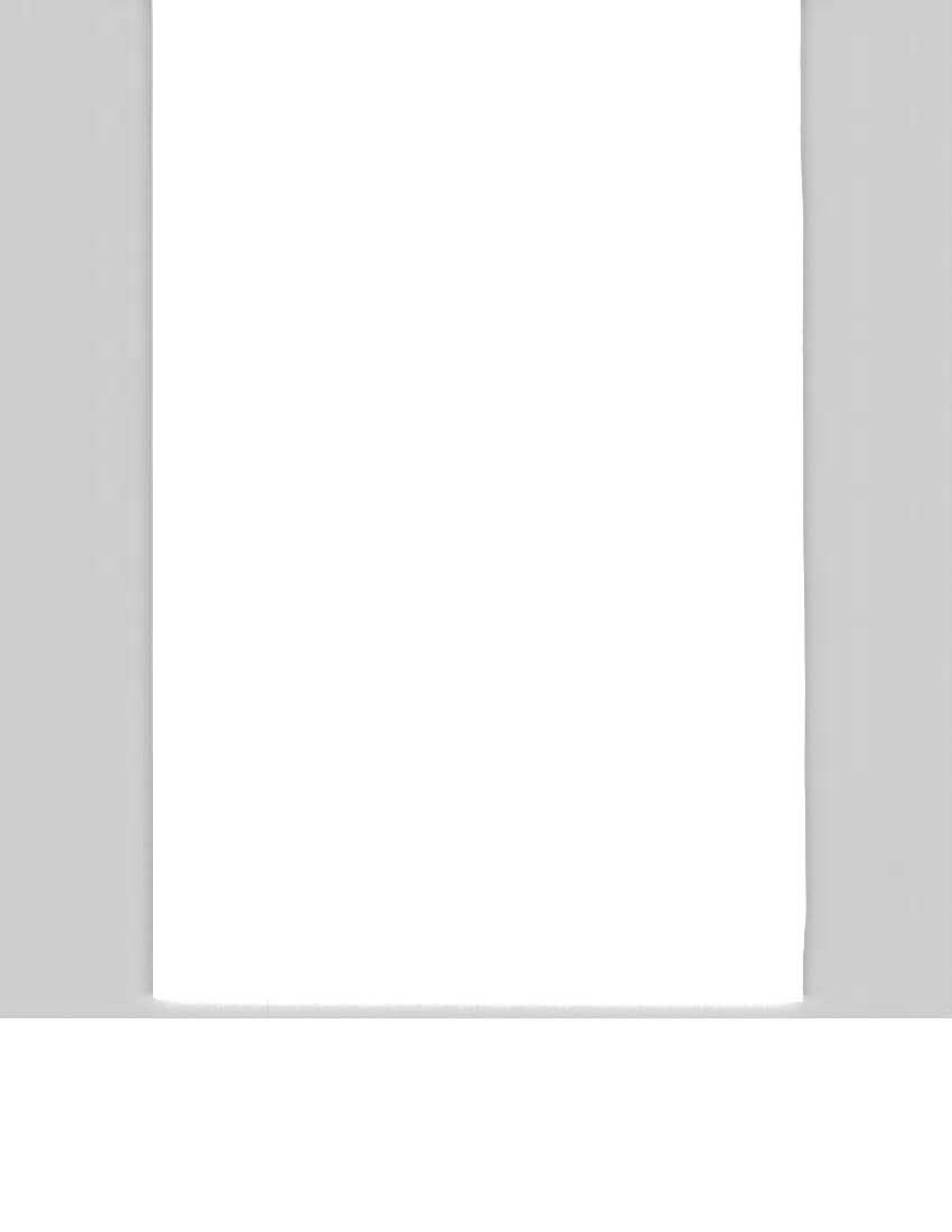
L'avant-dernière phase débute au lendemain de la crise économique, en même temps que la deuxième guerre mondiale. Les gens ont cessé de fuir vers les Etats-Unis; plusieurs en sont revenus. Le Lac de l'Est fournit de plus en plus de travail aux bûcherons de la paroisse. Après la guerre, l'évolution s'accroît: construction de la salle paroissiale, du Couvent et de l'école des garçons. L'agriculture entre dans la voie de la modernisation; coopératisme et syndicalisme s'installent définitivement. C'est le grand essor.

Le tournant de 1960 est trop jeune pour qu'on puisse en dégager toutes les lignes de force. Notons en passant le déclin de l'activité forestière, la fermeture de la beurrerie, de la meunerie et la régionalisation scolaire. Mont-Carmel demeure une paroisse progressive, en agriculture par exemple, mais désormais son développement s'inscrit dans un contexte de plus en plus régional. C'est sans doute une des caractéristiques des temps présents que de vouer ainsi de petites unités locales telles que les paroisses à une perte progressive de leur identité propre en les fondant dans des unités plus larges de caractère régional.

Il était temps d'écrire l'histoire de ma paroisse avant qu'elle ne se différencie plus de ses voisines...

La Pocatière, 22 mai 1967

Appendices



APPENDICE "A"

*Habitants de Mont-Carmel
entre 1847 et 1860*

Cette liste n'est probablement pas exhaustive parce qu'il est impossible d'en constituer une qui soit tout à fait complète; de plus, certaines personnes dont les noms apparaissent sur la liste ne sont probablement jamais venues à Mont-Carmel.

Pour bâtir la liste suivante, nous avons utilisé le nom des signataires de trois requêtes, celles de 1847, 1848 et 1855; nous avons ensuite ajouté, à partir des actes consignés aux registres de la cure de Mont-Carmel en 1859-1860, les noms des habitants dits de Mont-Carmel et ceux de quelques autres personnes que le missionnaire Boucher désigne comme étant de Saint-Pascal ou de Saint-Pacôme, et qui sont en réalité des habitants du quatrième rang et du rang *de la montagne*, annexés à Mont-Carmel au moment de l'érection canonique de 1867.

Voici la signification des abréviations: les requêtes de 1847, 1848 et 1855 sont indiquées par r47, r48 et r55; les habitants de 1859-1860, dits « de cette paroisse », par b, m ou s suivi de 59 ou 60, selon que nous avons retrouvé leur nom dans un acte de baptême, de mariage ou de sépulture à l'année 1859 ou 1860; ceux dits de Saint-Pacôme ou de Saint-Pascal par SP60 et SPe60; la lettre T indique que le nom apparaît sur les trois requêtes et au registre de la cure.

— A —

Anctil dit Saint-Jean, Bruno	: r55	Anctil dit Saint-Jean, Noël	: r55, b60
Anctil dit Saint-Jean, François-X.	: r55, b60	Anctil dit Saint-Jean, Prudent	: b60
Anctil dit Saint-Jean, Louis	: r55, m59		

— B —

Beaulieu, François : r55
 Beaulieu, Georges : r55, b60
 Beaulieu, Honoré : r55, b60
 Beaulieu, Hyacinthe : b60
 Beaulieu, Maxime : SP60
 Beaulieu, Romuald : b60
 Beaulieu, voir Hudon
 Beaupré, Guillaume : r48, b60
 Beaupré, Louis : r47, r48
 Beaupré, Maximin : r47, r48
 Beaupré, Pierre (père) : r55
 Beaupré, Pierre : r55
 Beaupré, Régis : T
 Bélanger, Joseph : r48
 Bérubé, Auguste : r55
 Bérubé, Edouard : T
 Bérubé, Edouard : r55
 Bérubé, Edouard : r55
 Bérubé, Etienne : r55, b60
 Bérubé, François : r47, r55
 Bérubé, Honoré : r47, r55, b60
 Bérubé, Luc : b60
 Blanchet, Germain : r55
 Bossé, Hilaire : r55
 Bouchard, Etienne : r48
 Boucher, Félix : b60
 Boucher, Hilaire : r55, b60, S60
 Brasselet, Clément : r47, r55

— C —

Caron, Jean : r55, b59
 Chamberland, Jean-Baptiste : r47, r55, b59
 Chamberland, Honoré : r48, b60
 Chamberland, Remy : r55, b60
 Chapais, Ignace : r48, r55

— D —

Desjardins, Antoine : T
 Desjardins, Louis : r48, r55, b59
 Desjardins, voir Roy
 Dionne, Charles : r48, r55
 Dionne, Hyacinthe : r47, r55
 Dionne, Magloire : r47, r55
 Dionne, Nazaire : r48, r55
 Dionne, Pierre : r55
 Dionne, Rémi : r48, b60, m60
 Drapeau, Hector : r55
 Drapeau, Joseph : r55
 Dubé, Charles : r47, r55
 Dumais, Joseph (père) : r55
 Dumais, Joseph : r55, m59
 Dumais, Narcisse : r55
 Dumais, Narcisse : r55, m59, s60
 Dumais, Pierre : m60
 Dupéré, Hyacinthe : s60

— H —

Hudon, David : r47, r48
 Hudon, Joseph : r47, r48
 Hudon, Louis : r47, r48
 Hudon, Parfait : r55
 Hudon, Thomas : r47
 Hudon, voir Beaulieu

— J —

Jean, Elizée : b60
 Jean, Ferdinand : b60, s60
 Jean, François : r47, r55

— L —

Lafrance, Thomas : r47, r55
 Landry, Joseph : b60
 Langlais, Joseph : r55
 Langlais, Paschal : r55, b60
 Laplante, François : b60
 Laplante, Joseph : r55
 Lavoie, Alexis : r48
 Lavoie, Augustin : r48, r55, b60
 Lavoie, Bruno : b60
 Lavoie, Hyppolite : r55
 Lavoie, Jean-Baptiste : SP60
 Lavoie, Louis : r48
 Lavoie, Rémy : r48
 LeBel, François : r48
 LeBel, Jean (Joanem) : r48, r55, m60
 Lebrun, Joseph : b60
 Lemelin, Jean (père) : r55
 Lemelin, Jean (fils) : r55
 Lévesque, Charles : b60, SPe60
 Lévesque, Clément : SPe60
 Lévesque, François : r47, r55
 Lévesque, François-Honoré : r47
 Lévesque, Georges : b59
 Lévesque, Jean : r48
 Lévesque, Jean-François : r47
 Lévesque, Joannem : r55, b60
 Lévesque, Joseph : r47, r55
 Lévesque, Louis : r47
 Lévesque, Martial : s60
 Lévesque, Paschal : r47
 Lévesque, Pierre : r47, r48, r55
 Lévesque, Pierre : r48, r55
 Lévesque, Pierre : r55
 Lévesque, Pierre (fils) : r55, m60
 Lévesque, Stanislas : r55
 Lizotte, Joseph : b60

— M —

Martin, Alexandre : r47, r48, b60
 Martin, Baptiste : b60
 Martin, Eusèbe : r47
 Michaud, Firmin : m60

Michaud, Georges	: b60	Roy dit Desjardins,	
Mignault, Jean	: r55	Germain	: SP60
	— O —	Roy, voir Desjardins	
Ouellet, Pierre	: r48		— S —
	— P —	Santerre, Edouard	: T
Paradis, Etienne	: r47, r48	Saint-Onge, Bruno	: b60
Paradis, Ignace	: r55	Saint-Onge, Jean-	
Paradis, Louis	: r47	Baptiste	: r55, b60
Pellerin, Benjamin	: r47	Saint-Onge, Joseph	: b60
Pelletier, François	: r47, r48	Saint-Onge, Norbert	: m60
Pelletier, Jean	: r47	Saint-Onge, Philippe	: b60
Pelletier, Olivier	: b60	Saint-Pierre, Cyriac	: SP60
Peltier, Théodore	: r47	Saint-Pierre, Fabien	: r47
Plourde, Charles	: r48	Saint-Pierre, Nazaire	: SP60
Plourde, Hyacinthe	: r55	Simon, Pierre	: r55
Plourde, Michel	: r47, r48, r55	Sirois, David	: r55
Plourde, Pierre	: r47, r55	Sirois, Joseph	: b60
Plourde, Pierre-D.	: r55	Soucy, Barthélemy	: r48
	— R —	Soucy, Germain	: r55, b60
Roussel, Baptiste	: b60		— T —
Roussel, Lambert	: b59	Thibault, Jean-Baptiste	: r55
Roussel, Joseph	: T	Thibeau, Joseph	: r55
		Thibault, Magloire	: SP60

Pour compléter cette liste des habitants de Mont-Carmel, nous donnons ici le nom de ceux qui ont obtenu des concessions dans la seigneurie de Saint-Denis entre 1814 et 1830, d'après la liste conservée aux Archives de la Société Historique de la Côte-du-Sud (dossier 146). Le premier chiffre indique le numéro de la concession où se trouvait la terre en question, le deuxième, la date où elle fut concédée. Si le nom est précédé d'un astérisque, c'est signe qu'on le retrouve dans la liste précédente; s'il est précédé de deux astérisques, c'est que nom et prénom apparaissent dans la dite liste. A remarquer que certaines terres ont été concédées à deux individus qui en avaient la possession conjointe.

* Beaulieu, Henri	6-1814	** Dionne, Henri et Rémi	6-1828
** Beaulieu, Louis	6-1814	* Dubé, Augustin	6-1814
** Beaupré, Louis	6-1828	* Dubé, J.-B.	6-1814
Boisbrillant, Frs et Prosper	7-1827	* Dumais, Charles	5-1827
* Bouchard, J. (avec Germain		** Jean, François	5-1827
Martin)	5-1814	Lagacé dit Mignié, J.	7-1828
* Chamberland, Jean et Simon	6-1816	** Langlais, Paschal S.	5-1814
** Desjardins, Ant.	6-1814	* Lavoie, Marcel	6-1828
* Desjardins, Jean	6-1814	** Lebel, Frs	5-1814
* Desjardins, J.-B.	6-1814	** Leclerc, J.	6 et 7-1824

** Lévesque, P. (avec Ls Roy)	5-1826	Miville, Maximin	6-1827
* Martin, Germ. (avec J. Bouchard)	5-1814	* Ouellet, Aug. (avec Hypp. Tardif)	7-1827
* Martin, Paschal	5-1814	Raymond, Ant.	7-1827
* Michaud, Hypp. (avec J. Lagacé dit Mignié)	7-1828	** Roy, Louis (avec P. Lévesque)	5-1826
* Michaud, Léandre	6-1819	Tardif, Hypp. (avec Aug. Ouellet)	7-1827
Miville, J.-B.	5-1814	Voisine, Jean-Bénoni	6-1814



APPENDICE "B"

*Vocations sacerdotales et religieuses
de Mont-Carmel*

Nous avons mis beaucoup de temps et de soin à rédiger cet inventaire des vocations sacerdotales et religieuses de Mont-Carmel et nous espérons qu'il ne s'y est pas glissé d'erreurs ou d'omissions. S'il s'en rencontrait quelques-unes, nous prions les intéressés de bien vouloir nous les pardonner. A noter que nous n'avons donné que les noms de personnes nées à Mont-Carmel.

PRETRES DE MONT-CARMEL

a) *Clergé diocésain*

<i>NOM</i>	<i>Fils de</i>	<i>Ordination</i>
Beaulieu, abbé Honorat *	Hyacinthe	31 mai 1890
Beaulieu, " Jacques	Lucien	8 juin 1963
Drapeau, " Antoine	Odilon	29 juin 1930
Lavoie, " Albert *	Joseph	7 juin 1941
Lévesque, " Antoine *	Antoine	25 mai 1918
Lévesque, " Hubert	Camille L.	16 juin 1962
Massé, " Florent	Ernest	11 juin 1960
Massé, " Jules	Ernest	25 juin 1965
Pelletier, " Jacques	Luc	12 juin 1954
Saint-Onge, " Charles-Eugène	Napoléon	19 mai 1951

b) *Clergé régulier*

1) *Chez les Dominicains (o.p.)*

R.P. Vincent-Marie (Guy Pelletier)	Luc	17 mars 1956
---------------------------------------	-----	--------------

2) *Chez les Jésuites*

R.P. Louis Lavoie	Louis	26 janvier 1921
R.P. Léon Massé	Arthur	17 avril 1941

* *décédé*

3) *Chez les Missionnaires du Sacré-Coeur*

R.P. Lucien Jean *	Michel	3 juillet 1932
R.P. Robert Langlais	Jean-Baptiste	24 juin 1936
R.P. Epiphane Plourde	Wilfrid	16 juin 1938

4) *Chez les Oblats de Marie-Immaculée (o.m.i.)*

R.P. Lionel Lévesque	Edmond	7 juin 1953
R.P. Robert Paradis	Adélarde	20 juin 1937
R.P. Alfred Sirois *	David	19 mai 1894

TABLEAU RECAPITULATIF

Dix-neuf prêtres:	10 du clergé diocésain
	9 du clergé régulier
2 étudiants en théologie	
Clergé diocésain	10
Dominicains	1
Jésuites	2
Missionnaires du Sacré-Coeur	3
Oblats de Marie-Immaculée	3
	<hr/>
Total:	19
Scolasticat dominicain	1

N.B. Nous n'avons pas indiqué sur cette liste le nom de l'abbé Maxime Hudon dit Beaulieu, fils de Maxime Huron dit Beaulieu et de Rosalie Lavoie, ordonné prêtre à Mont-Carmel le 11 juillet 1869. Son père était de la partie de Saint-Pascal annexée à Mont-Carmel et nous ne savons pas si tous ses fils sont nés à cet endroit.

FRERES DE MONT-CARMEL

1) *Chez les Frères Missionnaires du Sacré-Coeur*

<i>Nom de religion</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom du père</i>
R.F. Gérard Plourde (Frère Louis-Roger)	Gérard	Jean-Baptiste Plourde
R.F. Jean-Paul Paradis	Jean-Paul	Délium Paradis
R.F. Joseph Lévesque	Joseph	Ignace Lévesque

2) *Chez les Frères de Sainte-Croix*

R.F. Joseph Desjardins *	Joseph	Joseph Desjardins
--------------------------	--------	-------------------

* Décédé

TABLEAU RECAPITULATIF

4 frères	
Frères Missionnaires du Sacré-Coeur	3
Frère de Sainte-Croix	1
	4
2 communautés — Total:	4

RELIGIEUSES DE MONT-CARMEL

1) Chez les Augustines Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec

<i>Nom de religion</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom du père</i>
Sr St-Alphonse-Rodriguez	Céculie	Jean-Baptiste Desjardins
Sr St-Grégoire-de-Nazianze *	Marie-Anne	Louis Lavoie
Sr St-Jean-Marie	Mathilda	Irenée Desjardins
Sr St-Jude *	Marie	François Lebel
Sr St-Simon *	Ida	Bruno St-Onge

2) Chez les Soeurs du Bon-Pasteur de Québec

Sr Georges-Léon	Charlotte	Joseph-Thomas Lévesque
Sr Marie-Francine	Monique	Paul Massé
Sr Marie-de-Sainte-Marine *	Elise	Louis Lavoie
Sr Marie-de-Sainte-Thais *	Marie	Louis Lavoie
Sr St-Louis-Albert *	Marie-Louise	Maxime Lavoie
Sr St-Thomas-du-Sacré-Coeur	Thérèse	Joseph-Thomas Lévesque

3) Chez les Soeurs de Charité de la Providence de Montréal

Sr Aglaé Lavoie *	Aglaé	Louis Lavoie
Sr Arthur-Alphonse	Adélia	Alphonse Langelier
Sr Marie Desjardins *	Marie	Joseph Desjardins

4) Chez les Soeurs de la Charité de Québec

Sr Ste-Marie-Justine	Antoinette	Arsène Saint-Onge
Sr Claudette Saint-Onge	Claudette	Wilfrid Saint-Onge
Sr Marie-de-la-Croix	Albertine	Jean-Baptiste Beaulieu
Sr Marie-Louise *	Célanire	Elisée Jean
Sr Marie-de-Pellevoisin *	Marie-Valéda	Antoine Lévesque
Sr Myriam Pelletier	Myriam	Luc Pelletier
Sr Ste-Alda *	Thérèse	David Lévesque
Sr Ste-Cécile-de-Jésus *	Cécile	Jean-Baptiste Beaulieu
Sr Ste-Clémentine *	Anna	François Lebel
Sr Ste-Délicie	Ernestine	Antoine Lévesque

* *décédée*

<i>Nom de religion</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom du père</i>
Sr St-François *	Régina	François Lebel
Sr St-Jean-Léon	Carmelle	Thomas-B. Saint-Onge
Sr Ste-Marceline *	Marie-Louise	Louis Desjardins
Sr Ste-Marie-Ange-de-l'Eucharistie	Marie-Ange	Louis-H. Lévesque
Sr Ste-Séraphine	Alberta	Achille Desjardins
Sr St-Edmond	Yvonne	Amédée Massé

5) *Chez les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame*

Sr Ste-Anne de l'enfant-Jésus	Anna	Joseph-G. Lévesque
Sr Céline Beaulieu	Céline	Lucien Beaulieu
Sr Gaétane Cloutier	Gaétane	Gérard Cloutier
Sr Laurette Beaulieu	Laurette	Lucien Beaulieu
Sr St-Philias	Jeanne	Ernest Rivard

6) *Chez les Soeurs de la Congrégation de Sainte-Croix*

Sr Marie-de-Saint-Désiré *	Déliima	Joseph Desjardins
----------------------------	---------	-------------------

7) *Chez les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie*

Sr Marie-Jean-Michel	Marie-Louise	Michel Plourde
Sr Marie-Rollande	Marie	Paul Massé
Sr Marie-de-Saint-Baride	Thérèse	Louis-H. Lévesque
Sr Marie-de-Saint-Séraphin	Rose	Joseph Côté

8) *Chez les Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa*

Sr Louis-Camille	Rachel	Edgar Voyer
------------------	--------	-------------

9) *Chez les Soeurs de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers*

Sr Marie-du-Saint-Sacrement	Léda	Wilfrid Plourde
-----------------------------	------	-----------------

10) *Chez les Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours*

Sr Saint-Colomban	Andréa	Isidore Massé
Sr Ste-Ursule	Alice	Lazare Saint-Onge

11) *Chez les Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire*

Sr Marie-des-Saints-Anges	Mérida	Alphonse Langelier
---------------------------	--------	--------------------

* *décédée*

<i>Nom de religion</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom du père</i>
<i>12) Chez les Soeurs de Notre-Dame du Sourire de Montréal</i>		
Sr Marie-du-Cénacle	Colette	Napoléon Saint-Onge
<i>13) Chez les Petites Filles de Saint-Joseph de Montréal</i>		
Sr Marie-Clothilde	Jeanne	Louis Beaulieu
<i>14) Chez les Petites Franciscaines de Baie-St-Paul</i>		
Sr Victoria Côté	Victoria	Joseph Côté
<i>15) Chez les Soeurs Rédemptoristes</i>		
Sr Gérard-Marie	Cécile	Ernest Saint-Onge
Sr Marie-de-l'Incarnation	Marie-Ange	Albert Plourde
<i>16) Chez les Soeurs de Sainte-Jeanne-d'Arc</i>		
Sr Eveline du Sacré-Coeur	Oliva	Adélaré Paradis
<i>17) Chez les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie</i>		
Sr Marie-Damase	Olivine	Polydore Lévesque
Sr Marie Raymond-Joseph	Marie-Anne	Joseph Bérubé
<i>18) Chez les Soeurs Servantes du Saint-Coeur-de-Marie</i>		
Sr Cécile Roussel	Cécile	Télesphore Roussel
Sr Hélène Massé	Hélène	Alphonse Massé
Sr Jacqueline Santerre	Jacqueline	Thomas Santerre
Sr Madeleine Lebel	Madeleine	Marc Lebel
Sr Pierrette Jean	Pierrette	Louis Jean

TABLEAU RECAPITULATIF

Cinquante-huit religieuses - 58
Dix-huit communautés - 18

Augustines Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec	5	dont 3 sont décédées
Soeurs du Bon-Pasteur de Québec	6	dont 3 sont décédées
Soeurs de Charité de la Providence de Montréal	3	dont 2 sont décédées
Soeurs de la Charité de Québec	16	dont 7 sont décédées
Soeurs de la Congrégation Notre-Dame	5	
Soeurs de la Congrégation de Ste-Croix	1	décédée
Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie	4	
Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa	1	

Soeurs de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers	1
Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours	2
Soeurs de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire	1
Petites Filles de St-Joseph de Montréal	1
Soeurs de Notre-Dame du Sourire de Montréal	1
Pctites Franciscaines de Baie-St-Paul	1
Soeurs Rédemptoristines	2
Soeurs de Sainte-Jeanne-d'Arc	1
Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie	2
Soeurs Servantes du Saint-Coeur-de-Marie	5
	<hr/>
Dix-huit communautés — Total:	58

APPENDICE "C"

Les cloches de Mont-Carmel

La première cloche fut achetée par les habitants de Mont-Carmel en 1860; elle avait été fondue en 1852 chez Le Royer à Paris. Lors de l'installation de la deuxième en 1906, elle devint inactive dans le clocher; elle fut prêtée à la chapelle de la Rivière-Manie en 1927. Son poids est de 100 livres.

La deuxième cloche a été achetée en 1906 et installée en 1907 par le curé Martin. Elle avait été fondue chez McShane, à Baltimore, Etats-Unis. Son poids est de 1,739 livres. Lors de l'achat du carillon en 1927, elle fut donnée en échange pour le prix de \$630.

Un carillon de trois cloches fut acheté le 27 septembre 1924 par le curé St-Pierre chez C. Emile Morissette Limitée, représentant à Québec de la fonderie de cloches « Les fils de Georges Paccard », d'Anney-le-Vieux, Haute-Savoie, France. Le coût total atteignait \$2,732. tous travaux compris; le carillon pesait 3 864 livres. Voici les détails de ces cloches, dont la bénédiction eut lieu le 28 juin 1925.

1° Nom: Jésus

Inscriptions: Sa Sainteté Pie XI, Pape régnant A.D. 1924
S.E.L.N. Bégin, cardinal Québec
Rév. M. Frs Saint-Pierre curé de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Laudo Deum verum plebem voco defunctos ploro
nubem fugo festa decoro [Je loue le vrai Dieu,
je convoque le peuple, je pleure les défunts, je
fais fuir la nuit, j'agrémente les fêtes joyeuses]

Bienfaiteurs: M. Jean-Baptiste Desjardins
M. Bruno St-Onge

Effigies: Le Christ, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le Pape Pie XI, Monseigneur Louis-Nazaire Bégin

Poids: 1 780 livres

Note: Fa dièse

2° Nom: Marie

Inscriptions: Sa Grandeur Mgr P.E. Roy Archevêque coadjuteur Québec

Tota pulchro est Maria et macula non est in te
[Tu es toute belle, o Marie, et aucune tache n'est en toi]

Marguilliers: M. Louis Drapeau

M. Pierre Lavoie

M. Jacob Dumais

Bienfaitrices: Mme Arthur Bérubé

Mme Jean-Baptiste Desjardins

Effigies: Le Christ, La Vierge Immaculée, Saint-Pierre, Monseigneur P.-E. Roy

Poids: 1 261 livres

Note: sol dièse

3° Nom: Joseph (cloche de 1925)

Inscriptions: Mgr J.A. Langlois, év. auxiliaire Québec

Rév. Messire Geo. Guy, V.F.

Arthur Massé, maire

Bienfaiteurs: M. Alph. Thériault

M. Ls-P. Lévesque

M. Pierre Lavoie

Effigies: Le Christ, Mgr Langlois, Saint-Joseph, l'Ange Gardien
Paroisse fondée en 1857 [sic]

Poids: 823 livres

Note: la dièse

Cette troisième cloche fut changée en 1927 chez Emile Morissette qui la revendit, le 7 octobre 1927, au Révérent N. Savoie, curé de Saint-Polycarpe du Petit Rocher, Co. Gloucester, Nouveau-Brunswick. La bénédiction de la nouvelle cloche eut lieu le 1er octobre 1927.

Nom: Joseph, A.D. 1927

Inscriptions: Mgr R.M. Rouleau, Archevêque de Québec

Rév. Geo. Guy, V.F.

Mgr I.O. Cloutier, V.G.

Mgr L.A. Paquet, V.G.

M. Arthur Massé, maire

Marguilliers: M. Jean Bte Beaulieu

M. Denys Barbeau

M. Jean Dionne

Bienfaiteurs: M. Alph. Thériault

M. Ls Lévesque

M. Eugène Lévesque

Effigies: Le Christ, Mgr Rouleau, Archevêque de Québec,

Saint-Joseph, l'Ange Gardien

Paroisse fondée en 1857 [sic]

Poids: 2 570 livres

Note: mi

(D'après APMC, min. II: 26-28, 32s.; Contrat et factures conservés
à la cure; ASHCS, dossier 132; nous avons vérifié les inscriptions sur
les cloches actuelles)

APPENDICE "D"

Sacristains et organistes

SACRISTAINS

Avant 1900, nous ne pouvons rien affirmer de bien précis; nous avons retrouvé certains noms dans nos recherches; la tradition orale nous en a donnés d'autres; une liste des ASHCS (dossier 132) a fourni le reste. Après 1906, il y a une certitude plus grande, quoique, pour les dates, nous nous soyons basé sur les ASHCS.

Alexandre Martin; Louis Chamberland: 1859, 1860; Joseph Lebrun, 1862; Etienne Lévesque, 1867; Joanem Lévesque (ce dernier a pu être bédeau avant ou après cette date); David Desjardins, 1877; Maxime Pelletier, 1880-1885; Pitre Beaulieu fils Hyacinthe, 1885-1889; Jean-Baptiste Plourde, 1889-1892; Joseph Guérette (de Sainte-Hélène), 1892-1895; Paul Lévesque (de Rivière-Ouelle)[?], Edouard Lavoie, Jean-Baptiste Plourde, 1895-1904; Jean-Baptiste Saint-Onge, 1904-1906; Alfred Bérubé, 1906-1910; Alexandre Théberge, 1910-1916; Albert Thériault, 1916-1918; Paul Dumais, 1918-1919; Albert Thériault, 1919-1923; Théodore Saint-Jean, 1923; Joseph-Thomas Lévesque, 1923-1956; Raymond Beaulieu, 1957-

ORGANISTES

Ont touché l'orgue, de 1908 à nos jours: M.-Anne Martin, Anna Bérubé, Apolline Morin, Maria Jean, madame Eugène Lévesque (Anna Bérubé de nouveau), Cécile Raymond, M.-Ange Roy, Candide Saint-Onge, M.-Ange Plourde, Monique Plourde, Lucie Plourde, Monique Plourde (madame Ernest Drapeau, organiste actuelle).

APPENDICE "E"

Les croix de chemin

La première croix fut élevée à l'endroit où se trouve l'église actuelle. C'est au pied de cette croix que se rendaient les colons avant d'avoir l'église, lorsqu'ils ne pouvaient pas aller à la messe au dehors. Elle avait été élevée par les colons. L'église la fit disparaître.

Quatrième rang

Une croix a été érigée sur la terre de monsieur Napoléon Saint-Onge, don de la famille Saint-Onge et des gens du rang. La bénédiction eut lieu en 1929 par le curé Martin de Sainte-Hélène. Elle a été rénovée en 1951 par la famille Saint-Onge pour marquer l'ordination de monsieur l'abbé Charles-Eugène Saint-Onge.

Près de chez monsieur Jean-Baptiste Lavoie

Vers 1860, la famille d'Isaac Bérubé érigea une croix au sud de la *petite rivière*, parce qu'un des fils Bérubé était mort écrasé par un voyage de bois. Elle n'existe plus aujourd'hui.

Rang de la montagne

Du temps du curé Moreau, une croix fut élevée sur la terre de Prudent Plourde afin de combattre le fléau de la mouche à patate. Elle fut de nouveau refaite vers 1917 par les gens du rang et surtout monsieur Wilfrid Plourde; l'abbé Eugène Pelletier de Saint-Philippe prononça le sermon de circonstance et le curé Lessard bénit la croix. Renversée par le vent en 1929 et réparée la même année, elle fut de nouveau bénite par monsieur Emile Martin, curé de Sainte-Hélène, le 7 septembre 1930. Elle se trouve sur la terre de Monsieur Marcellin Plourde.

Au petit bras

En 1937, les citoyens du rang érigèrent une croix à la demande du Père Lucien Jean, M.S.C., né dans ce rang. La bénédiction eut lieu le 22 août 1937 par le curé Amédée Caron. Elle est sur la terre de monsieur Roger Massé.

Au grand bras

Vers 1896, l'abbé Ludger Dumais, professeur au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, bénit une croix érigée par les gens du rang sur la terre de Joseph Beaulieu. On l'a restaurée et déplacée plus au nord, sur la terre de monsieur Lucien Drapeau, vers 1948.

Au sixième rang

En 1914, les gens du rang élevèrent, à l'instigation d'Arthur Massé, une croix dont la bénédiction par le curé Lessard se fit la même année. On l'a érigée pour rappeler la mort de trois enfants d'Eugène Lavoie, survenue plusieurs années auparavant, qui avaient été brûlés vifs pendant que leur mère était allée couper du sapin pour broser son plancher. Cette croix a été restaurée vers 1940. Elle est sur la terre de monsieur Gilbert Drapeau.

A Bayonne

Les gens du rang payèrent une croix faite par Bruno Saint-Onge en 1892. L'abbé Ludger Dumais, du Collège de Sainte-Anne, la bénit en juillet de la même année et le curé Moreau donna le sermon. Cette croix se trouvait sur la terre d'Alphonse Desjardins. Frappée par la foudre peu après 1930, elle ne fut remplacée que vers 1960, dans la cour de l'école.

La croix Desjardins

En pleine forêt, sur le neuvième rang (à environ vingt arpents au nord de la route d'Holliday), la famille Desjardins fit ériger, vers 1920, une croix en souvenir de la mort de Jean-Baptiste Desjardins qui y brûla dans son camp, le 20 janvier 1920. Le curé Lessard se chargea du sermon et de la bénédiction de cette croix. Elle existe encore aujourd'hui.

La croix de Bretagne

Après le feu de 1934, les gens érigèrent une croix à cet endroit pour remercier le ciel d'avoir protégé Bretagne. On peut la voir encore.

APPENDICE "F"

Quelques noms de lieux particuliers

Nous donnons ici l'origine de quelques noms géographiques de la place; notons que, dans certains cas que nous avons indiqués, d'autres explications sont aussi possibles; dans ces cas, nous avons pris la plus probable.

MONTAGNES

Pelée: Le nom lui a été donné parce que les arbres y sont courts et clairsemés. Comme on dit généralement *plée* à Mont-Carmel, il convient de remarquer qu'il y a là une contraction de langage, qui a amené la suppression du *e* dans le langage usuel.

La Grande Montagne: On a longtemps désigné la montagne du village par ce nom aujourd'hui peu utilisé.

RIVIERES

Petite rivière ou *ruisseau creux*: Cette rivière coule entre les deux premières montagnes de Mont-Carmel et sert de décharge au lac Saint-Pierre qu'on désigne généralement sous l'appellation de *petit lac*. Le premier nom de la rivière s'explique de lui-même; quant au second, il provient sans doute de ce que la rivière coule dans une vallée ou, si l'on veut, au creux d'une vallée.

Rivières du *petit bras* et du *grand bras* (cette dernière est souvent dite de *Bayonne*): Il y a deux explications possibles pour ces noms. La première veut que les rivières tirent leur nom du fait qu'elles coulent dans les rangs qui portent ces noms. Quant à la deuxième explication, plus « hydrographique » si l'on veut, elle serait la suivante: l'une des deux est plus courte que l'autre, mais toutes deux se rejoignent à Saint-Pascal pour n'en former qu'une dite rivière

Kamouraska. Il apparaît donc logique de désigner l'une comme étant le *petit bras* de la rivière, l'autre comme étant le *grand bras*. Les documents que nous avons consultés rendent plausibles les deux explications.

RANGS

Rang de la montagne: Il porte ce nom parce qu'il longe une montagne. La dernière section de ce rang s'appelait jadis *la ruelle* car on n'y retrouvait que trois maisons. On le désigne souvent comme le *sorois de la montagne*.

Grand bras et petit bras: L'explication de ces deux noms se rattache à celle des deux rivières dont nous avons parlées plus haut. Il s'agit de savoir si l'appellation provient du nom des rivières ou si ce sont les rivières qui ont emprunté le nom des rangs. Les deux *petits bras* rappellent vaguement la forme d'une croix centrée sur le *grand bras*.

Lichepain (nom donné aussi au *grand bras*): Le terme *Lichepain* rappelle la pauvreté des premiers colons et désignait à l'origine tout le territoire habité de Mont-Carmel. Voir dans le texte l'utilisation qu'en fait le curé Edouard Quertier. De nos jours, il s'applique à un rang; il faut sans doute voir dans ce phénomène la transposition du nom vers un rang jadis plus pauvre que les autres. On nous reprochera peut-être d'écrire *Lichepain*, non *Lichepin* car la tradition orale rapporte d'autres explications à l'origine de ce nom, qui justifieraient l'orthographe *Lichepin*, comme la présence d'un pin que frôlaient les voitures au passage, ou le gaspillage des pins du rang qui aurait donné comme résultat qu'on devait ensuite s'en passer, ou encore l'histoire de ce paysan du rang qui aurait refusé de vendre son pin malgré de bonnes conditions et n'aurait pas réussi à le vendre plus tard. Ces dernières explications se rattachent à l'emploi du terme *licher* dans le sens de *s'en passer*. Pour notre part, nous croyons que l'explication par la pauvreté est la seule vraie, en nous basant sur l'utilisation qu'en faisaient les gens du XIXe siècle et sur l'orthographe rencontrée dans les textes.

Bayonne: C'est la dernière partie habitée de la paroisse. Cet endroit est si élevé qu'on peut apercevoir le fleuve. Le nom lui aurait été donné, dans les premiers temps de la paroisse, par analogie avec un Bayonne de France situé dans les Pyrénées (chaîne de montagnes).

AUTRES LIEUX

Bretagne: Le nom de la gare démolie il y a peu de temps lui a été donné en 1911, à la demande du curé Lessard, parce qu'il y a un Mont-Carmel situé dans la province de Bretagne en France.

Lac de l'Est: Le nom provient, d'après le Notaire L.-A. Dupuis, du fait que ce lac se trouve à l'est du lac Sainte-Anne.

APPENDICE "G"

Un feu de forêt

Note: Joseph-A. Lévesque, l'auteur de ce texte, a écrit plusieurs manuscrits encore inédits pendant les deux ans qu'il a passés loin de sa paroisse, Mont-Carmel. Il a rédigé un roman, un conte de Noël et deux courts textes, *Mes douleurs* et *Mon domaine*. L'extrait suivant est tiré de ce dernier récit. Il montre comment Mont-Carmel a pu avoir des hommes qui, sans instruction, n'en avaient pas moins de réels talents. Nous nous sommes contenté de corriger les fautes grammaticales et d'indiquer la ponctuation.

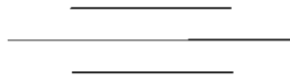
En l'année 1894, une grande sécheresse se continua jusqu'au temps des récoltes et, un peu partout, on voyait des feux que les habitants avaient allumés pour faire brûler quelques branchailles et qui voulaient courir sur les terres. Mon père dit: « Si le vent prend, il va se faire de grands brûlés ». En effet, sur le midi, le gros vent faisait rage et on voyait les feux prendre de grandes courses. On vint chercher mon père pour protéger du feu la maison de la veuve Magloire Dionne [maison actuelle de monsieur Charles Raymond] – le feu était dans la savane et sa maison était tout près du bois – et aussi pour l'empêcher de traverser la route, ce qui aurait été dangereux pour les bâtisses de notre rang.

Après avoir fait brûler tout ce qui pouvait alimenter le feu autour de la maison, ils purent arrêter le feu qui s'en venait de la course d'un cheval et l'empêcher de traverser la route.

Et le soir, le ciel était rouge; il y avait du feu dans tous les rangs de la paroisse et le feu montait dans les sapinages et se ruait par la force du vent à des arpents plus loin. Sur presque toutes les terres, il y avait des brûlés. Pour notre part, on en avait une quinzaine d'arpents

de brûlés. Les jeunes arbres, pour la plupart, étaient renversés. Les saules et les aulnes étaient déracinés par le feu.

C'est à cette occasion que mon père commença à défricher le domaine avec l'aide de mon frère Xavier qui avait 13 ans. Il se mit à faire de l'abattis et il fit dire aux gens de St-Philippe que ceux qui voulaient avoir du bois n'avaient qu'à venir s'en bûcher, pourvu qu'ils bûchent assez près du sol pour que l'on puisse faire de la terre neuve. Plusieurs en profitèrent et sont venus faire leur bois de chauffage; ils montaient leurs provisions pour la semaine et se retiraient chez nous.



APPENDICE "H"

Bouchers, cordonniers, ferblantiers, forgerons et marchands

Notre liste n'est probablement pas complète. Nous l'avons établie rapidement en nous basant sur la tradition orale, quelques notes compilées au cours de nos recherches, le dossier 133 des ASHCS et l'énumération donnée par Joseph-A. Lavoie dans *La Famille Lavoie au Canada*, 377. Pour éviter les difficultés de retrouver les noms, nous avons classé les personnages par ordre alphabétique.

BOUCHERS

Albert Dionne, Gérard Dionne, Léon Jean, Michel Lavoie, Joseph Roussel, Téléphore Roussel.

CORDONNIERS

Joseph Dubé, Nazaire Dubé, Isaac Dumais, Joseph Dumais, Marie Dumais (Mme Napoléon Plourde), Zébedée Jean, M. et Mme Rémi Lavoie, Théodore Lebel, Antoine Lévesque, Mme Pierre Plourde, Firmin Thériault, Raoul Barbeau.

FERBLANTIERS

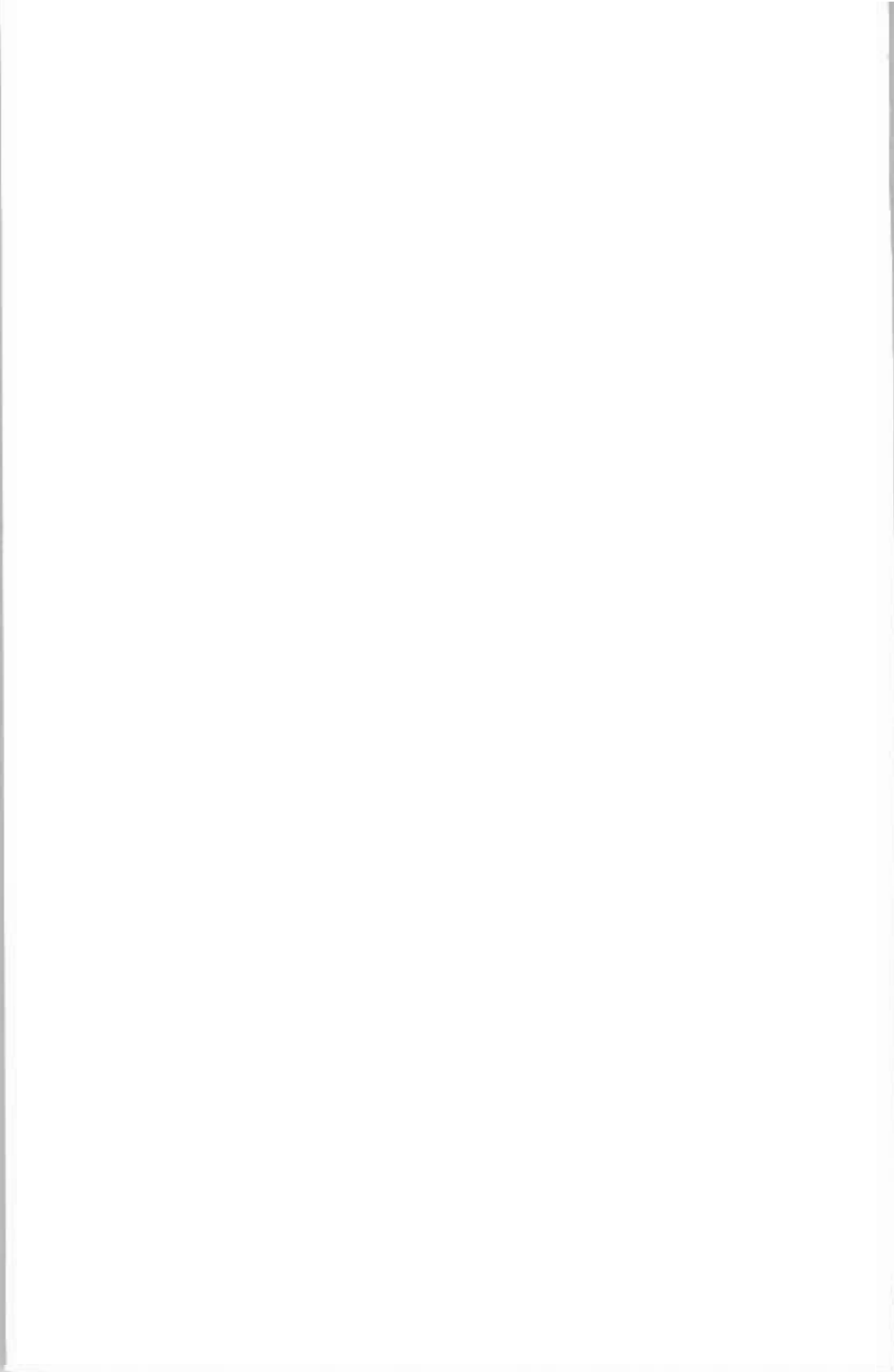
Albert Drapeau, Albert Plourde, André Plourde, Trefflé Raymond.

FORGERONS

André Barbeau, Octave Bard, Lucien Beaulieu, Louis-Etienne Dionne, François Boucher, Simon Lavoie, Joseph L. Lévesque, Bernard Martin, Elzéar Martin, Noël Massé, Vaillancourt.

MARCHANDS

Léopold Anctil, Georges Beaulieu, Gérard Beaulieu, Jean Bélanger, Alfred Bérubé, Georgina Bérubé (Mme J.-B. Dumais), Joseph Bérubé, Luc Chamberland, Jean-Charles Chapais (de Saint-Denis), P.-E. Côté (il n'avait qu'une succursale à Mont-Carmel, qu'ont tenue messieurs Polydore Drapeau et Maxime Sirois), David Desjardins, Stanislas Dionne (de Saint-Denis), Emile Duval, Philius Francoeur (vendeur de terrines), M. et Mme Alfred Gagné, Simon Gagné, Elie Joseph et Gabriel Khazoom, Herménie Lavoie, Phydime Lavoie, Roland Lebrun, Armand Lévesque, Benoit Lévesque, Omer Lévesque, Stanislas Lévesque, Henri Martin, François Mercier, André Plourde, Jean-Baptiste Plourde, Charles Raymond, Joseph Roussel, Paul Roussel, M. et Mme Emile Saint-Jean, Armand Saint-Onge, Thomas Santerre, Sévère Théberge, Eugène Lévesque.



Index

Le présent index se rapporte aux personnages, aux lieux et aux sujets traités dans le volume, soit dans le texte, soit en bas de page. Nous ne pouvons pas toujours garantir, dans le cas de références multiples à un même nom, s'il s'agit toujours du même personnage car nous n'avions ni le temps ni les moyens de vérifier toutes ces références; dans ces cas, nous avons donné la référence au même personnage quand il n'y avait apparemment pas de raison valable de croire qu'elle se rapportait à un autre personnage.

Nous nous sommes également permis d'utiliser certaines abréviations courantes, comme M. pour Marie, Frs pour François, afin d'abrégier le texte.

— A —

- Abitibi (région): 95
Acte des Municipalités et des Chemins (1855): 50
Action Nationale, 1^{re}: 66
Agriculture: 91, 92s.; des débuts: 95s.; transformations: 96-98; comment faire de la terre neuve (fin XIXe s.): 136s.; progressive de nos jours: 98, 111. Voir aussi Beurrieres, Cercle Agricole, Fromageries, Fronde, Meunerie, Moulins à farine, Société Coopérative Agricole de Beurrierie, Société Coopérative Agricole de N. D. du Mont-Carmel.
Ahern, ingénieur: 61
Alabama (Etats-Unis): 2
Alexandre, Joséphine: 86
Allaire, abbé J.-B.-A.: XV, 23
Allemagne: 66
Américains, les: 66
Amérique: 78
Anctil, Berthe-Alice: 85s.
Anctil dit St-Jean, Bruno: 117
Anctil, Carmelle: 85
Anctil, C.-Théophile: 53
Anctil, Frs-Xavier: 51, 53, 82, 117
Anctil, Léopold: 139
Anctil dit St-Jean, Louis: 17, 51, 117
Anctil, Maurice: 105
Anctil, Nazaire: 80
Anctil dit St-Jean, Noël: 101, 117
Anctil dit St-Jean, Paul: 74
Anctil dit St-Jean, Prudent: 117
Anctil, Raymond: 77
Anctil, Théophile: 59
Appalaches (chaîne de montagnes): 1, 2, 7
Aquaduc: 59
Archevêché de Québec: XIII
Armagh (St-Cajetan d'): 28, 29
Arrondissements d'écoles: 73s., 83; les arrondissements et leurs écoles: 74-79; tableau de concordance des numéros avant et après 1948: 75

Arthur-Alphonse, Sr: 123
Asie: 79
Automobiles: 57
Atlantique: 3

— B —

Bagotville: 17
Baillargeon, Mgr Chs-Frs: 12, 13, 14,
16, 18, 19, 22
Banque Canadienne Nationale: 107
Barbeau, André: 81, 111, 138
Barbeau, Ange-Aimée: 86
Barbeau, Denys: 47, 129
Barbeau, Germaine: 85
Barbeau, Gustave: 81
Barbeau, Maria: 85, 111
Barbeau, Raoul: 138
Bard, Oetave: 138
Baril, Roger, auteur: XV, 3, 4
Barnard, Julienne, auteur: XV, 8, 9,
12, 13
Barré, Laurent, co-fondateur de l'U.C.C.:
99
Bas-Canada: 49, 70, 71
Bas du Fleuve (région): XV
Bas St-Laurent (région): 6
Basses terres du St-Laurent: Is., 3
Bayonne (rang): 2, 5, 7, 57, 58, 62,
73, 74, 75, 76, 132, 134
Bayonne (rivière): 101, 103, 104, 133s.
Beauce: XV
Beaudet, Alph.-Antoine, curé de St-Pas-
cal: 28, 30, 31, 32s., 35
Beaulieu, Sr Albertine: 123
Beaulieu, Benjamin: 80
Beaulieu, Sr Cécile: 123
Beaulieu, Sr Céline: 124
Beaulieu, Cléophas: 53
Beaulieu, Ernest: 63
Beaulieu, François: 118
Beaulieu, Georges: 46, 118, 139
Beaulieu, Gérard: 139
Beaulieu, Henri: 119
Beaulieu, abbé Honorat: 121
Beaulieu, Honoré: 118
Beaulieu, Hyacinthe: 46, 51, 72, 118, 121
Beaulieu, abbé Jacques: 121
Beaulieu, Jean: 100
Beaulieu, J.-B. (fils de Louis): 46, 76,
80, 81, 123, 129
Beaulieu, Sr Jeanne: 125
Beaulieu, Joseph: 132
Beaulieu, Sr Laurette: 124
Beaulieu, Louis: 80, 125
Beaulieu, Louis (fils de J.-B.): 30, 47
Beaulieu, Lucien: 109, 121, 124, 138
Beaulieu, abbé Maxime: 122
Beaulieu, Maxime: 118, 122
Beaulieu, Pitre: 30, 47, 130
Beaulieu, Raymond: 130
Beaulieu, Romuald: 118
Beaulieu: voir aussi Hudon
Beaupré, Guillaume: 118
Beaupré, Louis: 118, 119
Beaupré, Maximin: 118
Beaupré, Pierre: 72, 118
Beaupré, Pierre: 118
Beaupré, Régis: 118
Bédeaux: 130
Bégin, Charles, curé de Riv.-Ouelle: 10,
11
Bégin, Frs.-Xavier, desservant: 9, 12,
15, 72
Bégin, J.: 104
Bégin, Mgr Louis-Nazaire: 29, 30, 31,
32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 106,
127, 128
Bélanger, Fernand: 100
Bélanger, Jean: 139
Bélanger, Joseph: 22, 118
Bérubé, Alfred: 81, 98s., 130, 139
Bérubé, Anna: 130
Bérubé, Mme Arthur: 128
Bérubé, Auguste: 118
Bérubé, Carmen: 86
Bérubé, Edouard: 46, 118
Bérubé, Edouard: 118
Bérubé, Edouard: 118
Bérubé, Emile: 109, 111
Bérubé, Etienne: 118
Bérubé, François: 103
Bérubé, François: 118
Bérubé, Georgianna (Georgina): 83, 139

- Bérubé, Glycérie: 83
 Bérubé, Honoré: 118
 Bérubé, Hyacinthe: 51
 Bérubé, Isaac: 131
 Bérubé, Joseph: 125, 139
 Bérubé, Luc: 118
 Bérubé, Sr M.-Anne: 125
 Bérubé, M.-Anne: 85
 Bérubé, M.-Rose: 85
 Bétail: en 1860: 96; évolution: 97
 Beurreries: 99s.
 Bienvenue, Alice: 85
 Bilodeau, Arthur, curé: 43-45, 60, 87, 88
 Blais, Frs-Xavier-Ludger, curé: 21-23, 45
 Blanchard, Raoul, géographe: 29
 Blanchet, Germain: 118
 Blanchet, Léo, vicaire: 43
 Blanchet, Léo, vicaire: 43
 Blanchet, seigneur de St-Denis: 101, 103
 Blier, Florent: 109
 Bois: voir forêt
 Bois, Maurice, vicaire: 43, 102
 Boisbrillant dit Hébert, Frs et Prosper: 119
 Boissons alcooliques: 64s.
 Bony et Towers: 105, 106
 Bossé, Hilaire: 46, 118
 Bossé, Jacqueline: 83
 Boston: 44
 Bouchard, Etienne: 118
 Bouchard, Eugénie: 85
 Bouchard, J.: 119, 120
 Bouchard, Victoria: 85
 Boucher, Félix: 118
 Boucher, François: 138
 Boucher, Hilaire: 118
 Boucher, Pierre, missionnaire: 8, 15, 17, 60, 117
 Bouchers: 138
 Bouchette, Joseph, auteur: 56
 Bouclier Canadien, le: 1
 Boulet, Mgr Auguste: 41
 Bouteillerie (seigneurie): 7, 8, 16, 25.
 Voir aussi Rivière-Ouelle
 Boutin, Sr M.-Ange: 87
 Boutin, Sr Thérèse: 88
 Brasselet, Clément: 118
 Bretagne (gare): 2, 132, 135
 Broughton (dans la Beauce): 39
 Brousseau, M.: 29

— C —

- Caisse Populaire: 40, 61, 110s.
 Canada: 66, 91, 93, 95; Canada-Uni: 70
 Cantons de l'Est: 2
 Cap Santé: 28
 Caron, Amédée, curé: 42s., 60, 111, 132
 Caron, Jean: 51, 52, 72, 81, 118
 Caron, abbé Jean-Paul: VIII
 Cassista, Adalbert: VIII, XIV, 53, 63
 Castonguay, Antonio, vicaire: 45
 Cazeau, Chs-Félix, G. V.: 11, 16
 C. Emile Morrissette Ltée: 127, 128
 Cercle Agricole: 98s.
 Chamberland, Honoré: 72, 118
 Chamberland, Jean et Simon: 119
 Chamberland, J.-B.: 15, 46, 118
 Chamberland, Louis: 130
 Chamberland, Luc: 46, 139
 Chamberland, Maric: 83
 Chamberland, M.-Arthémise: 15
 Chamberland, Remy: 118
 Champlain (mer): 3s.
 Chapais (famille): XV, 8
 Chapais, Ignace: 46, 118
 Chapais, Jean-Chs: 51, 139
 Chapelle: voir église
 Charny: 108
 Chemin de front: 105, 107
 Chemins: 54, 56-58: chemins d'hiver: 58; croix de chemin: 131s.
 Chénard, Eugénie: 40
 Cimetière: 24, 26, 41, 44
 Cloutier, Sr Gaétane: 124
 Cloutier, I.-O., V.G.: 129
 Colborne, Sir John: 49
 Collège: voir Ecole de Garçons
 Collège de Lévis: 19
 Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière: VII, XIII, XV, 2, 21, 25, 26, 37, 39, 40, 41, 43, 45, 132
 Collin, Joseph, entrepreneur: 40

- Comité d'entretien des chemins d'hiver: 58
 Comité d'incendie: 60
 Commerce: licences: 63s.; liste de marchands: 139
 Commissaires d'écoles: 72, 79-82
 Commission Scolaire: XIII, 38, 39, 51, 89; la fondation: 72; assiduité: 72s; dépenses et taxes scolaires: 79s.; écoles: 72s., 74, 75-79; institutrices: 82-86; lieu et heure des réunions: 80; matières enseignées: 74; présidents: 80s.; récompenses: 84; secrétaires-trésoriers: 79, 81s.; période moderne: 86-88
 Commission Scolaire Régionale du Grand Portage: 88
 Communistes: 66
 Conseil Provincial d'Agriculture: 98
 Compagnie de Téléphone de Bellechasse: 62
 Confiserie Sportsman Inc.: 110
 Conseil d'Aménagement et d'Expansion de la Côte-du-Sud: 108
 Conseil de Comté: 50, 56, 57
 Conseil Municipal: XIII, 27, 49; premier Conseil: 51; dépenses, taxes foncières, rôle d'évaluation: 54-56; élections: 52; juridiction: 50s; lieu et heure des réunions: 51s.; maires: 52; secrétaires-trésoriers: 53, 55; et les Communistes: 65s.; et les Juifs: 65s.; et les Témoins de Jéhovah: 65s. Voir aussi les divers domaines d'action de ce Conseil sous les item comme chemins, salle paroissiale, etc.
 Coopérative de la Côte-du-Sud: 101
 Cordonniers: 138
 Côte de bois franc: 7, 60
 Côte des Beaux-Biens: voir St-Philippe-de-Néri
 Côté, Joseph: 47, 124, 125
 Côté, P.-E.: 139
 Côté, Sr Rose: 124
 Côté, Sr Victoria: 125
 Courcy, Laurette: 86
 Couvent: 76, 86, 87s.
 Croix de chemin: 131s.
 Curés de Mont-Carmel: démarches des habitants pour avoir un prêtre-résident: 14, 15; jugement sur les paroissiens de Mont-Carmel: 27s. Voir le nom de chaque curé.

— D —

- Davidson (Iac): 5
 De la montagne (rang): 7, 25, 37, 56, 57, 62, 75, 77, 117, 131, 134
 Delisle, Louis-Philippe, curé de Riv.-Ouelle: 37
 Demers, Edouard, curé: 23-25, 26, 58
 Demers, les frères (contracteurs): 106
 Département de l'Instruction Publique: 71, 85, 86, 87
 Deschamps, C.-E., auteur: XV, 19, 51
 Desjardins, Achille: 40, 124
 Desjardins, Sr Alberta: 124
 Desjardins, Alphonse: 132
 Desjardins Alphonse, fondateur des Caisses Populaires: 110
 Desjardins, Antoine: 46
 Desjardins, Antoine: 118, 119
 Desjardins, Bruno: 17
 Desjardins, Sr Cédulie: 123
 Desjardins, David: 59, 81, 130, 139
 Desjardins, Sr Délima: 124
 Desjardins, Irénée: 123
 Desjardins, Isidore: 47
 Desjardins, Jean: 119
 Desjardins, J.-B.: 119
 Desjardins, J.-B.: 46, 123, 127, 132
 Desjardins, Mme J.-B.: 128
 Desjardins, abbé J.-R.: 37
 Desjardins, R.F. Joseph, f.s.c.: 122
 Desjardins, Joseph: 46, 75, 122, 123, 124
 Desjardins, Louis: 118, 120, 124
 Desjardins, Louis: 47
 Desjardins, Sr M.-Louise: 124
 Desjardins, Sr Mathilda: 123
 Desjardins, Sr Marie: 123
 Desjardins, Polydore: 57, 63
 Desrochers, Mgr Bruno: 43, 44

- Dionne, Albert: 63, 138
 Dionne, Albert, vicaire: 41, 43
 Dionne, Charles: 118
 Dionne, Clara: 83
 Dionne, Etienne: 80
 Dionne, Fernand: 63
 Dionne, Gérard: 47, 53, 138
 Dionne, G.-Benjamin, curé: 28-34, 46, 64
 Dionne, Hyacinthe: 118
 Dionne, Jean: 46
 Dionne, Jean (fils): 47, 129
 Dionne, Johnny: 63
 Dionne, Louis: 106
 Dionne, Louis-Etienne: 138
 Dionne, Magloire: 51, 118
 Dionne, Mme Magloire: 136
 Dionne, Marc: 47
 Dionne, Narcisse, charpentier: 14
 Dionne, Nazaire: 22, 118
 Dionne, Paul: 101
 Dionne, Pierre: 118
 Dionne, Rémi: 22, 51, 118, 119
 Dionne, Stanislas: 63, 139
 Donohue Brothers: 108
 Drapeau, Albert: 138
 Drapeau, André: 47, 53, 111
 Drapeau, abbé Antoine: 121
 Drapeau, Benjamin: 104, 105, 109, 110
 Drapeau, Emile: 47, 81
 Drapeau, Mme Ernest: 130
 Drapeau, Gilbert: 132
 Drapeau, Hector: 118
 Drapeau, Jean: 64
 Drapeau, Jean-Léon: 47
 Drapeau, Joseph: 22, 51, 75, 118
 Drapeau, Joseph: 47
 Drapeau, Joseph-H.: 47
 Drapeau, Louis: 47, 128
 Drapeau, Lucien: 132
 Drapeau, Martin: 100
 Drapeau, Odilon: 47, 81, 121
 Drapeau, Paul-E.: 101, 104
 Drapeau, Polydore: 139
 Dubé, Augustin: 119
 Dubé, Charles: 118
 Dubé, J.-B.: 119
 Dubé, Joseph: 138
 Dubé, Nazaire: 138
 Dubeau, J.-Z., inspecteur d'écoles: 78, 80
 Dufour, Henri: 46
 Dufour, Thomas: 47
 Dumais, Charles: 119
 Dumais, Exilda: 38
 Dumais, Florien: 103
 Dumais, Isaac: 74, 138
 Dumais, Jacob: 47, 128
 Dumais, Joseph: 138
 Dumais, Joseph: 118
 Dumais, Mme Joseph: 51
 Dumais, abbé Ludger: 132
 Dumais, Marcel: 46
 Dumais, Marie: 138
 Dumais, Narcisse: 118
 Dumais, Narcisse: 118
 Dumais, Paul: 47, 130
 Dumais, Pierre: 118
 Dumais, Pierre: 47, 81
 Dumais, Pierre J.: 81
 Dumais, Vital: 101
 Dumas, T., vicaire: 26
 Dumont, Pierre, vic.-substitut: 43
 Dupéré, Adélarde: 104
 Dupéré, Edouard: 104
 Dupéré, Hyacinthe: 74, 118
 Dupéré, Thomas: 105
 Dupuis, L.-A., notaire: 135
 Duval, Emile: 139
 Duval, J.-Amédée, inspecteur d'écoles: 75, 78, 79, 86
 Duval, Madeleine: 86

— E —

- East Lake Lumber Co.: 108
 Eaton Land Co. (de Calais, Maine): 106, 107, 108
 Eau claire (ruisseau): 105
 Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière: 21, 39
 Ecole de Garçons: 86, 87, 88
 Ecole Modèle: 86
 Ecoles: les premières: 72s.; bibliothèques scolaires: 85; chauffage: 77s., 84; dans

- chaque rang: 75-77; discipline: 84; du Lac de l'Est: 106s.; matériel scolaire: 78s., 84s. Voir aussi Couvent, Ecole de Garçons, régionalisation scolaire
- Ecoles Ménagères de la Province de Québec: 39
- Economie: voir agriculture, commerce, forêt, population et le nom des divers organismes et industries
- Eglise: la première: construction: 11s.; projet d'une église dans la montagne pelée: 13s.; réparations: 23s.; chauffage: 24, 26; allonge au jubé: 27; démolie: 37; la deuxième: crise relative au site de cette église: 29-37; système de chauffage: 39s.; réparations et rénovations: 40, 42, 44; cloches: 41, 127-129; statues de N.-D. du Mont-Carmel et de Ste-Anne: 41; chapelle du Lac de l'Est: 107, 108.
- Elections: se font bien: 28; mœurs électorales (1909): 38s.; de marguilliers: 46; de conseillers: 52
- Electricité: 62
- Emigration: voir population
- Emond, P.-G., vicaire: 41
- Enfants de Marie: 38
- Erection canonique: tentative eonjointe avec St-Pacôme: 11; tentative de 1860: 15-17; tractations de 1866-1867 et succès: 17-19
- Erection civile: 19, 74
- Etats-Unis: 2, 83, 93, 127; émigration aux Etats-Unis: 94s.
- Evêché de Ste-Anne-de-la-Pocatière: XIII
- Eveline du Sacré-Coeur, Sr: 125
- F —
- Fabrique: XIV, 11, 14, 26, 43, 44, 45-47, 59, 61, 70, 87
- Fawrs, Julius et Vietor: 105, 106
- Ferblantiers: 138
- Filteau, Gérard: 70
- Forêt: 91, 92, 93, 96, 103-109, 111. Voir moulins à scie, Lac de l'Est
- Forgerons: 138
- Forgues, Adrien, vicaire: 43
- Fortierville: 26
- Fournier, Charles, arpenteur: 8
- France: 134, 135
- Francoeur, Didier: 47
- Francoeur, Philias: 139
- Francoeur, Philippe: 46, 100
- Fraser Co.: 106, 107
- Frères Enseignants: 88; nés à Mont-Carmel: 122s.
- Fromageries: 99s.
- Fronde: 102s.
- G —
- Gagné, M. et Mme Alfred: 139
- Gagné, Simon: 139
- Gagnon, abbé Antoine, auteur: XV, 15
- Gagnon, abbé François, archiviste: VIII
- Gagnon, Clothilde: 84
- Gagnon, Louis: 46
- Gagnon, Yvonne: 85
- Gagnon, Amanda: 85
- Garon, Denis: 107
- Garon, Joseph: 72, 81
- Gaspésie: XV, 2, 94, 110
- Gauvreau, Célestin, G.V.: LXVI; suggère de construire une église dans la montagne pelée: 13s.
- Géographie: 1-6, 133-135
- Georges-Léon, Sr: 123
- Gérard-Marie, Sr: 125
- Gosselin, Dominique, vicaire: 45
- Gosselin, Joseph, entrepreneur: 36, 37
- Goudreau, J.-Georges: 26s., 106
- Gouvernement Fédéral: 66
- Gouvernement Provincial: 57, 76, 83, 86, 87, 100, 106
- Grand bras (rang): 2, 3, 8, 57, 62, 73, 74, 75, 76, 100, 132, 134. Voir aussi Lichepain
- Grand bras (rivière): 133s. Voir aussi Bayonne (rivière) et St-Denis (rivière)
- Grande Montagne: 1, 7, 9, 133
- Grand Séminaire de Québec: 40

Groenland: 2
Grondines: 26
Guérette, Joseph: 130
Guimond, curé de St-Damien: 29
Guy, Georges, V.F.: 128, 129

— H —

Habitants: entre 1847 et 1860: 117-120;
voir aussi population
Harmonium: 38. Voir orgue
Haut-Canada: 93
Hautes Terres Appalachiennes: 1s., 3
Hébert, Nicolas-T., curé de Kamouraska: 14
Hoffman, Joseph, missionnaire: 17, 18,
19, 92
Holliday (gare): 5, 132
Hudon, David: 118
Hudon, Joseph: 118
Hudon, Louis: 118, 119
Hudon, Parfait: 118
Hudon, Thomas: 118
Hudon: voir Beaulieu

— I —

Idéal Coopérative: 100, 102
Ile-aux-Grues: 23, 99
Incendies, service des: 60s.
Institution Royale (1801): 70
Institutrices: 74, 79, 89; contrat: 83s.;
discipline: 84; fréquent changement:
85; matériel didactique: 84s.; méritantes:
85s.; salaires: 82s.
Instruction dans la Province de Québec:
69-72

— J —

Jean, Alexandre: 59, 75, 81, 104
Jean, Sr Célanire: 123
Jean, Elisée: 80, 118, 123
Jean, Ferdinand: 118
Jean, François: 118, 119
Jean, Gratiien: 47, 81, 104
Jean, Joseph: 47

Jean, Léon: 138
Jean, Louis: 125
Jean, R.P., Lucien, m.s.c.: 122, 132
Jean, Maria: 130
Jean, Michel: 46, 53, 103, 111, 122
Jean, Paul: 105
Jean, Sr Pierrette: 125
Jean, Thomas: 53, 82, 98, 111
Jean, Zébedée: 138
Juifs: 65s.

— K —

Kamouraska (Comté): XV, 2, 3, 49,
51, 71, 107
Kamouraska (paroisse de St-Louis): 103
Kamouraska (rivière): 4, 5, 133s.; voir
petit bras (rivière)
Kamouraska (seigneurie): 7, 16, 56s.
Kamouraska Hydro-électrique Ltée: 62
Khazoom, Elie, Joseph et Gabriel: 139

— L —

Lac de l'Est: 103, 105-109, 135
Lafrance, Thomas: 118
Lagacé, dit Mignié, J.: 119
Lamarre, Alphéda: 85
Landry, Joseph: 118
Langelier, Sr Adélie: 123
Langelier, Alphonse: 123
Langelier, Alphonse: 47, 124
Langelier, Antoine: 63, 110
Langelier, Louis, charpentier: 11
Langelier, Sr Mériilda: 124
Langlais, Jean: 37
Langlais, J.-B.: 122
Langlais, Joseph: 118
Langlais, Pesehal: 51, 52, 118, 119
Langlais, R.P. Robert, m.s.c.: 122
Langlois, Mgr J.-A.: 128
Laplante, Joseph: 51, 118
Larue, J.-B., arpenteur: 8
La Sablière Enrg.: 87, 88
Launière, Marie, sauvagesse: 106
Lausié, Hyppolite, instituteur: 74
Lavoie, Sr Aglaé: 123

- Lavoie, abbé Albert: 121
 Lavoie, Alexis: 118
 Lavoie, Antoine: 81
 Lavoie, Augustin: 74, 118
 Lavoie, Bélonnie: 46
 Lavoie, Bruno: 118
 Lavoie, Célanire: 85
 Lavoie, Edouard: 130
 Lavoie, Sr Elise: 123
 Lavoie, Eugène: 63, 132
 Lavoie, Famille: XV
 Lavoie, François (fils): 46, 53
 Lavoie, Herménie: 139
 Lavoie, Hyppolite: 118
 Lavoie, J.-B.: 131
 Lavoie, J.-B.: 118
 Lavoie, Joseph: 121
 Lavoie, J.-Désiré: 82
 Lavoie, Joseph-A., auteur: XIV, XV,
 8, 9, 10, 12, 56, 74, 101, 105, 106
 Lavoie, Louis: 46, 52, 53, 82, 118, 121,
 123
 Lavoie, R.P. Louis, s.j.: 121
 Lavoie, Marcel: 119
 Lavoie, Sr Marie: 123
 Lavoie, Sr M.-Anne: 123
 Lavoie, Sr M.-Louise: 123
 Lavoie, Maxime: 123
 Lavoie, Michel: 138
 Lavoie, Phydime: 139
 Lavoie, Pierre: 46, 77, 128
 Lavoie, Rémi (Rémy): 10, 11, 12, 46,
 51, 52, 63, 80, 118, 138
 Lavoie, René: 102, 109
 Lavoie, Rosalie: 122
 Lavoie, Simon: 138
 Lavoie, Thomas: 47, 53
 Lavoie, Thomas-P.: 47, 81
 Lebel, Adèle: 83
 Lebel, Sr Anna: 123
 Lebel, Céline (Mme Martin): 83
 Lebel, François: 9, 118, 119
 Lebel, François: 46, 123, 124
 Lebel, Jean (Joanem): 118
 Lebel, Sr Madeleine: 125
 Lebel, Marc: 47, 125
 Lebel, Sr Marie: 123
 Lebel, Sr Régina: 124
 Lebel, Théodore: 74, 75, 138
 Lebon, Mgr Wilfrid: 22
 Lebrun, Edouard: 46
 Lebrun, Joseph: 118, 130
 Lebrun, Roland: 139
 Leclerc, J.: 119
 Lemelin, Jean (père): 118
 Lemelin, Jean (fils): 118
 Le Royer (fonderie de Paris): 127
 Les Fils de Georges Paccard (fonderie de
 France): 127
 Lessard, J.-Alphonse, curé: 39s., 60, 110,
 111, 131, 132, 135
 Lessard, Oscar: 98
 Létourneau, Firmin, co-fondateur de
 l'U.C.C.: 99
 Lévesque, Aline: 86
 Lévesque, Alphonse: 47
 Lévesque, Alphonse C.: 81
 Lévesque, Alphonse D.: 59, 100
 Lévesque, Sr Anna: 124
 Lévesque, Antoine, vicaire-substitut: 43,
 121
 Lévesque, Antoine: 81, 121, 123
 Lévesque, Antoine: 59, 99, 102, 138
 Lévesque, Antoine: 59, 99, 102, 138
 Lévesque, Armand: 47, 109, 139
 Lévesque, Benoit: 139
 Lévesque, Camille L.: 121
 Lévesque, Charles: 46, 118
 Lévesque, Sr Charlotte: 123
 Lévesque, Clément: 118
 Lévesque, Cyprien: 46
 Lévesque, David: 111, 123
 Lévesque, Edmond: 122
 Lévesque, Elzéar: 46, 76
 Lévesque, Elphège: 99
 Lévesque, Sr Ernestine: 123
 Lévesque, Etienne: 22, 53, 80, 130
 Lévesque, Eugène: 60, 61, 129, 139
 Lévesque, Eusèbe: 103
 Lévesque, Fernand: 63
 Lévesque, François: 118
 Lévesque, Frs-Honoré: 118
 Lévesque, Georges: 118
 Lévesque, Gérard-A.: 47

- Lévesque, Gérard-L.: 100
 Lévesque, Gertrude: 85
 Lévesque, Henri: 63
 Lévesque, abbé Hubert: VIII, 6, 121
 Lévesque, Ignace: 122
 Lévesque, Jean: 118
 Lévesque, Jean-Frs: 118
 Lévesque, Joannem: 118, 130
 Lévesque, R. F. Joseph, m.s.c.: 122
 Lévesque, Joseph: 74, 118
 Lévesque, Joseph-A.: 100, 136s.
 Lévesque, Joseph-G.: 47, 81, 100, 124
 Lévesque, Joseph-L.: 138
 Lévesque, Joseph-Thomas: 123, 130
 Lévesque, Laurent-P.: 81
 Lévesque, R. P. Lionel, o.m.i.: 122
 Lévesque, Louis: 118
 Lévesque, Louis-C. (dit aussi Louis-P.)
 30, 36, 46, 53, 65, 80, 128, 129
 Lévesque, Louis-H.: 124
 Lévesque, Sr M.-Ange: 124
 Lévesque, Sr M.-Valéda: 123
 Lévesque, Marius: 111
 Lévesque, Martial: 118
 Lévesque, Maurice: VIII, XIII, 47, 53,
 82
 Lévesque, Sr Olivine: 125
 Lévesque, Omer: 139
 Lévesque, Paschal: 118
 Lévesque, Paul: 130
 Lévesque, Pierre: 118
 Lévesque, Pierre: 118, 120
 Lévesque, Pierre: 118
 Lévesque, Pierre (fils): 118
 Lévesque, Polydore: 125
 Lévesque, Réal-L.: VII
 Lévesque, René-J.: 53
 Lévesque, Richard: 99
 Lévesque, Stanislas: 118, 139
 Lévesque, Syfroid: 46
 Lévesque, Sr Thérèse: 123
 Lévesque, Sr Thérèse: 123
 Lévesque, Sr Thérèse: 124
 Lévesque, Thomas-T.: 63
 Lévesque, Valéda: 85
 Lévesque, Xavier: 137
 Lévesque, Wilfrid: 47
 Lévis: 36, 94
 L'Heureux, J.-Lauréat, vicaire: 40
 Lichepain ou Liehe-pain (rang): 8, 106,
 134. Voir aussi grand bras (rang)
 Lignes du Sacré-Coeur: 44
 Limites territoriales: 7
 Lindsay, M., secrétaire de l'Archevê-
 que de Québec: 36
 L'Islet: 45
 Lizotte, Joseph: 118
 Lotbinière (comté): 110
 Louis-Camille, Sr: 124
 Louis-Roger, R.F., m.s.c.: 122
 Lucie-de-Jésus, Sr: 86

— M —

- Mailloux, abbé Alexis: 10
 Maires: 52s.
 Marchands: 139. Voir aussi commerce
 Marguilliers: syndics de la Congrégation
 de la Grande Montagne: 11; syndics
 de 1862: 17; premier corps de
 marguilliers: 22; rôle et liste: 45-47
 M.-Amédée, Sr: 87
 M.-Assumpta, Sr: 87
 M.-Clothilde, Sr: 125
 M.-Constance, Sr: 87
 M.-Damase, Sr: 125
 M.-de-la-Croix, Sr: 123
 M.-de-l'Incarnation, Sr: 125
 M.-de-Pellevoisin, Sr: 123
 M.-de-St-Baride, Sr: 124
 M.-de-St-Désiré, Sr: 124
 M.-de-St-Séraphin, Sr: 124
 M.-de-Ste-Marine, Sr: 123
 M.-de-Ste-Thais, Sr: 123
 M.-des-Sts-Anges, Sr: 124
 M.-du-Bon-Conseil, Sr: 88
 M.-du-Cénacle, Sr: 125
 M.-du-St-Sacrement, Sr: 124
 M.-Florence, Sr: 87
 M.-Francine, Sr: 123
 M.-Gisèle, Sr: 86
 M.-Jean-Michel, Sr: 124
 M.-Louise, Sr: 123
 M.-Raymond-Joseph, Sr: 125

- M.-Rollande, Sr: 124
 Maritimes: 109
 Marois, Mgr C.-A., G. V.: 26, 35
 Martin, Alexandre: 118, 130
 Martin, Baptiste: 118
 Martin, Bernard: 138
 Martin, Charles: 46
 Martin, Elzéar: 138
 Martin, abbé Emile: 131
 Martin, Eusèbe: 118
 Martin, Germain: 118
 Martin, Henri: 139
 Martin, J.-E.-Olivier, curé: 32, 34, 35, 37-39, 60, 64, 81, 127
 Martin, M.-Anne: 130
 Martin, Paschal: 119, 120
 Massé, Alphonse: 81, 125
 Massé, Alvine: 85
 Massé, Amédée: 53, 81
 Massé, Sr Andréa: 124
 Massé, Arthur: 47, 53, 77, 100, 121, 128, 129, 132
 Massé, Edmond: 104
 Massé, Ernest: 47, 81, 121
 Massé, abbé Florent: 121
 Massé, Françoise: 86
 Massé, Hégésippe: 46, 76, 77
 Massé, Sr Hélène: 125
 Massé, Isidore: 124
 Massé, Joseph: 81, 100, 110
 Massé, abbé Jules: 121
 Massé, R.P. Léon, s.j.: 121
 Massé, Louis: 47
 Massé, Marcelle: 86
 Massé, Sr Marie: 124
 Massé, Sr Monique: 123
 Massé, Noël: 138
 Massé, Paul: 79, 100, 123
 Massé, Paul: 124
 Massé, Roger: 132
 Massé, Sr Yvonne: 124
 Matane: XV, 15
 McShane (fonderie de Baltimore): 127
 Meilleur, Dr Jean-Baptiste: 70, 71
 Mélanie-de-la-Salette, Sr: 87
 Mercier, abbé Camille: 41
 Mercier, François: 139
 Metcalfe, Lord: 50
 Meunerie: 100, 101
 Meunier, Hervé: 59
 Meunier, Joseph: 63
 Michaud, Adélar: 47
 Michaud, Edouard: 46
 Michaud, Firmin: 118
 Michaud, Georges: 52, 119
 Michaud, Hyppolite: 120
 Michaud, Joseph: 81
 Michaud, Joseph-G.: 100
 Michaud, J.-Elzéar, missionnaire: 17
 Michaud, Léandre: 120
 Michaud, Roland, vicaire, curé: VIII, 45
 Michaud, Thomas: 30
 Mignault, A.: 51
 Mignault, Georges: 22
 Migneault, Guillaume: 46
 Mignault, Jean: 119
 Missions Etrangères: 45
 Miville, J.-B. et Maximin: 120
 Moisan, Sr Monique: 88
 Mont-Carmel Furniture Co. Ltd: 87, 105, 109
 Montréal: 2, 94, 95
 Moreau, Alfred: 75
 Moreau, Joseph: 76
 Moreau, J.-Magloire, curé: 25s., 46, 80, 131, 132
 Morin, Apolline: 38, 111, 130
 Morin, Berthe: 85
 Morin, Euclide: 101, 104
 Morin, François, curé: 21
 Morin, Joseph: 101, 103s., 105
 Moulins à farine: 101
 Moulins à scie: 103-105, 106, 107s.
- N —
- Norbert Lavoie (route): 56
 Nordest de l'église (rang): 7, 56s., 62
 Notre-Dame-du-Mont-Carmel: devient patronne de la paroisse: 12
 Nouveau-Brunswick: 105
 Nouvelle-Angleterre: 94, 95

— O —

Ontario: 109
Ouellet, Catherine: 85
Oeuvre des Vocations: 45
Organistes: 130
Orgues: 40, 44
Ouellet, Aug.: 120
Ouellet, Pierre: 119
Ouellet et Lévesque, architectes: 37

— P —

Painchaud (canton): 1, 7
Painchaud: 107
Paix publique: 64
Paquet, L.-A., V.G. 129
Paradis, Adélar: 122, 125
Paradis, Albert: 47
Paradis, Délium: 122
Paradis, Etienne: 104, 119
Paradis, Georges: 63
Paradis, Mme Georges: 63
Paradis, Ignace: 119
Paradis, Imelda: 85
Paradis, R. F. Jean-Paul, m.s.c.: 122
Paradis, Jules: 103
Paradis, Louis: 119
Paradis, Sr Oliva: 125
Paradis, R. P. Robert, o.m.i.: 122
Paradis, Thomas: 104
Parent, Rapport: XV, 69, 71
Patry, abbé Pierre: 24
Pelée (montagne): 1, 2, 3, 4, 7, 51, 133; projet d'une église à la montagne pelée: 13s.
Pellerin, Benjamin: 119
Pelletier, Charles: 101
Pelletier, abbé Eugène: 131
Pelletier, François: 119
Pelletier, Guy (R.P. Vincent-Marie), o.p.: 121
Pelletier, abbé Jacques: 121
Pelletier, Jean: 119
Pelletier, Joseph: 104
Pelletier, Luc: 121, 123
Pelletier, Maxime: 130
Pelletier, Sr Myriam: 123
Pelletier, Olivier: 119
Pelletier, Théodore: 119
Pépin, Pierre-Yves, auteur: XV, 106
Pères nés à Mont-Carmel: 121s.
Pères du Saint-Esprit: 108
Perron, Chanoine: 61
Petit bras (rang): 3, 5, 7, 31, 57, 58, 62, 73, 74, 75, 76, 99, 103, 132, 134
Petit bras (rivière): 104, 133s. Voir Kamouraska (rivière)
Petit Lac: 5, 56, 133
Petite rivière: voir ruisseau creux
Pie XI, pape: 127, 128
Plourde, Albert: 138
Plourde, Albert: 107, 108, 109, 125
Plourde, Alfred: 53, 107, 108, 109
Plourde, André: 53, 59, 63, 82, 98, 138, 139
Plourde, Charles: 11, 119
Plourde, R.P. Epiphane, m.s.c.: 122
Plourde, François: 46
Plourde, Georges: 75
Plourde, R. F. Gérard, m.s.c.: 122
Plourde, Hyacinthe: 17, 119
Plourde, J.-B.: 122, 130, 139
Plourde, Jean: 47
Plourde, Jean-Claude: 53, 109
Plourde, Joseph: 107
Plourde, Sr Léda: 124
Plourde, Lucie: 130
Plourde, Marcellin: 131
Plourde, M.-Ange: 85
Plourde, Sr M.-Ange: 125, 130
Plourde, Sr M.-Louise: 124
Plourde, Michel: 119
Plourde, Michel: 124
Plourde, Michel: 102, 107, 108, 109
Plourde, Monique: 130
Plourde, Mme Odette: 109
Plourde, Pierre: 119
Plourde, Mme Pierre: 138
Plourde, Pierre-D.: 119
Plourde, Prudent: 46, 131
Plourde, Riehard: 109
Plourde, Vincent (Fidèle): 103
Plourde, Wilfrid-J.: 62, 81, 100, 122,

124, 131
Plourde & Frères Inc.: 87, 105, 107-109
Ponton, Noé, co-fondateur de l'U.C.C.:
99
Population: 8s., 96; origine: 9; migra-
tions: 92-95; tableau de l'évolution:
91s.
Poste, la: 63
Pouliot, J.-B., notaire: 101
Power Lumber Co. Ltd: 107
Powerville: 106
Presbytère: 14, 23s., 37, 40; décision de
construire un nouveau presbytère en
1905: 30s.
Prêtres nés à Mont-Carmel: 121s.
Pyrénées (montagnes): 134
P.T. Légaré (de Québec): 38

— Q —

Quatrième rang: 7, 37, 56, 62, 73, 74,
75, 76s., 117, 122, 131
Québec (diocèse): 8, 127, 128, 129
Québec (province): XIV, XV, 1, 2, 52,
57, 70, 88, 102; histoire du régime
municipal: 49s.; de l'instruction: 69-
72; mouvements nationalistes durant
la crise de 1929: 65s.
Québec (ville): VIII, 21, 37, 38, 39,
43, 93, 94, 95, 127
Québec Power Co.: 62
Quartier, Edouard, desservant: 8, 12, 60,
64, 134; refuse de se charger de la
desserte: 9s.; se dévoue pour les ha-
bitants de Mont-Carmel: 10s.

— R —

Rangs: voir bayonne, de la montagne.
grand bras, nord-est de l'église, petit
bras, quatrième rang, sixième rang,
village
Raymond, Ant.: 120
Raymond, Cécile: 130
Raymond, Charles: 99, 136, 139
Raymond, Trefflé: 138
Raymond, Yvette: 86

Régime municipal (Province de Qué-
bec): historique: 49s.
Régionalisation scolaire: 88
Relief: 1s.
Religieuses nées à Mont-Carmel: 123-126
René Talbot Ltée (Québec): 61
Rivard, Albert: 77
Rivard, Alvin: 47, 99
Rivard, Cyprien: 46
Rivard, Ernest: 124
Rivard, J.-B.: 47, 98, 100, 111
Rivard, Sr Jeanne: 124
Rivard, Luc: 47
Rivard, Luc: 76
Rivard, Paul-Joseph: 46
Rivard, Thomas: 22, 74
Rive Sud (région): XV, 94
Rivière-au-Renard (Gaspésie): 21
Rivière-Blanche (Gaspésie): 15
Rivière du Loup, la: 5, 104, 105
Rivière-du-Loup (ville): 40, 43, 88
Rivière-Manie: 127
Rivière-Ouelle (paroisse): 9, 12, 37, 104
130
Rivière-Ouelle (seigneurie): voir Bou-
teillerie
Rivière-Ouelle Pulp Lumber Co.: 106
Rochefort, Bertrand, auteur: XV, 3, 4
Rocher Blanc: 22
Rossignol, Joseph: 101
Rouleau, Mgr R.-M.: 129
Roussel, Sr Cécile: 86, 125
Roussel, Baptiste: 119
Roussel, Charles: 74
Roussel, Gérard: 47
Roussel, Jean-Paul, vicaire: 45
Roussel, Joseph: 138, 139
Roussel, Joseph: 119
Roussel, Léonard: 47, 81
Roussel, Lambert: 119
Roussel, Louis: 76
Roussel, Paul: 139
Roussel, Téléphore: 125
Roussel, Téléphore (fils): 138
Route Centrale: 57, 58
Routes: voir chemins
Routhier, J.-Honoré, curé de Ka-

mouraska: 11
 Roy, Charles-Paul: 99
 Roy, David: 65
 Roy, François: 47, 57, 99
 Roy, Georges: 99
 Roy dit Desjardins, Germain: 119
 Roy, Joseph: 99
 Roy, Léon: 59
 Roy, M.-Ange: 130
 Roy, Mgr Maurice: 42
 Roy, Mgr Paul-Eugène: 40, 128
 Roy dit Desjardins, Xavier: 80
 Roy: voir Desjardins
 Rues (du village): éclairage: 60; noms: 60
 Ruelle: 134
 Ruisseau creux (ou petite rivière): 4, 5, 131, 133

— S —

Sacristie: la première: 23s., 26, 31, 37
 Sacristains: 130
 St-Agapit-de-Lotbinière: 106
 St-Alexandre (Kamouraska): XV, 43
 St-Alexandre-de-Thetford: 27
 St-Alphonse-Rodriguez, Sr: 123
 St-Athanase, Sr: 87
 St-Aubert: 45
 St-Bruno: 1, 45
 St-Casimir: 37
 St-Charles-de-Bellechasse: 28
 St-Colomban, Sr: 124
 St-Damien: 29
 St-David-de-l'Auberivière. 26
 St-Denis (paroisse): XIII, 2, 7, 8, 9, 10, 18, 22, 28, 37, 39, 56, 63, 72, 102
 St-Denis (rivière): 4, 5; voir Bayonne (rivière)
 St-Denis (seigneurie): 1, 7, 8, 9, 16, 17, 51, 57, 119
 S. Edouard, patron: 12
 St-Edmond, Sr: 124
 St-Elzéar: 32
 St-Ephrem-de-Tring: 39
 St-Fabien: 39, 45
 St-François, Sr: 124
 St-François-de-Montmagny: 24, 43
 St-François-Xavier-de-la-Riv.-du-Loup: 41, 45
 St-Gabriel-Lalemant: 1, 5, 41
 St-Georges-de-Beauce: 37
 St-Germain: 45
 St-Grégoire-de-Nazianze, Sr: 123
 St-Jean, M. et Mme Emile: 139
 St-Jean, Paul: 46
 St-Jean, Théodore: 130
 St Jean (rivière): 93, 95, 105
 St-Jean-Bosco, Sr: 87
 St-Jean-Léon, Sr: 124
 St-Jean-Marie, Sr: 123
 St-Jean-Port-Joli: 25, 42
 St-Jean: voir Anctil
 St-Jude, Sr: 123
 St-Just: 108
 St-Laurent (fleuve): 5
 St-Louis-de-Kamouraska: 9
 St-Louis-Albert, Sr: 123
 St-Marcel: 39
 St-Modeste: 25, 26
 St-Nazaire (Dorchester): 42
 St-Onge, Sr Alice: 124
 St-Onge, Sr Antoinette: 123
 St-Onge, Armand: 139
 St-Onge, Arsène: 123
 St-Onge, Bruno: 46, 53, 57, 59, 101, 110, 119, 123, 127, 132
 St-Onge, Candide. 130
 St-Onge, Sr Carmelle: 124
 St-Onge, Sr Cécile: 125
 St-Onge, abbé Chs-Eugène: 121, 131
 St-Onge, Sr Claudette: 123
 St-Onge, Sr Colette: 125
 St-Onge, Ernest: 100, 125
 St-Onge, Eugénie: 85
 St-Onge, Sr Ida: 123
 St-Onge, J.-B.: 119
 St-Onge, J.-B.: 130
 St-Onge, Joseph: 119
 St-Onge, Joseph: 30, 46, 100
 St-Onge, Julianna: 62
 St-Onge, Laurent: 99
 St-Onge Lazarre: 101, 124
 St-Onge, Louis: 46, 51, 53, 63, 81, 111

- St-Onge, Louis: 47, 104
 St-Onge, Luc: 10, 62
 St-Onge, Lucie: 86
 St-Onge, Ludger: 47, 59
 St-Onge, M.-Alice: 62
 St-Onge, Napoléon: 47, 53
 St-Onge, Napoléon: 121, 125, 131
 St-Onge, Norbert: 101, 103, 119
 St-Onge, Philippe: 46, 80, 119
 St-Onge, Pierre: 46
 St-Onge, Polydore: 47
 St-Onge, Régis-L.: 47
 St-Onge, Sylvio: 47, 63, 99
 St-Onge, Thomas: 59
 St-Onge, Thomas-B.: 81, 124
 St-Onge, Victor: 63
 St-Onge, Victorien: 47, 100
 St-Onge, Wilfrid: 47, 123
 St-Pacôme (dit lac St-Pierre à l'origine):
 XIII, 1, 9, 11, 41, 51, 62, 72, 87,
 101, 107, 117
 St-Pascal (paroisse): 1, 4, 7, 8s., 33,
 57, 59, 88, 117, 122, 133; opposition
 des gens qu'on veut annexer à Mont-
 Carmel: 16-19. Partie annexée: voir
 quatrième rang
 St-Patrice-de-la-Riv.-du-Loup: 23
 St-Philias, Sr: 124
 St-Philippe-de-Néri (Côte des Beaux-
 Biens ou Beaubiens à l'origine): 1,
 2, 7, 13s., 17s., 22s., 25, 26, 51,
 58, 61, 62, 63, 102, 106, 109, 131,
 137
 St-Pierre (lac): voir petit lac ou St-
 Pacôme
 St-Pierre, Cyriac: 119
 St-Pierre, Fabien: 118
 St-Pierre, François, curé: 40-42, 60, 61,
 62, 95, 106, 111, 127
 St-Pierre, Nazaire: 119
 St-Pierre (Montmagny): 21
 St-Pierre, Paul, notaire: 40
 St-Pierre-les-Becquets: 23
 St-Polycarpe-du-Petit-Rocher (Nouv.-
 Brunswick): 128
 St-Prosper: 45
 St-Raymond: 28
 St-Sébastien-de-Beauce: 28
 St-Simon, Sr: 123
 St-Thomas-d'Aquin, Sr: 87
 St-Thomas-du-Sacré-Coeur, Sr: 123
 St-Thuribe (Portneuf): 32, 34, 37
 St-Victor-de-Beauce: 26, 42
 Ste-Aïda, Sr: 123
 Ste-Anita, Sr: 86
 Ste-Anne (lac): 135
 Ste-Anne-de-la-Pocatière: 42, 43, 44, 45,
 78, 104, 106
 Ste-Anne-de-l'Enfant-Jésus, Sr: 124
 Ste-Anne-des-Monts: 17
 Ste-Cécile-de-Jésus, Sr: 123
 Ste-Clémentine, Sr: 123
 Ste-Croix: 21
 Ste-Délicie, Sr: 123
 Ste-Euphémie: 43
 Ste-Famille: 21
 Ste-Félicité: 15
 Ste-Hélène: 40, 130, 131
 Ste-Marceline, Sr: 124
 Ste-M.-Ange-de-l'Eucharistie, Sr: 124
 Ste-Marie-de-Beauce: 28
 Ste-M.-Justine, Sr: 123
 S. Marthe (patronne suggérée): 12
 Ste-Perpétue: 45
 Ste-Séraphine, Sr: 124
 Ste-Ursule, Sr: 124
 Saints-Anges (Beauce): 28
 Salle paroissiale: 51, 61s.
 Santé publique: 65
 Santerre, Edouard: 46, 118
 Sans Terre, Emilie: 15
 Santerre, Sr Jacqueline: 125
 Santerre, Joseph: 62, 104, 109
 Santerre, Louis: 46
 Santerre, Thomas: 104, 125, 139
 Savoie, abbé N.: 128
 Secrétaires-Trésoriers: voir Commission
 Scolaire, Conseil Municipal
 Servantes du St-Coeur-de-Marie, RR.
 SS.: 87, 89
 Signay, Mgr Joseph: 8, 9, 10, 12
 Sillery: 26
 Simon, Pierre: 119
 Simoneau, Martin, vicaire: 45

- Simpson Jamieson, R.: 70
 Sirois, R.P. Alfred, o.m.i.: 122
 Sirois, David: 119, 122
 Sirois, Joseph: 119
 Sirois, Maxime: 53, 77, 82, 139
 Sixième rang: 3, 7, 57, 58, 75, 77, 132
 Société Coopérative Agricole de Beur-
 rerie: 100
 Société Coopérative Agricole de N.-D.
 du Mont-Carmel: 102
 Société d'Assurance Mutuelle entre les
 Fabriques: 26
 Soc. des Patrons de la Fromagerie de la
 paroisse de N.-D. du Mont-Carmel:
 100
 Société de Tempérance: 28
 Société Historique de Kamouraska: XV,
 5, 43, 50, 70
 Société Historique de la Côte-du-Sud:
 XIV, 119
 Société Historique Industrielle Inc.: XV
 108
 Sols: 2-5
 Soucy, Barthélemy: 119
 Soucy, Dieudonné: 46
 Soncy, Germain: 22, 119
 Soucy, Thomas: 46, 53
 Surintendant de l'Instruction Publique:
 70s., 86, 87
 Sydenham, Lord: 49, 70
- T —
- Taché (chemin): voir chemin de front
 Tanguay, Georges, inspecteur d'écoles:
 71s., 73, 74, 78, 82, 84
 Tardif, Hyppolite: 120
 Taschereau, Mgr E.-A.: 24, 26
 Téléphone: 62
 Témoins de Jéhovah: 66
 Terre-Neuve: 2
 Têtu, Mgr: 36
- Théberge, Alexandre: 130
 Théberge, Sévère: 64, 139
 Thériault, Albert: 111, 130
 Thériault, Alphonse: 81, 98, 100, 128,
 129
 Thériault, Firmin: 138
 Thériault, Marc: 46, 111
 Thériault, Napoléon: 51, 53, 77, 81, 82
 Thibault, J.-B.: 119
 Thibeau, Joseph: 119
 Thibault, Magloire: 119
 Thiboutot (mont): 2
 Towers-Leclerc-Lévesque-D'Anjou: 105
 Transcontinental: 106
 Trottoir: 59s.
 Trudelle, Charles, curé de St-Frs (Mont-
 magny): 24
 Turgeon, Mgr Flavien: 12
- U —
- U.C.C.: 99
- V —
- Vaillancourt: 138
 Vandry et Matte: 39
 Végétation: 5s.
 Village: 1, 2, 3, 8, 58-60, 62, 73, 74,
 75s., 86-88, 99s., 104
 Villeneuve, Cardinal Rodrigue: 43, 87
 Vincent-Marie, R.P.: 121
 Vital-Marie, Sr: 86
 Voisine, Jean-Bénoni: 120
 Voisine, Frs-Xavier: 46
 Voyer, Edgar: 124
 Voyer, Edgar: 47
 Voyer, Sr Rachel: 124
- W —
- Woodbridge (canton): 7

